



HAL
open science

Du fil à la patte à la clef des champs. La relation de l'homme à l'espèce colombine en Dauphiné puis en Isère, de la fin du XVIe au début du XXe siècle

Jean-Claude Tisseyre

► To cite this version:

Jean-Claude Tisseyre. Du fil à la patte à la clef des champs. La relation de l'homme à l'espèce colombine en Dauphiné puis en Isère, de la fin du XVIe au début du XXe siècle. Histoire. 2015. dumas-01266854

HAL Id: dumas-01266854

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01266854>

Submitted on 3 Feb 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

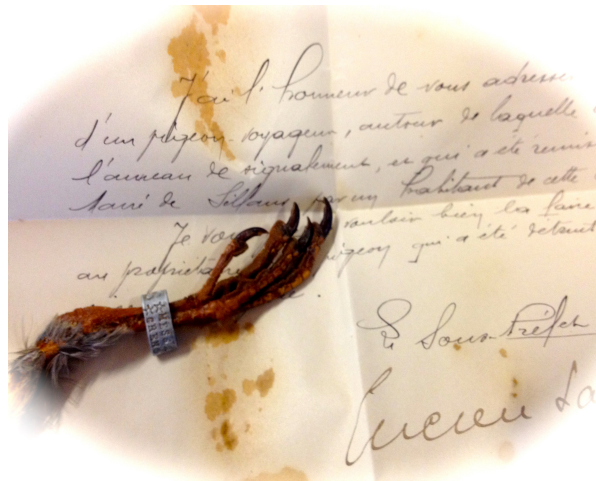


Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Jean-Claude TISSEYRE

Du fil à la patte à la clef des champs

La relation de l'homme à l'espèce colombine
en Dauphiné puis en Isère, de la fin du XVI^e au début du XX^e siècle



Volume I

Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire et Histoire de l'art

Spécialité : Histoire des sociétés modernes et contemporaines

Parcours : Recherche

sous la direction de M. Alain BELMONT

Année universitaire 2014-2015



Jean-Claude TISSEYRE

Du fil à la patte à la clef des champs

La relation de l'homme à l'espèce colombine
en Dauphiné puis en Isère, de la fin du XVIe au début du XXe siècle

Volume I

Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire et Histoire de l'art

Spécialité : Histoire des sociétés modernes et contemporaines

Parcours : Recherche

sous la direction de M. Alain BELMONT

Année universitaire 2014-2015

Dédicace

À mes ancêtres évidemment artisans et paysans puis fonctionnaires de la République. À ma famille et mes amis sortis tout droit de la cuisse de Jupiter, à tous ceux qui se sont volatilisés au fil du temps.

À cette armée silencieuse d'écrivains anonymes ou inconnus perdus entre les rayonnages des bibliothèques d'études et qui, comme moi, ont pioché jadis trois bons mots dans un livre pour en faire un récit aussitôt avalé par la masse d'autres écrits plus ou moins importants.

Au courage qu'il leur a fallu pour creuser dans les niches du savoir et trouver des détails qui paraissent nécessaires et utiles à si peu quand ils n'impressionnent pas directement la sacro-sainte actualité, le culte du présent.

Avant-propos

Ils n'écriront pas leur histoire avec leurs pattes, ceux qui en sont pourvus...

Il nous incombe de le faire, nous qui avons inventé l'écriture et le dessin. Il revient à notre conscience d'établir une histoire des espèces et de l'environnement comme indistincte de la nôtre car se déroulant en un même lieu, dans un même temps.

Quand nous faisons un pas dans ce que nous avons appelé nous même la « nature », nous la modifions, car notre milieu naturel, polymorphe, empiète inexorablement sur l'environnement d'autres espèces que la nôtre. La relation Homme/Animal n'a longtemps été qu'une relation de domination, une relation où l'animal fut utile à l'homme.

Quelques espèces se sont pourtant adaptées à notre présence et vivent encore à nos côtés. Depuis des temps immémoriaux, sauvages depuis toujours ou domestiques échappant à la domesticité, *marrons*, ils s'offrent une grande liberté et se développent aujourd'hui à foison sur notre territoire sans y avoir été conviés : ce sont les commensaux, les synanthropes.

Pour que cessent ces conflits territoriaux ou qu'il n'en naisse de nouveaux, peut-être devons nous demain établir un pacte et déjouer le piège tendu par l'amenuisement de la biodiversité qui nous guette et ses improbables répercussions sur nos existences.

Mais il faudra auparavant dresser l'état de nos relations avec l'animal, et cela passera inexorablement par le récit de leur histoire.

Remerciements

À mon épouse Claire et nos enfants Zoé et Romane pour le courage dont elles font preuve face à ma volonté égoïste de m'appesantir de quelques savoirs qui les tiennent si souvent éloignés de moi.

À la présence silencieuse de Tatsumaki Otonashii mon petit parasite nippon qui m'a permis, tout au long de cette rédaction, de relativiser la portée de tout cela.

À l'ensemble des personnels des Archives De l'Isère, au personnel de l'ARSH et particulièrement à Agnès Souchon pour son indéfectible disponibilité, au soutien de mes camarades Marwin Guinet Boucher, Nicolas Broisin et Jeanne Pohren, à la discrétion de mes amis quant à mon hibernation.

Je remercie également Messieurs Gérard Viénot de Vaublanc et son épouse ainsi que Monsieur Carrel, Monsieur Plumet, Madame Josette Chaumeil, Marie-Annick Leclere, Marie-Thé Tardy , Claudie Laurent et Olivier Rizzi pour leur aide précieuse.

Je remercie l'ensemble de mes Professeurs de Sciences Humaines qui ont su ces quatre dernières années m'apporter chacun un regard croisé utile à la compréhension du Grand Tout, notamment Patrice Terrone et Jean-Jacques Blain pour leur soutien initial dans cette aventure intellectuelle.

Enfin, je remercie tout particulièrement le professeur Alain Belmont qui a accepté l'éclosion d'un travail difficilement nourri dans l'oeuf et qui l'a patiemment accompagné.

Sommaire

INTRODUCTION.....	8
LIVRE 1	
L'ÉLEVAGE DU BISET, LA PRATIQUE DU COLOMBIER DU XVI^E AU XVII^E SIÈCLE.....	18
CHAPITRE I – COLUMBA LIVIA, L'ESPÈCE DOMESTIQUE.....	21
I / Des origines sauvages.....	21
II / Un objet de fascination.....	24
III / Des comportements d'exception.....	27
CHAPITRE II – LE COLOMBIER.....	31
I / Un édifice de puissance.....	31
II / Une architecture onéreuse.....	37
III / Les colombiers du Dauphiné.....	41
CHAPITRE III – LE GOUVERNEMENT DU PIGEON.....	49
I / Reproduction et production.....	49
II / Entretien et équipements.....	54
III / Gouvernement du colombier.....	58
LIVRE 2	
LA CHASSE AU RAMIER, LA PRATIQUE CYNÉGÉTIQUE DU XVIII^E AU XIX^E SIÈCLE.....	64
CHAPITRE IV – COLUMBA PALUMBUS, L'ESPÈCE SAUVAGE.....	67
I / L'espèce et son milieu.....	67
II / Le Grand Chemin.....	72
III / Un comportement très orienté.....	78
CHAPITRE V - LE BRACONNAGE OU L'ORIGINE DES CHASSES CONTEMPORAINES.....	82
I / Braconner, un acte de résistance.....	82
II / Les « chasses aux oiseaux ».....	88
III / Les règles et la répression.....	96
LIVRE 3	
LE DRESSAGE DU PIGEON VOYAGEUR, LA COLOMBOPHILIE FIN XIX^E, DÉBUT XX^E SIÈCLE.....	104
CHAPITRE VI – LE « VOYAGEUR », L'ESPÈCE CIVILISÉE.....	107
I / Les nouveaux pigeons.....	107
II / Le pigeon voyageur.....	112
III / La pratique culturelle et sportive.....	116
CHAPITRE VII – L'AUXILIAIRE DE LA RÉPUBLIQUE.....	120
I / Le sauveur de la France.....	120
II / Revanchisme et suspicion.....	126
III / Pigeon de guerre.....	133
CHAPITRE VIII – LES VOYAGEURS ISÉROIS.....	138
I / L'engouement départemental.....	138
II / La 14 ^e région militaire.....	143
III / Fragile pratique iséroise.....	149
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	156

Introduction

« Nous devons la justice aux hommes, et la grâce et la bénignité aux autres créatures qui en peuvent être capables. Il y a quelque commerce entre elles et nous, et quelque obligation mutuelle ».

Montaigne, *Essais*, livre deux, chap. XI

Depuis plus de 12500 ans colombes, pigeons, palombes et tourterelles ont d'abord colonisé les pourtours de la Méditerranée pour remonter par millions et se répandre dans la quasi-totalité de l'hémisphère nord sur les continents Américain, Asiatique et Européen.¹

Si nous ignorons à ce jour l'exact commencement et la nature des relations que l'homme a entretenue avec ce volatile dès le Néolithique, comme nous l'a révélé l'archéozoologie contemporaine², la présence de l'espèce colombine est inscrite et représentée sur tout type de support depuis plus de trois millénaires. L'homme a, en effet, développé une passion pour cet animal dont il a désiré la présence au-delà du raisonnable, lui rattachant une symbolique sans doute inspirée par l'observation de son quotidien.

D'oiseau d'Astarté, la déesse de l'amour des peuples sémites de l'Orient Antique, il devient chez les Grecs du IVe siècle av. J.-C. l'oiseau sacré d'Aphrodite puis celui d'Adonis et d'Éros³. Chez les Romains il est l'oiseau de Vénus dont la chair et les œufs sont consommés pour leurs vertus curatives aphrodisiaques supposées, quand sa fiente, dite colombine, est utilisée pour soigner toutes sortes de plaies.

Les chrétiens, quant à eux, l'assimilent à l'épisode du déluge dans la Bible où il est cité plus de cinquante fois⁴. Il lui est alors assigné la représentation de l'espoir du

¹ LORVELEC.O., VIGNE J.-D. & PASCAL M., « Le Pigeon marron (le Pigeon biset) : *Columba Livia* J.F. Gmelin, 1789 ». Pages 230-233, in : *Évolution holocène de la faune de Vertébrés de France : invasions et disparitions* Institut National de la Recherche Agronomique, Centre National de la Recherche Scientifique, Muséum National d'Histoire Naturelle . Rapport au Ministère de l'Écologie et du Développement Durable (Direction de la Nature et des Paysages), Paris, France. *Version définitive du 10 juillet 2003*.

² *Ibid.*

³ SKANDRANI et al.: Nuisance species: beyond the ecological perspective. *Ecological Processes* 2014

⁴ *Ibid.*

recommencement de la vie sur terre. Dès le IV^e siècle, la colombe devient l'image même du Saint-Esprit, parangon des vertus de la foi chrétienne, située entre Dieu et son fils, mais qui conserve, pour les nombreux saints qui la prennent pour attribut⁵ une symbolique de fertilité aussi bien que de fidélité.⁶

La reproduction prolifique de ces oiseaux reste fascinante pour les Égyptiens qui leur dressent de véritables temples afin qu'ils se multiplient et s'ébattent à leur aise⁷ : ils sont parfois plus de vingt mille par colombier ! Le monde Romain hérite de tels édifices, les *columbarium*, mais préfère en réduire les dimensions de manière conséquente. Certains d'entre eux peuvent malgré tout accueillir plus de 5000 volatiles, atteignant ainsi un seuil critique pour les cultures antiques car les pigeons se nourrissent principalement des semis des champs. Le droit romain autorise à chacun l'érection de toutes sortes de colombiers, même gigantesques.

Sans doute est-ce là une des raisons pour lesquelles Charlemagne en restreint la possession en ordonnant, dès l'an 800, que seuls les juges puissent construire de tels édifices⁸. Ce droit à la construction est ensuite soumis dès le XIII^e siècle à une possession foncière importante, un fief équivalent à 36 ou 50 arpents, suivant les régions, la taille et le nombre de colombiers.

Maintenu au Haut Moyen-Âge, le droit de colombier devient l'apanage des seigneurs Hauts-Justiciers, seuls à disposer d'un territoire suffisamment vaste avec les abbayes et donc de profiter de cette manne carnée, consommée dès cette époque à haute dose comme le révèlent les menus des cours seigneuriales ou les traités de cuisine⁹ qui voient le jour au cours de cette période.

L'Époque Moderne sera un moment clef de l'histoire du rapport de l'Homme avec l'espèce des *columbidés*. Un sentiment de révolte et d'injustice gronde dans la France d'Ancien Régime et les actes de rébellion et de désobéissance civile se multiplient face aux autorités et à la réaction seigneuriale. Le pigeonnier alors symbole de pouvoir n'y échappe

⁵ ENCYCLOPÉDIE DES SYMBOLES, Le livre de Poche, Paris, 1996, pp 153-154

⁶ Annexe n°1 – [LA FONTAINE Jean, *Fables*, Livres VII, VIII, IX, Hatier, Paris, 1678]

⁷ Annexe n°2

⁸ CALVET Florence et al, « une brève histoire de la colombophilie », *revue historique des armées*, n°248, 2007, pp.93-105

⁹ MENON, *La Science du Maître d'Hôtel Cuisinier, avec des Observations sur la Connaissance et Propriétés des Alimens*. Paulus du Mesnil, Paris 1749

pas. La colère éprouvée à son égard s'exprime encore dans les cahiers de doléances mandés par les États-Généraux où il tient bonne place¹⁰.

La nuit du 4 août 1789, en abolissant les privilèges que sont la chasse et le droit de colombier, sera quelque temps responsable des ravages dans toutes les espèces, et les pigeons domestiques ou sauvages n'y échappent pas.

Mais l'histoire de cette espèce ne peut se satisfaire de l'événementiel et du découpage chronologique humain. Il faut, pour bien en saisir l'évolution, l'étudier sur un temps long. Qu'elle soit établie par l'homme ou par la nature, la sélection dont elle fait l'objet n'aboutit à un résultat visible qu'après bien des décennies, plus souvent des siècles.¹¹ C'est pourquoi cette observation s'étale du XVIe siècle, période charnière où l'Homme commence à interagir massivement avec la nature, jusqu'au début du XXe siècle où la modernité et la technologie lui font abandonner des pratiques ancestrales qui modifient profondément le milieu et le comportement du volatile.

Le défrichement des milieux naturels que sont les forêts pour les pigeons ramiers (*Columba Palumbus*) et l'exploitation des falaises rocheuses, milieu naturel des bisets (*Columba Livia*)¹², va pousser l'adaptation des columbidés à un paysage fortement modelé par la main de l'Homme. Ainsi, au début de l'Époque Moderne, une typologie des espèces du pigeon s'établit, fixant les frontières de celles des animaux domestiques et sauvages, des sédentaires et des voyageurs/migrateurs, mais aussi celles des pigeons des villes et des pigeons des champs.¹³

Cette histoire de l'espèce des columbidés est donc une histoire fortement anthropocentrée dans laquelle l'homme est intervenu de manière directe ou indirecte sur l'évolution de l'espèce : de libre, l'animal a périclité vers une forme de semi-domestication¹⁴ pour se disperser à nouveau et se sédentariser en commensal, animal parasite qui répugne aux populations urbaines.¹⁵

¹⁰ MUSSET Jacqueline, « Le droit de colombier en Normandie sous l'Ancien Régime », *Annales de Normandie*, vol.34, 1984, pp 51-67

¹¹ DARWIN Charles, *The variation of animals and plants under domestication*, vol 1, chap V et VI, 1875(1868). pp 137-235

¹² DIDEROT D, D'ALEMBERT J-R article « Pigeon. » *Encyclopédie ou Dictionnaire Raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers*. Le Breton Editeur, Paris, 1751

¹³ BUFFON, *Histoire naturelle des oiseaux. Tome second*, Imprimerie Royale, Paris, 1770-1783, p 491

¹⁴ SAINT-HILAIRE G, *Acclimatation et Domestication des Animaux Utiles*, La Maison Rustique, Paris, 1836

¹⁵ JEROLMACK.C, « How pigeons became rats : the cultural-spatial logic of problem animals », *Social Problems*, 2008, pp.72-94.

Pourtant, le pigeon fut roi et nous en fûmes tributaires comme nous lui fûmes redevables. Plus discret dans l'Histoire que le lion ou le loup dans leur nature sauvage ou que le cheval et le chien dans leur nature domestique, il faut désormais en reconnaître la place comme un élément omniprésent au cours des époques étudiées par l'homme et le considérer comme un rouage de l'histoire économique, sociale, culturelle et guerrière de l'homme. Il faut aussi se représenter sa multitude dans une histoire sensible en y intégrant le spectacle de sa présence dans le ciel, sur terre ou dans les arbres sans oublier non plus ses formes, ses couleurs et ses odeurs.

Dans un article de 1997¹⁶ Eric Baratay et Jean-Luc Mayaud décrivent par le menu l'avancée des travaux concernant les rapports Homme/Animal en livrant une historiographie détaillée et unique à ce jour. Ils nous y révèlent que « ce champ pour l'histoire » n'a pas été l'apanage des historiens, mais des zoologues, plus férus d'histoires naturelles, des vétérinaires, des érudits ou d'amateurs locaux soucieux d'écrire sur l'étendue des connaissances à propos de la chasse, de la boucherie, de l'élevage ou de décrire des bêtes sauvages dans une nature encore peu soumise¹⁷. La plupart des écrits sur ce thème ont été réalisés par des inconnus : le pigeon est lui aussi l'objet de passions d'amateurs, le sujet de manuels ou de traités concernant des pratiques, sportives, ludiques, cynégétiques voire encore simplement professionnelles quand elles concernent l'élevage.

Quelques ouvrages inaperçus cependant ont « connecté » l'Histoire Naturelle et l'Histoire Économique et Sociale. Dès 1941, Éric Dardel s'intéresse au comportement de l'animal pour en saisir les répercussions dans le monde des Hommes¹⁸ ; mais il faut attendre 1975 toujours selon les recherches historiographiques poussées des deux auteurs concernant pas moins de 800 ouvrages, pour que Robert Delort « exhume » le sujet dans sa thèse d'État sur les fourrures en occident à la fin du Moyen-Âge¹⁹ : les animaux ont enfin leur propre histoire influencée par :

« les contraintes et les variations du milieu dont l'homme n'est qu'une partie...»²⁰

¹⁶ BARATAY E. MAYAUD J.L « Un champ pour l'histoire : l'animal ». *Cahiers d'histoire* [En ligne], 42-3/4 | 1997, mis en ligne le 16 janvier 2008, consulté le 27 février 2015. URL : <http://ch.revues.org/303>

¹⁷ BRISEBARRE Anne-Marie « Éric Baratay et Jean-Luc Mayaud, eds., *L'animal domestique, XVIe-XXe siècle*, *Cahiers d'histoire* XLII (3-4), 1997. », *Études rurales* [En ligne], 155-156 | 2000, consulté le 11 mai 2015. URL : <http://etudesrurales.revues.org/60>

¹⁸ DARDEL Éric, *La Pêche harenguière en France : étude d'histoire économique et sociale*, PUF, 1941

¹⁹ DELORT Robert, *Le commerce des fourrures en Occident à la fin du Moyen Âge*, thèse d'État, De Boccard, 1980.

²⁰ DELORT Robert, *Les animaux ont une histoire*, Paris, Seuil 1984, p 5

À ce stade, et trente ans après le coup d'envoi par Robert Delort d'une histoire des animaux, tout traitement du sujet demeure une contribution nécessaire à l'avancement du projet. Nous ne nous étonnerons pourtant pas dans le récit qui suit de découvrir que l'histoire de l'espèce colombine traitée ici n'échappe pas à une constante anthropocentrique : elle reste en effet une histoire neuve dont le champ n'a été qu'insuffisamment labouré par les historiens et dont il faut poser des bases.

Pourtant, depuis une dizaine d'années, des équipes de chercheurs d'horizons scientifiques divers se penchent sur les problématiques environnementales que soulèvent les columbidés. Certains de ces chercheurs²¹, plus récemment encore, sont parvenus aux conclusions que leur démarche devait se nourrir d'une étude historique et ont donc défriché, ces trois dernières années, à la Bibliothèque Nationale Française, un corpus d'environ 240 textes, autant dans les domaines littéraires qu'historiques.

Au-delà des thèses déjà développées en médecine vétérinaire qui peuvent faire aussi référence à l'histoire mais qui se penchent plus sur les concepts épidémiologiques, l'équipe de Zina Skandrani est interpellée par le paradoxe révélé par l'étude historique entre la représentation invasive actuelle du pigeon et la place qui fut sienne au cours des millénaires précédents²². Cette recherche qui oeuvre pour une démarche de réhabilitation de l'espèce considère un champ plus large qui axe principalement son étude sur la symbolique du *pigeon biset*.

Mais pour comprendre, au-delà du mythe, le récit d'histoire économique et sociale de l'espèce entière, il convient plutôt d'échantillonner, de détailler les pratiques et de s'appesantir sur des sources anciennes et écrites référençant un territoire précis.

Choisir, dans les lignes qui suivent, de situer la démonstration en Dauphiné puis en Isère est aussi une tentative de rétablir l'étendue du règne de cet animal et montrer, par le biais d'une histoire sensible aussi bien économique, sociale que culturelle, son impact *in fine* et sa présence dans une époque révolue dont les traces restent encore fraîches.

Le Dauphiné, en effet, puis l'Isère ne sont pas perçus comme des régions colombophiles. De nombreux ouvrages émanent de Normandie, de Picardie pour nous raconter et nous décrire les colombiers ; nous connaissons la chasse à la Palombe dans les Landes ou au-dessus des Pyrénées, signalées dès le XVIIIe siècle au travers d'une vaste littérature de traités de chasse ou encore les concours de pigeons dans le nord de la France

²¹ SKANDRANI et al.: *op.cit.*

²² *Ibid.*

ou en Belgique au XIXe siècle par de nombreux manuels d'élevage, de livres s'y rapportant ; mais sur le Dauphiné rien de tel !

Pourtant, le paysage dauphinois n'est pas exempt des traces matérielles de cette présence²³. Malgré plusieurs tentatives d'inventaires afin d'éviter leur disparition et les alertes lancées par plusieurs historiens et amateurs ²⁴, elles se font plus rares ou capricieuses car fondues dans l'expansion des villes, « avalées » par d'autres constructions, transformées et utilisées à d'autres fins ou simplement oubliées par l'Histoire.

Le ciel, quant à lui, révèle parfois encore le vol de quelques *pigeons ramiers* dont les instincts grégaires peuvent encore s'observer, y compris dans nos villes contemporaines, mais à moindre échelle.

L'omniprésence d'une symbolique actuelle qui tend à restreindre la richesse de cet animal à néant étouffe et occulte une histoire commune bien différente de l'interdépendance millénaire des deux espèces. En l'état, *Le fil à la patte* n'est pas tant ici celui qui retient celle d'un volatile libre d'aller et venir, mais la symbolique de la contrainte de l'homme dépendant des pratiques qu'il a initiées pendant des siècles et de l'impasse dans laquelle il se trouve quant à la gestion contemporaine de l'espèce.

Contraint, l'homme l'est par sa passion pour l'élevage et pour la chasse aux pigeons qu'ils soient sauvages ou domestiques : il est tenu d'édifier un bâti complexe aussi utilitaire que symbolique, il doit se plier aux saisons et défier la loi, il est encore épié, surveillé, suspecté quand il détient des pigeons voyageurs. Son comportement ambivalent et énigmatique qui passe de l'amour au désamour pour l'animal et les pratiques qui lui sont conjointes, doit s'étudier au même titre que l'évolution de celui de l'oiseau qu'il convoite.

Nous ne pourrions considérer autrement que par ce prisme, ni la présence patrimoniale moindre de colombiers en Dauphiné face à la pléthore de ceux-ci dans certaines régions françaises, ni la raréfaction de pigeons ramiers, les fameuses palombes, dans le couloir rhodanien lors des migrations, alors qu'elles ont par millions subi le même sort ailleurs pendant des siècles, et ce, jusqu'à nos jours, sans que leurs vols s'amenuisent autant. C'est encore par ce biais qu'il faudrait jauger, dans un département comme l'Isère, la quasi-inexistence des lâchers de pigeons voyageurs, pratique culturelle et véritable patrimoine immatériel, alors qu'ils subsistent et persévèrent actuellement dans leur succès dans les régions du nord de la France.

²³ Annexe n°4

²⁴ TALON Charles, *Histoire de la vie rurale en Bas-Dauphiné*, Lyon, Bellier, 1981

Ce texte qui a pour ambition de mettre en lumière le patrimoine matériel et immatériel que sont les pratiques et les lieux de pratiques issus de la relation homme/pigeons dans le cadre d'une histoire à la fois culturelle, économique et sociale intègre conjointement un éclairage sur la vie d'une espèce au sein d'une histoire de l'environnement.

Il s'agit donc pour cela de confronter ou d'assembler des volumes de sources écrites et manuscrites allant de l'Époque Moderne²⁵ à l'Époque Contemporaine dans des domaines de connaissance aussi variés que ceux des techniques du bâti, de la chasse, de l'élevage, du dressage et de la sélection artificielle, repérées dans les sources et comparées *in situ* pour certaines²⁶, afin de se représenter l'adaptation des deux types de columbidés étudiés ici, le pigeon ramier et le pigeon biset, dans leur milieu naturel ou créé par l'homme.

Ce premier volume, à valeur introductive, se penche sur trois aspects de cette relation dans l'intention de mettre à jour, à terme, le rôle majeur de l'impact de l'homme sur l'évolution des columbidés. Le cadre chronologique de cette étude concerne donc trois pratiques culturelles et sociales : l'élevage en colombier aux XVIe et XVIIe siècles communément nommé *colombiculture* ; la cynégétique des palombes aux XVIIIe et XIXe siècles et l'usage du pigeon voyageur à des fins militaires ou sportives au sein des sociétés colombophiles aux XIXe et XXe siècles. Celui-ci s'interrompt après la 1ère guerre mondiale en raison de la densité des sources contemporaines qui devraient à elles seules faire l'objet d'un volume supplémentaire.

Il faut noter que cette recherche n'implique pas que les pratiques explicitées ici soient limitées aux cadres chronologiques définis par le plan : des colombiers ont en effet été construits en Dauphiné au-delà du XVIe et du XVIIe siècle, tout comme la chasse fut pratiquée avant le XVIIIe et bien après le XIXe siècle. Quant à l'utilisation du pigeon voyageur, nous l'avons vu, elle n'est pas uniquement le fait des sociétés colombophiles du XIXe et du XXe siècles. Tout se chevauche donc, mais le trait est ici appuyé sur l'apparition, l'apogée, voire le déclin de ces pratiques.

²⁵ DE SERRES Olivier, *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, Jamet-Métayer, Paris, 1600

²⁶ Voir illustrations des trois pigeonniers de Bouvesse-Quirieu-[Chap.II, 3ème partie.]

Au cours d'un premier récit, nous avançons que le type des pigeons bisets d'élevage a été fixé dès le Moyen-Âge par la création des colombiers domestiques, répandus sur tout le territoire du Dauphiné comme partout en France²⁷.

La recherche de colombiers sur le territoire pourtant non exhaustive du fait de la consultation incomplète des inventaires après décès ainsi que de l'ensemble des parcelles, tâche chronophage, ne doit pas amener à conclure à l'inexistence de ceux-ci, par exemple, en Grésivaudan, comme la seule base des archives de la Maîtrise des Eaux et Forêts de Grenoble et de Saint-Marcellin du XVIIe et du XVIIIe siècles, dépouillée dans sa totalité²⁸, pourrait nous le laisser croire. Certes, aucune mention n'est faite dans ces procès-verbaux d'un délit de chasse sur les volatiles d'un colombier, à l'exception du Valentinois où les inventaires après décès révèlent la présence de colombiers sur des territoires réduits, mais il faut malgré tout considérer l'esprit du temps et envisager que chaque château et chaque abbaye se devaient de posséder cet outil de pouvoir et de richesse²⁹, pour les raisons pratiques et symboliques que nous sommes en mesure d'expliquer.

L'implantation du bâti dans le nord du Dauphiné peut aussi s'observer dans les parcelles de 1698 de Villeurbanne ou encore pour le Lyonnais au travers des inventaires après décès du Valentinois, qui montrent un maillage serré de ces édifices sur le terrain. De manière plus contemporaine, on peut encore rechercher la présence des colombiers anciens dans les annonces immobilières ou par la lecture des toponymes sur une carte où figurent les noms des rues ou des villages.

Mais, pour jauger de la valeur que peuvent avoir ces colombiers et de l'impression qu'ils peuvent donner dans le paysage et pour se représenter celles qu'ils auraient pu avoir et donner sur les habitants et les passants de jadis, plusieurs visites dans le nord-ouest de l'Isère furent nécessaires. Le dessein était ici, par une étude de terrain, de calculer approximativement au moins le coût de ces édifices et de rendre compte de leur importance comme facteur autant économique sur le territoire que symbolique dans le paysage.

Le questionnement sur la cynégétique développée dans la deuxième partie englobe des connaissances sur la chasse contemporaine, utiles à la compréhension des chasses de

²⁷ LISSOT G., *Pigeons domestiques et voyageurs*, Paris, Flammarion, 1975, p 97

²⁸ Archives De l'Isère(ADI)-17B

²⁹ LETELLIER Dominique. *Pigeonniers De France : Histoire Économique et Sociale, Technique Architecturale, Conseils De Restauration*, Privat, Toulouse, 1991, p.22

jadis, et sur les sources écrites comme les traités de chasse anciens ou encore les procès-verbaux des gardes-chasse des Maîtrises des Eaux et Forêts. Elle devrait comporter une étude plus complète et surtout plus systématique qui aurait permis d'établir géographiquement avec plus d'exactitude les passages des volatiles au cours de leur migration au XVIIIe siècle par l'étude des couloirs de chasse, mais elle reste là encore à ce stade incomplète.

À cela, une raison simple qui montre les limites de la loi : la difficulté des gardes-chasse sous l'Ancien Régime à intervenir en tout lieu et en tout temps : une chevauchée pour saisir une coupe de bois aux alentours de Grenoble permet pendant ce temps une chasse miraculeuse sur les monts du Lyonnais !

L'histoire de la pratique de la chasse au pigeon ramier, pigeon sauvage peu enclin à la domestication, révèle un rapport d'un tout autre type, celui de l'homme et de la nature. Elle doit nous amener à nous questionner sur le rôle direct de l'influence de l'homme sur son propre milieu. Les délits de chasse indiquent l'évolution de la pratique et l'apparition des filets : les *pantières* ou *pantaires*³⁰, au milieu d'une nature largement exploitée qui nous laisse entrevoir un monde plein, où les destins des animaux et des hommes s'entrecroisent au rythme des catastrophes naturelles qui guettent³¹ en raison d'un interventionnisme démesuré et d'une surexploitation du milieu naturel dû aux crises qui se succèdent. L'oiseau nicheur par excellence, le ramier, oiseau des bois, doit migrer sans cesse dans un espace renouvelé par la main de l'homme qui défriche sans cesse et qui le capture par milliers sur son grand chemin.

Sur les territoires jadis Dauphinois et aujourd'hui morcelés en plusieurs départements et plus particulièrement celui de l'Isère, une troisième partie portera sur l'évolution d'une pratique ancestrale déjà révélée par Pline l'Ancien³² : celle de la discipline reine des pigeons voyageurs qui au XIXe siècle enthousiasmera les foules.

Les aptitudes et la reproduction prolifique des pigeons permettent des mutations animales rapides : devenus à force de croisements, pour certains presque aussi gros qu'une poule, pour d'autres des animaux de luxe faisant la fierté de leurs propriétaires, les pigeons

³⁰ ADI 17B48-PV du 27/10/1774

³¹ ADI-17B-PV du 15-3/09/1737 (retranscrit le 14/02/1776)

³² PLINE l'Ancien *Histoire naturelle*, livre X « Des animaux ailés » Paris : Editions Les Belles Lettres, 1961, p 66

se distinguent pour leur agrément. Leurs couleurs extraordinaires et chatoyantes les transforment en animaux de compagnie distingués. Leur participation à des concours aux catégories multiples concernant le plumage et finalement la vitesse et la voltige mèneront la pratique colombophile à son apogée.

Éléments de la modernité, les pigeons vont devenir en sus des auxiliaires de la IIIe République. Les sociétés colombophiles, fondées dès le début du XIXe siècle, seront soumises au contrôle pressant de l'État et de l'armée dans le climat revanchard de l'après-guerre Franco-Prussienne de 1870/71, comme le révèlent les recensements annuels et les enquêtes de mœurs obligatoires puisés dans la série des archives militaires aux Archives Départementales de l'Isère³³.

Le désir de possession chez les heureux propriétaires qui multiplie sous les toits de Grenoble, de Vienne ou de Rives des centaines et des milliers de volatiles, ne semble pas pour autant se tarir. À l'image de l'homme, le pigeon amorce alors un virage qui le rend essentiellement urbain :

le pigeon s'est emparé de la clef des champs.

³³ ADI-8R

Livre 1

L'élevage du biset, la pratique du colombier du XVIe au

XVIIe siècle

Introduction livre 1

Olivier de Serres, dans son ouvrage *Le Théâtre d'Agriculture et mesnage des champs*, paru une première fois en 1600, écrit, dans la partie concernant « la conduite du poulailler, du colombier, de la garenne, du parc, de l'étang, du rucher et des vers à soie », au chapitre VIII, qu'il considère le colombier comme un véritable « gardemanger » mettant à l'abri des famines et des disettes, encore nombreuses à l'Époque Moderne. Trois choses lui paraissent nécessaires à l'établissement d'un bon élevage :

« le logis, les pigeons, leur gouvernement »³⁴

C'est en effet par le biais de l'observation du volatile, de ses us et coutumes que l'élevage puis la construction du logis vont se développer. La continuité de cette observation mènera cette pratique au seuil d'une proto-industrie qui verra techniques et environnement architectural se perfectionner.

Très tôt dans l'histoire, les hommes qui ont appris à les élever ont fabriqué à ces volatiles des demeures de grand confort adaptées à leurs comportements grégaires, spécificité unique dans le règne domestique que seuls les chevaux semblent partager. Du Maghreb à la Turquie en passant par l'Égypte ou l'Espagne, le monde connu possède des édifices qui se distinguent chacun par leur propre architecture. Tous ne sont pas parvenus jusqu'à nous tels ceux construits en pisé dans la région de l'Ain³⁵, mais tous ont la même raison d'être : une productivité sans égal dans le monde de l'élevage dès la fin du Moyen-Âge.

Au XV^e siècle, l'actuelle surface du territoire Français ne compterait pas moins de 42000 colombiers³⁶. Objets de prestige, ils comptent en moyenne de 60 à 500 *boulins*³⁷ suivant les régions, les coutumes et le droit. L'allure de certains indique alors aux manants et aux gens de passage par un simple calcul la taille du domaine, le rang de fortune et la puissance de leurs propriétaires. La fameuse nuit du 4 août 1789 verra interdire l'ensemble

³⁴ DE SERRES Olivier, *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, Jamet-Métayer, Paris, 1600, p 607

³⁵ THOUNY Frédéric, *étude géographique, historique et patrimoniale des pigeonniers de l'ouest du département de l'Ain*, Université Jean Moulin, Lyon III, mémoire de maîtrise, 1997

³⁶ CHESNE Corinne, *Pigeons*, Paris, Artemis, 2008, p 84[selon une estimation théorique établie en 1805 par un rédacteur de la nouvelle édition complétée du *Cours complet d'agriculture Théorique de l'abbé ROZIER*, Tome sixième rue et Hôtel Serpente, Paris, p.424.]

³⁷ Niche creusée dans le colombier accueillant le nid des oiseaux.[voir illustration 8]

des privilèges de l'Ancien Régime dont le droit de colombier, réservé jusqu'alors aux seigneurs Haut-Justiciers.

À cette date chacun pourra construire comme il le veut sa propre *fuie*, son propre pigeonier ou colombier, à condition d'en avoir les moyens, sachant qu'un simple couple de biset dévore près de 50kg de grains par an. Le droit stipule dorénavant l'obligation d'enfermer les pigeons dans les colombiers aux périodes de semailles et de récoltes, et en permet l'abattage dans le cas où les volatiles pointent leur bec hors de ce périmètre. Les grands colombiers tomberont alors vite en désuétude !

« de ces deux conditions, la dernière seconduit activement le germe de destruction que renfermoit la première ; aucune des considérations de raison et d'utilité publique qui devoient faire préférer toute autre mesure à celle-ci ne fut balancée, tant il est vrai que les orages politiques sont doublement funestes en ce qu'ils nécessitent beaucoup de lois et qu'ils ne permettent pas de les bien faire ! »³⁸

³⁸ ROZIER François, *Cours complet d'agriculture Théorique, Pratique, Économique, et de Médecine Rurale et Vétérinaire ; Suivi d'une Méthode pour étudier l'Agriculture par Principes Par une Société d'Agriculteurs, & rédigé par M. l'Abbé Rozier...*, Tome sixième rue et Hôtel Serpente, Paris, 1805, p.423

Chapitre I – *Columba livia*, l'espèce domestique

I / Des origines sauvages



III.1 - *Columbia livia* .G. Melin 1789

1) Le pigeon domestique

De nombreux animaux sauvages ou domestiques fascinent encore. Le loup, le cheval, le chien ou le chat possèdent des titres de noblesse dans la littérature, mais ont aussi récemment fait l'objet d'études historiques plus complètes³⁹. En histoire de l'art, il n'est pas rare de retrouver des représentations qui autorisent en partie une lecture symbolique révélatrice de la place de ces bêtes. Les bestiaires moyenâgeux sont omniprésents sur nos édifices et sur les enluminures autant que dans nos contes de fées. Plus près de nous, des historiens ont écrit sur les commensaux de nos villes que sont les rats mais aucun n'a entamé un travail sur l'espèce des columbidés qui le mérite pourtant amplement.

Qu'est-ce qu'un pigeon domestique ? L'origine de l'espèce qui sera élevée en colombiers est encore discutée par les naturalistes mais elle s'est probablement fixée au

³⁹ ROCHE Daniel, *La Culture équestre occidentale, XVIe-XIXe siècle, L'ombre du cheval: Tome 1, Le cheval moteur, Essai sur l'utilité équestre*, 479 p, Paris, Fayard, 2008.

Moyen-Âge⁴⁰. Le pigeon biset, de son nom latin *columbia livia* semble être la source des pigeons d'élevage à l'Époque Moderne. Issu lui-même de plusieurs croisements de l'espèce des columbidés⁴¹, sauvages puis apprivoisés, il est un oiseau solide qui peut supporter l'hiver à l'abri du vent aussi bien que les grosses chaleurs du creux de l'été comme ses ancêtres, pigeons de roches et pigeons romains.

2) Des ancêtres mobiles

Le pigeon biset dont l'ancêtre nichait dans les roches de falaises⁴² n'est plus présent qu'en de très rares endroits comme en Corse. Il a probablement adapté sa nidification aux changements de son milieu. Les défrichements de forêts successifs, mais aussi l'excavation quasi systématique des falaises afin d'en retirer toute sorte de pierre a durablement influencé l'habitat du volatile.

C'est encore une forme de déterminisme comportemental de l'animal qui aujourd'hui semble étayer cette théorie. Le biset tend à retrouver dans les façades des immeubles de nos villes contemporaines les falaises de jadis, mais retourne aussi à la campagne et dans la forêt sous la pression des facteurs d'étalements urbains actuels.

L'homme a très tôt observé les besoins de cet oiseau nicheur et a su l'apprivoiser dans un premier temps en lui offrant un habitat ressemblant à celui de son milieu naturel : le colombier. La domestication est bien née de cette première observation bien qu'il soit préférable de nuancer ce terme, puisque la colombiculture de l'Époque Moderne laisse la plupart du temps ces volatiles entièrement libres d'aller et venir en dehors du colombier. Buffon ne dit pas autre chose lorsqu'il considère cet animal comme interdépendant de l'homme, à la limite du *commensal*⁴³ :

« ce sont plutôt des captifs volontaires, des hôtes fugitifs qui ne se tiennent dans le logement qu'on leur offre qu'autant qu'ils s'y plaisent. »

Voilà qui souligne le caractère « volatile » de l'espèce ainsi que ses comportements différents en matière d'habitat naturel ou artificiel.

⁴⁰ LORVELEC.O., VIGNE J.-D. & PASCAL M., Le Pigeon marron (le Pigeon biset) : *Columba Livia* J.F. Gmelin, 1789, *op.cit.*

⁴¹ DARWIN Charles, *op.cit.*, pp 137-235

⁴² LORVELEC.O., VIGNE J.-D. & PASCAL M., Le Pigeon marron (le Pigeon biset) : *Columba Livia* J.F. Gmelin, 1789, *op.cit.*

⁴³ *Ibid.*, p 18

3) Une espèce volatile

La liberté du volatile questionne la pratique de son exploitation par l'homme. Si le pigeon biset peut trouver dans la nature un fournisseur de graines sauvages et de l'eau à profusion une bonne partie de l'année, c'est généralement au milieu des champs cultivés que l'oiseau trouve sa pitance. L'oiseau est un grand consommateur « de toute forme de bleds »⁴⁴, vesces, épeautre, orge ou seigle, mais raffole principalement de blé dur qu'il picore à la fenaison ou pendant la moisson.

Le pigeon est un oiseau dont la sociabilité grégaire l'oblige à des déplacements groupés, déplacements qui se font non seulement au gré des champs nourriciers, mais aussi en fonction des attaques qu'il peut subir dans les airs comme au sol. Les comportements de réaction de masse peuvent aussi être motivés par la peur, et l'oiseau se dirigera alors instinctivement vers un milieu sécurisé où il pourra nidifier en paix, se reposer de son vol et s'abriter de ses principaux prédateurs.

Ces derniers sont assez nombreux à goûter de leur chair ou de leurs œufs et, la plupart du temps, au sol, les rongeurs tels les martres ou les rats peuvent faire des ravages importants dans les nids, quand du ciel les foudroient les autours, les faucons, les aigles et les chouettes. Pour échapper à ces derniers qui les attaquent en plongeant puis en remontant sous eux pour les saisir à la gorge, les nuées de pigeons ont développé un vol particulier et plongent automatiquement dès que l'éclair blanc de l'autour brille sous eux. Ces chutes démonstratives se retrouvent aussi dans les parades nuptiales du mois d'avril.⁴⁵

Le pigeon biset n'est pas non plus un oiseau véritablement sédentaire. Il peut changer de pigeonnier si son maître n'est pas assez observateur et ne lui a pas fourni le bon partenaire, le bon logis ou les bonnes graines comme nous en fait part Buffon :

« ..autant qu'ils y trouvent de la nourriture abondante, le gîte agréable et toutes les commodités toutes les aisances nécessaires à la vie, pour peu que quelque chose leur manque ou leur déplaie, ils quittent et se dispersent pour aller ailleurs... »⁴⁶

Le pigeon conserve donc une certaine autonomie et peut être suffisamment volage pour rappeler à l'homme que rien ne l'attache autant à lui qu'une relation où la liberté tient

⁴⁴ DE SERRES Olivier, *op.cit.*, p 632

⁴⁵ DEBORD A *et al.*, les pigeons de A à Z, Eugen Ulmer, Paris, 2012

⁴⁶ BUFFON, *op.cit.*, p 491

un rôle d'importance. Peut-être est-ce cette distance qui le rend alors si désirable aux yeux de l'homme ?

II / Un objet de fascination

L'espèce des columbidés s'est développée depuis des temps immémoriaux entre nature et culture, entre haine et amour immodéré comme nous le livre Pline l'Ancien dans le dixième livre de son Histoire Naturelle dédié aux oiseaux :

«[...] Et harum amore insaniunt multi »⁴⁷

Comment expliquer un tel succès millénaire ? En quoi un tel animal peut-il à lui seul déchaîner autant de passions ?

1) Une apparence remarquable

Ce qui différencie ce volatile dans la relation qu'il peut avoir avec l'homme a pour origine un aspect polymorphe. La fascination qu'éprouve l'homme s'exerce en tout premier lieu par l'apparence de l'animal qui ne lasse pas par la grâce et la multiplicité de sa robe aux couleurs et aux dessins si différents.

La beauté de l'animal réside peut-être dans le nombre extraordinaire d'espèces et de sous-espèces qui recouvrent la planète⁴⁸, une palette d'environ 400 races, et ce dans les endroits les plus inattendus et sous les aspects les plus incroyables⁴⁹. Cette nature prolifique est peut-être à l'origine de la diversité de sa robe mais aussi de ses formes fascinantes puisque l'animal varie en taille et en couleur de façon remarquable.

De la blancheur nacrée due à une série de croisements ancestraux et domestiques à des éclats dorés de toutes sortes, les teintes varient du blanc au marron en passant par le gris-bleu, le vert ; et les plumages offrent quantité de formules. Ainsi retrouve-t-on ce qu'Olivier de Serres nomme des *pigeons pattés*, dont le plumage recouvrant les pattes chasse parfois malencontreusement les œufs du nid. Les plumes peuvent aussi recouvrir la

⁴⁷ « Beaucoup de gens ont une passion pour les pigeons ».

⁴⁸ DEBORD A *et al.*, les pigeons de A à Z, p.13

⁴⁹ Annexe n°5 [Dronte de l'île Maurice(dodo) - Pigeon de Nicobar]

tête donnant un aspect de collerette « pigeonnant » comme le torse du biset peut se bomber prenant un aspect « boulant »⁵⁰.

L'aspect extérieur offre des dessins tout à fait différents rappelant pour certains les origines sauvages du pigeon colombin ou du pigeon des roches dont la queue est barrée de bandes noires et que nous retrouvons encore en grand nombre aujourd'hui dans les villes puisque cette souche est devenue commensale dès le XIVE siècle en Angleterre⁵¹

Enfin, les pigeons peuvent offrir des tâches de diverses formes et tailles, des « quadrillages » dits « écailles » ou pour certains des colliers plus marqués que leurs cousins ramiers.⁵²

2) Une constitution particulière

D'autres aspects encore dénotent la fascination pour un tel animal et résident dans son observation quotidienne lors de son élevage.

Pour la plupart des espèces d'oiseaux, la reproduction n'a lieu qu'une fois par an à la sortie de la saison des amours, c'est à dire au printemps, signe du renouveau pour l'ensemble des espèces. Cet état de fait est la conséquence de la dépendance des oiseaux aux nutriments que sont les insectes et les végétaux qui ne sont disponibles qu'une partie de l'année et en des quantités mesurées et inégales.

Or, la particularité du pigeon réside dans le fait qu'il produise dans sa gorge ce que l'on nomme « le lait de jabot » qui sans être tout à fait du lait est produit par l'hormone de la prolactine. Aliment riche, renforcé en vitamines, il fait office de nourriture et de vaccin.⁵³ Le plus extraordinaire de cette substance est qu'elle est produite indistinctement par le mâle et par la femelle, mettant ainsi à l'abri l'ensemble des pigeonneaux de tout manque lors de leur sevrage. C'est là que se situe la source et le secret de prolificité de ce volatile exceptionnel qui se passe de graines les premiers jours de son existence.

⁵⁰ Annexe n°6

⁵¹ LORVELEC.O., VIGNE J.-D. & PASCAL M., « Le Pigeon marron (le Pigeon biset) : *Columba Livia* J.F. Gmelin, 1789 », *op.cit.*

⁵² DEBORD A *et al.*, *op.cit.*, pp 24-25

⁵³ LÉBOUCHER Gérard, GASPARINI Julien, «La reproduction du Pigeon biset urbain », *Le pigeon en ville Écologie de la réconciliation et gestion de la nature*, Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France, Paris, pp.9-10

Un autre fait notable qui a pu faire l'objet de l'intérêt de l'homme est la longévité de ces oiseaux en domesticité. Même si la plupart d'entre eux pour des raisons d'élevage sont tués au-delà de la quatrième année, année autour de laquelle leur reproduction semble s'affaiblir, plusieurs ouvrages mentionnent la possibilité pour l'oiseau de vivre une trentaine d'années en captivité⁵⁴. Cette longévité a aussi pu être confirmée par l'observation, aux États-Unis, du dernier *passenger pigeon*, « Martha », qui mourut en captivité au zoo de Cincinnati au début du XXe siècle à l'âge avancé de vingt-neuf ans⁵⁵.

3) Envoûtante vitesse

L'homme éprouve depuis toujours une fascination pour le vol dans les airs. Tout d'abord parce qu'il s'agit là de la maîtrise d'un élément naturel auquel il attache une charge symbolique, ensuite parce que cette faculté est liée à la vitesse qui de l'antiquité à l'Époque Moderne n'est pas une dimension à laquelle l'homme accède mécaniquement.

Or, la découverte de la capacité des pigeons à revenir à un endroit précis après avoir réalisé parfois des centaines de kilomètres va s'avérer être une révélation, voire une révolution en matière de communication. L'animal est rapide et aucun autre moyen de locomotion n'atteint une telle vitesse. Il faut envisager pour l'époque ce que représente un vol de 45 voire de 100 km/h selon les volatiles et les conditions météorologiques⁵⁶.

Posséder des pigeons, c'est donc être à même de connaître l'histoire du Monde dans une actualité, une immédiateté offrant à son propriétaire le pouvoir et le don d'une quasi-ubiquité. Faut-il rappeler ici la temporalité liée aux déplacements à une époque où les routes, pour peu fréquentables qu'elles soient, demeurent quasiment inexistantes ? Peut-on encore comparer la vélocité d'une nuée de pigeons à celle d'un relais de poste à cheval ? Là où quelques jours seront nécessaires à une chevauchée d'importance, le seigneur possesseur de pigeons voyageurs obtiendra en quelques heures seulement l'information nécessaire et disposera une avance incontournable dans le règlement de ses affaires..

Comment se saisir de surcroît d'un tel auxiliaire dans les airs ? Comment différencier le porteur de message du simple volatile survolant le champ de bataille ? Le pigeon constitue au demeurant une parfaite couverture pour le passage de messages secrets

⁵⁴ LEGENDRE Marcel, *Colombes, pigeons et tourterelles: leur histoire, leur élevage*, N.Boubée, Paris, 1971, p.17

⁵⁵ SHUFELDT Robert Wilson, « Anatomical and other notes on the passenger pigeon (Ectopistes migratorius) lately living in the Cincinnati Zoological Gardens », *The Auk*, n° 32, 1915

⁵⁶ LEGENDRE Marcel, *op.cit.*, p10

et ne peut être saisi aussi facilement qu'une estafette militaire. Cette pratique devient alors une sorte de jeu : la vitesse, mais aussi les distances en furent les paramètres. Le dressage d'oiseaux de proie en constitua la réponse tactique. La bataille des airs avait désormais débuté, le pigeon devenait une arme qu'il fallait acérer.

« Ambassadeurs par le peuple pigeon,
Furent choisis et si bien travaillèrent,
Que les vautours ne se chamaillèrent »⁵⁷

Cependant, le pigeon n'est pas le symbole de la guerre, mais plutôt, comme nous le rappelle ici en 1676 le plus anthropomorphe de nos écrivains Français du XVIIe siècle, Jean de La Fontaine ; celui de la paix et de la diplomatie, plus proche de la nature de l'animal.

III / Des comportements d'exception

1) Une nature phénoménale

Le comportement du pigeon est tout d'abord guidé par sa nature. Nous l'avons vu plus haut, la particularité du pigeon est qu'il est en premier lieu un volatile caractérisé par une grande mobilité due à sa grande sensibilité aux variations climatiques que sont les températures, le vent et l'intensité de la lumière⁵⁸ aux différentes heures du jour. Cette sensibilité est un mécanisme de survie pour l'animal qui cherche ainsi principalement un espace nourricier où il pourra se reconstituer le temps de la nidification.

La restauration et le climat sont nécessaires au déclenchement des phénomènes de régulation de l'animal. C'est en effet une quantité suffisante d'eau et de nourriture qui vont lui permettre le *nourrissage* éprouvant de ses pigeonneaux qui requiert parfois des déplacements de vingt-cinq kilomètres par jour en moyenne pendant plus de trois semaines.⁵⁹

⁵⁷ LAFONTAINE Jean de, *Fables*, Livres VII, VIII, IX, Hatier, Paris, 1678

⁵⁸ DEBORD A *et ali*, *op.cit.*, p 43

⁵⁹ BOVET Dalila, « l'écologie du pigeon biset », *Le pigeon en ville Écologie de la réconciliation et gestion de la nature*, Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France, Paris, pp.7-8

Ces mêmes déplacements obligent le volatile à une hygiène sans faille et à l'entretien régulier de son plumage dont la mue totale s'opère dans une période d'avril à novembre⁶⁰, entraînant une fatigue supplémentaire chez l'oiseau. Cette mue de la totalité des *rémites*⁶¹ qui se fait par étapes est le marqueur de la santé de l'animal et de sa descendance. C'est aussi par l'observation de la qualité de son plumage que les éleveurs, dès l'Antiquité, sauront choisir les meilleurs reproducteurs. Il faut encore noter que la mue est déclenchée par le changement de la lumière et qu'elle peut cesser avec l'absence de celle-ci.

Ce plumage, l'oiseau l'entretient par un bain régulier et journalier après chaque vol et entre les deux repas quotidiens, le matin et le soir. C'est là que les pigeons se débarrassent naturellement d'une série de parasites comme les tiques qui pourraient alors se retrouver en grand nombre sur leur progéniture à peine formée et entraîner ainsi leur mort ou des malformations empêchant à terme leur envol.

2) Une sociabilité d'envergure

D'environ 300 grammes et pourvu d'un dimorphisme sexuel faible, le pigeon biset évolue dans un fonctionnement grégaire qui l'entraîne en général à réagir en même temps que la majorité des individus qui l'entourent. Au moindre battement d'ailes, c'est la nuée entière qui va se déplacer, soit pour se mettre à l'abri soit pour s'alimenter ailleurs.

Le volume que représente la multitude des pigeons en vol impressionne l'ensemble de ses prédateurs et gêne ceux-ci dans leur chasse. Les déplacements se font instinctivement en fonction des oiseaux de la nuée qui entourent le vol, de façon définie, mais non comptabilisée pour l'espèce à ce jour. Cependant, elle peut se comparer à d'autres types d'oiseaux comme les martinets romains qui se déplacent en fonction des réactions simultanées de sept oiseaux les environnant.

Les individus ont leurs existences propres et constituent de manière séparée des familles nucléaires dont le couple une fois formé ne se quitte plus. Il est exagéré de prétendre que ces couples soient fidèles puisque, si elle le juge nécessaire, la femelle pourra trouver un autre partenaire le temps d'une procréation, mais c'est bien le couple initial qui couvrera les œufs.⁶²

⁶⁰ DEBORD A *et ali, op.cit.*, p.42

⁶¹ Plumes de l'extrémité des ailes de l'oiseau

⁶² LISSOT G., *op.cit.*, p.63

Nous sommes loin des déclarations de Pline l'Ancien sur « la chasteté et l'adultère inconnu » des pigeons :

« Après les perdrix, c'est dans les pigeons qu'on remarque surtout l'ardeur amoureuse : mais la chasteté est la première de leurs qualités. L'adultère est inconnu chez eux. Fidèle à la foi conjugale, chaque couple demeure dans le domicile commun. Nul ne déserte le nid que veuf ou veuve. Les femelles supportent le caractère impérieux et parfois les injustices des mâles; car ils les suspectent d'adultère, et elles en sont incapables »⁶³

Mais il demeure que dans leur ensemble, la relation des pigeons relève d'une parité des plus équitables puisqu'en sus de couvrir les œufs à heures fixes⁶⁴, les deux volatiles nourrissent pareillement leur couvée étant tous les deux porteurs du « lait de jabot »⁶⁵.

Pendant l'élevage, il faut maintenir dans le colombier uniquement les couples formés et les pigeonneaux. Mâles et femelles célibataires, pigeons dit « de réforme » peuvent en effet devenir agressifs envers leurs congénères jusqu'à entraîner la mort de certains.

3) Aspects de la semi-domesticité

En domesticité, le pigeon n'a pas d'autres comportements farouches bien qu'il conserve toutes ses prérogatives sauvages et sa liberté la majeure partie du temps. Son instinct de protection le pousse lors des visites humaines liées à l'entretien, au ramassage et à l'hygiène, à se cacher au fond du boulin dans un premier temps. Mais aucune agressivité n'est notifiée lorsque l'homme récupère les œufs et les pigeonneaux.

Au contraire, le fait qu'on se saisisse des œufs déclenche une nouvelle ponte chez la femelle pigeon, trait encore remarquable de sa nature, et une femelle sans pigeonneaux ne tardera pas à nouveau à s'accoupler. Le volatile reste docile avec l'homme qui le nourrit, se laissant saisir et même dans bien des cas, caresser, comme l'homme aime à le faire avec les chats ou les chiens, preuve s'il en fallait une de la place particulière du volatile dans la famille domestique.

La domesticité du sujet est due à un apprivoisement qui se réduit au remplacement de son espace de nidification naturel par un autre, artificiel celui-ci, et à un nourrissage en

⁶³ PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle* Livre X-LII, *Des oiseaux*.

⁶⁴ DEBORD A *et ali*, *op.cit.*, p.42

⁶⁵ Le lait de pigeon est une substance nutritive contenue dans le jabot de l'animal. Elle est différente de la production mammaire des mammifères et se régurgite par le bec.

saisons froides. Les études récentes⁶⁶ montrent d'autre part que l'animal reconnaît celui qui le nourrit et peut le repérer dans une foule.

Comme pour tout animal domestique, l'apprivoisement nécessaire dans un premier temps est d'autant plus efficace que le volatile sera saisi dès son plus jeune âge et habitué à son nouveau logis. Pour cela, il existe des pigeonniers ou des volières de tri, qui séparent les sujets adultes des jeunes animaux, ces derniers étant alors enfermés dans le pigeonnier principal où ils sont nourris après leur sevrage au « lait de jabot ».⁶⁷

La réintroduction des adultes permettra au jeune pigeon de se saisir d'une autonomie lui permettant le va et vient utile à son nourrissage en plein champ. C'est donc par l'observation de ses congénères qu'il pourra par la suite mener son existence de volatile, d'où sa dépendance marquée à sa propre forme de sociabilité.⁶⁸

⁶⁶ Annexe n°7

⁶⁷ CHESNE Corinne, *op.cit.*, p.102

⁶⁸ DE SERRES Olivier, *op.cit.*, p 628

Chapitre II – Le colombier

I / Un édifice de puissance



III.2 - Détail de gravure dédiée à la conduite du poulailler, 1600⁶⁹

1) La puissance économique

La richesse de la France aux XVIe et XVIIe siècles repose sur sa puissance démographique et son économie agricole. La terre et la propriété foncière demeurent les seuls « signes extérieurs de richesse » et la possession d'un ou de plusieurs colombiers devient un marqueur de cette puissance.

« La maison du pigeon » n'a guère évolué depuis l'antiquité dans sa fonctionnalité autrement que par sa taille. Du pigeonnier Mésopotamien ou Égyptien, contenant plus de 30000 volatiles au pigeonnier des temps classiques contenant 1200 couples il y a une évolution certaine qui laisserait penser à un usage différent. Il n'en est rien. Le pigeon est toujours utilisé comme fournisseur d'œufs, de viande et de colombine, engrais le plus puissant de l'Époque Moderne qui devient plus courant avec l'extension des terres arables dès le milieu du XVIIIe siècle :

« Lorsqu'un terrain est froid et qu'il n'est absolument pas humide, il faut faire usage de beaucoup de fiente de pigeon[...]il n'y a point de composition qui forme engrais plus riche »⁷⁰

⁶⁹ Cinquième chapitre du *Théâtre de l'Agriculture et Mesnage des champs* d'Olivier de Serres

⁷⁰ HALE Thomas, *Le Gentilhomme cultivateur, ou corps complet d'agriculture*, traduit de l'anglais par DUPUY-DEMPORTES, chez P.G Simon, Paris, 1763, p 66

Dans la Beauce et en Ile de France, les principales régions productrices de blé dès le XVIIe siècle, le recours à la colombine, bien que secondaire face aux fumures des ovins, devient récurrent au XVIIIe siècle et amènera à l'exploitation de pratiquement 90% de la sole en Ile de France⁷¹.

Le blé est un des paramètres principaux qui détermine donc en France à ce jour une géographie des colombiers⁷², car cette pratique d'élevage repose essentiellement sur une forme de gratuité de la nourriture des pigeons qui la prennent directement dans les champs à proximité de leur habitat⁷³. Mais la grande utilisation de colombine est surtout consacrée à l'amendement des cultures difficiles comme les arbres fruitiers, le lin et le chanvre.⁷⁴ Ce dernier devient au cours du Siècle de Fer une denrée stratégique à l'établissement de la puissance de la France et notamment de sa puissance maritime, car cette production va permettre la fabrication des milliers de tonnes de cordage, échelles, haubans, voiles des navires marchands et de guerre, ainsi que des vêtements de marins et de soldats.

Qui détient des colombiers détient donc une clientèle solide et puissante et représente un rouage essentiel du Grand Marché qui ne possède pas, jusqu'au début du XIXe siècle, d'équivalent en matière d'amendements puissants. La fabrication de colombine a été vraisemblablement un des facteurs majeurs de la multiplication des colombiers et une des raisons de leur changement d'échelle jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

2) Un pouvoir régalien

Les paramètres principaux qui vont influencer la fabrication de la maison du pigeon concernent majoritairement les comportements de l'animal ainsi que sa production. Mais il faut aussi prendre en compte la législation et le droit entourant ce qui est devenu un privilège dans la plus grande partie de la France d'Ancien Régime.

⁷¹ MORICEAU Jean-Marc « Au rendez-vous de la « Révolution agricole » dans la France du XVIIIe siècle. À propos des régions de grande culture » Persée 1994, p 53

⁷² LEVILLAIN-HUBERT Aline Jeanne, *Le colombier, monument d'élevage dans la Normandie de l'Ancien Régime*, Thèse pour obtenir le grade de docteur vétérinaire, Université Paul-Sabatier, Toulouse, 2001, p 103

⁷³ ESTIENNE Ch, LIÉBAULT J., *L'Agriculture et Maison Rustique*, Livre I, Romain Beauvais, Paris, 1625(1re éd.1564), p 85

⁷⁴ Annexe n°8 [« Carte de production de toile de chanvre », LÉON Pierre, la naissance de la grande industrie en Dauphiné, PUF, Paris, 1954]

« il ne se voit rien de si bizarre dans le royaume que l'usage des colombiers, car autant de provinces, autant de coutumes différentes et d'usages divers⁷⁵ ».

Si les coutumes et la loi sont partout différentes, certaines régions autorisent dès la fin du XVIe siècle l'extension de privilèges seigneuriaux aux populations afin de les sédentariser sur leur territoire. Les impôts y sont moins lourds et les droits supérieurs. Ces libéralités vont permettre à terme l'accession à la propriété majoritairement aux bourgeois puis à certaines catégories d'artisans fortunés.

Les pays de coutumes autorisent ainsi des pigeonniers de moindre envergure ou fuies⁷⁶ de 60 à 120 boulins aux propriétaires non nobles et ce dès qu'une propriété foncière atteint au minimum 36 arpents de terres⁷⁷. Certains roturiers peuvent en faire la demande expresse au seigneur qui dispose alors d'un pouvoir discrétionnaire⁷⁸.

Mais la plupart des pays sont soumis à une obligation de titre de seigneur Haut-Justicier pour l'acquisition ou la construction d'un colombier, comportant généralement plusieurs centaines de boulins⁷⁹, soit un territoire considérable, car la coutume oblige à la possession d'un minimum de 50 arpents de terre pour la possession de cinq cents couples de volatiles ou de boulins correspondants.

Dans leur volonté de rentabiliser leurs réserves, les seigneurs vont confisquer la possession des colombiers et en faire leur droit exclusif. Les démembrements des seigneuries sous les coups de la féodalité n'autorisent plus dans bien des cas une rentabilité suffisante sur des terres de plus en plus exsangues⁸⁰ Les acquisitions et les reventes sur les fiefs petit à petit démembrés et partagés rendent possible dès le XVIe siècle la multiplication des colombiers qui tombent parfois ainsi dans le domaine de la roture.

Mais le chiffre avancé et trop souvent repris de 42000 colombiers pour l'ensemble du territoire Français est peu probable. En effet, que la France comporte à cette date aux alentours de 42000 châteaux et maisons fortes appartenant à des seigneurs Haut-Justiciers

⁷⁵ SALVAING Denys de, *De l'usage des fiefs et d'autres droits seigneuriaux*, Grenoble, 1731(1664-1668)

⁷⁶ Le « fuyard » est l'autre nom du biset (Encyclopédie Diderot et d'Alembert)

⁷⁷ VIOLLET LE DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, Paris, 1854, p 483

⁷⁸ SALVAING Denys de, *op.cit.*, chap.43.

⁷⁹ MUSSET Jacqueline, « Le droit de colombier en Normandie sous l'Ancien Régime », *Annales de Normandie*, vol.34, 1984, p 63

⁸⁰ *Ibid.*

ne correspond en rien à l'estimation, beaucoup plus juste, de Lucien Bély⁸¹ qui estime de 20 à 30000 les cours seigneuriales toutes justices, haute, moyenne et basse confondues.

La Haute-Justice demeure cependant un appareil issu de la féodalité et le seigneur qui en est pourvu ne tarde pas à rendre visible ses divers aspects. Si la petite ou « nouvelle » noblesse multiplie les châteaux pour se démarquer du vilain travaillant ses terres, il n'en ressort pas moins que le puissant seigneur Haut-Justicier possède les plus majestueux édifices en mesure de rappeler aux manants les risques et les châtiments qu'ils encourent s'ils en venaient à contrevenir aux coutumes.

Si Richelieu en interdisant les fortifications va dégager la tour de l'ensemble du bâti⁸², celle-ci conserve sa valeur symbolique et s'impose dès lors comme une signalétique du pouvoir dans le paysage, étant en sus, une forme d'extension de la défense aux confins du territoire.

3) Pouvoir cynique et pouvoir symbolique

Posséder un pigeonnier équivalait donc en quelque sorte à se distinguer du menu peuple et à s'élever dans un rang qui n'est pas forcément le sien. Des abus ont lieu en France et sont parfois réprimés, mais de manière extrêmement compulsive et rare.⁸³ Le bâtiment est alors « *noirci* », c'est-à-dire que les boulins sont bouchés, peut-être en vue d'un nouveau jugement plus favorable et, au final, peu de colombiers sont détruits sous l'Ancien Régime.

Bien qu'élément symbolique de ce dernier, cité régulièrement en fin des cahiers de doléances envoyés à Louis XVI⁸⁴, il n'y aura, somme toute là encore, que peu de pigeonniers détruits au cours de la Grande Peur de juillet 1789 et pendant les années qui suivirent et qui virent la destruction volontaire de tout objet du pouvoir passé.

Cependant, la multiplication des édifices s'accroît déjà visiblement sous l'Ancien Régime. Certaines régions Françaises, au nombre desquelles on reconnaît celles possédant encore aujourd'hui la plus grande quantité de ce patrimoine architectural, autorisent ou tolèrent ces constructions sauvages ou ces acquisitions hors le droit⁸⁵. Pour se démarquer

⁸¹ BÉLY LUCIEN, *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Presses Universitaires de France, Paris, 2010

⁸² LEVILLAIN-HUBERT Aline Jeanne, *op.cit.*, p 27

⁸³ SALVAING Denys de, *op.cit.*, chap.43

⁸⁴ LEVILLAIN-HUBERT Aline Jeanne, *op.cit.*, p 33

⁸⁵ MUSSET Jacqueline, *op.cit.*, p 63

de celles-ci, la noblesse augmente la taille et le nombre de ses colombiers, les pourvoit d'un appareillage et d'équipements coûteux. L'édifice devient remarquable par sa prestance et tout laisse penser qu'il se produit architecturalement un virage dans la moitié du XVIIIe où le pigeonier semble à nouveau sombrer dans la démesure.⁸⁶

Cette rupture architecturale que représentent ces pigeoniers surdimensionnés possède une motivation aussi bien économique que psychologique. La propriété terrestre est en effet le principal signe extérieur de richesse. Ainsi, procède-t-on à des surélévations en intégrant un étage qui donne l'impression d'un immense édifice dont on peut calculer extérieurement au jugé le nombre de boulins et par là même la superficie territoriale de son propriétaire. Les boulins ne sont creusés qu'à partir du premier étage, faussant ainsi la réalité, mais sauvegardant les apparences !

Il faut aussi émettre l'hypothèse que la rentabilité presque immédiate du colombier, ce moyen de subsistance et l'argent facile qu'il procure, pourrait être la cause moderne d'un fossé et d'une nouvelle forme de conflit entre éleveurs et gens de la terre, possédants et possédés. Le pigeonier n'est rentable que parce que le pigeon se nourrit seul dans les champs voisins c'est-à-dire dans le champ du voisin. À raison, rappelons-le ici, de 50 kg de graines par an et par couple, les dégâts que peuvent causer une multiplication de colombiers sur le territoire sont incommensurables. Prétendre, comme le font la majorité des auteurs de l'Époque Moderne que la nourriture du pigeon est « gratuite », relève d'un cynisme certain en direction des paysans.

L'ordonnance de 1607 promulguée par Henri IV va interdire de surcroît la chasse au pigeon domestique :

« Il n'est pas non plus permis de tirer sur les pigeons d'autrui, ni même sur ses propres terres ; parce que ces animaux ne sont qu'à moitié sauvages, et que sous prétexte de tirer sur ces pigeons, qu'il est fort difficile de reconnaître, on tirerait sur les pigeons d'autrui ».

C'est un joug supplémentaire pour les paysans dans des siècles où la productivité agricole montre des limites évidentes du fait des crises successives, et en Dauphiné de l'injustice ressentie au cours du long procès tentant de faire passer le pays de la *taille réelle* à la *taille personnelle* qui augmente l'imposition sur les terres des roturiers⁸⁷. À quoi bon amender des terres avec un produit onéreux si le fournisseur de cette fumure est le même

⁸⁶ LETELLIER Dominique, *op.cit.*, p 18

⁸⁷ À ce sujet : HICKEY David, *Le Dauphiné devant la monarchie absolue, La Pierre et l'Écrit*, les éditions d'Acadie, PUF, 1993

qui vient dévaster votre production ? Si Jacqueline Musset rapporte toutefois l'existence d'une résistance paysanne⁸⁸ en Normandie, c'est aussi le cas en Dauphiné, lorsqu'en avril 1695, un interrogatoire du substitut du procureur sur la personne de Jacques Peyle dit Lamitte, indique que ce dernier a, avec quelques comparses, contrevenu :

« aux ordonnances de sa majesté et aux règlements de la Cour comme ayant chassé au fusil et au fillet et tiré aux pigeons ».

Ces pigeons-là appartiennent à la Marquise de Chateaudoubles, à Peyrus, à une chevauchée de Valence⁸⁹. Fusillés dans la garenne avec toutes sortes d'autres gibiers le jour du Carnaval, voilà une bonne manière de célébrer la fin des sept jours gras !

Cette violence quotidienne devait se reproduire plus souvent que les archives ne le laissent paraître et vraisemblablement des « ponctions » effectuées devaient être expliquées par les aléas de la nature sauvage et les pertes courantes et régulières inhérentes à un tel élevage. Il y avait là une réelle opportunité qui n'a pas du échapper aux paysans d'Ancien Régime souvent décrit comme roublards dans les procès-verbaux des Eaux et Forêts. Nul doute que la proximité des famines de 1693 et 1694 a plus sûrement joué que la volonté de célébrer Mardi-Gras.

Si le ton s'est durci au XVIIe siècle avec les édits de Louis XIV interdisant tout abus⁹⁰, la loi est sans cesse détournée et dès le XVIIIe siècle, les fuies et les colombiers se multiplient dans les fermes, sous les toits ou même en pleine nature cachés à la vue, laissant peut-être alors croire à des vols de pigeons sauvages. L'arrêt du Conseil d'État ordonne pourtant :

« que les fermiers de Sa Majesté ayant colombiers de pigeons bisets ou autres particuliers ayant colombiers ou volières dans ses parcs, seront tenus d'en détruire les pigeons, dans le 15 de février(1738) prochain»⁹¹.

L'effritement de l'autorité seigneuriale fait florès et se ressent encore dans le délitement du privilège lorsqu'apparaissent, dans les inventaires après décès, des legs de roturiers à roturiers. Le 19 avril 1781, à Upie, le laboureur Jacques Fournier hérite de sa femme « trois appartemens, un pigeonier, deux écuries et un hangar ». Le pigeonier qui se trouve sur le domaine de Robeste semble déroger aux coutumes dauphinoises.

⁸⁸ MUSSET Jacqueline, *op.cit.*, pp 51-67

⁸⁹ ADI 17B1

⁹⁰ Annexe n°9

⁹¹ Annexe n°10

Car le droit de colombier est formel, selon Denys Salvaing⁹²: la coutume du Dauphiné n'autorise aux roturiers l'usage de colombiers sur piliers ou solives qu'à l'unique condition que le seigneur Haut-Justicier ou le Roi l'entendent ainsi⁹³. Un siècle plus tôt, l'arrêt du 29 mars 1667 condamnait Antoine Magnin « à noircir le colombier » qu'il avait pourtant construit avec l'autorisation de son seigneur, François de Langon, de Montrigaud⁹⁴.

Mais le droit de colombier a la particularité en Dauphiné d'être un acquis de la noblesse sans pour autant que celle-ci possède la Haute-Justice, ce qui crée bien entendu un hiatus et une confusion quant à la gestion de ce privilège que bon nombre de seigneurs « libèrent » contre un cens. Le paysan du XVIIIe siècle a encore de la ressource, une ressource qui lui permettra dès la nuit du 4 août 1789 et l'abolition des privilèges d'exercer, sans coup férir, et sûrement grâce à une expérience ancienne et déjà acquise, le nouveau métier d'éleveur de pigeon.

II / Une architecture onéreuse

1) Particularités de la construction

« Le seul bâtiment à usage animalier à avoir, avec l'écurie, bénéficié de soins particuliers dans son traitement architectural »⁹⁵

L'Égypte, grenier à blé du monde antique et dont certains édifices nous sont encore parvenus⁹⁶, définit des normes durables quant au logement des oiseaux. On y retrouve des constructions solides établies à une distance calculée de toutes habitations humaines. À cet isolement s'ajoute une blancheur repérable aisément de fort loin et surtout de fort haut puisque les faveurs de cette distinction s'adressent tout naturellement à l'animal.

Le pigeon fut roi. Si seule la Noblesse de Haute Justice pouvait l'acquérir, l'élever, en croiser les meilleurs éléments⁹⁷, elle le fit par millions et lui construisit des édifices à la

⁹² SALVAING Denys de, *op.cit.*, chap.43

⁹³ DIDEROT Denis, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Tome troisième, p 645

⁹⁴ SALVAING Denys de, *op.cit.*, chap.43

⁹⁵ LEVILLAIN-HUBERT Aline Jeanne, *op.cit.*, p 61

⁹⁶ DEBORD *et.al.*, *op.cit.*, p 17

⁹⁷ LETELLIER, *op.cit.*,p 21

hauteur de sa grande réputation : tours aux appareils volumineux, sols parfois dallés, architecture complexe et mécanismes proto-industriels, charpentes doubles et toit de *lauzes* ou de tuiles plates, portes cloutées, grilles en fer forgé, girouettes aux armoiries du seigneur, intérieurs et extérieurs chaulés régulièrement, rien n'est trop beau pour le pigeon, rien n'est plus sécurisé que ce « coffre fort / garde-manger⁹⁸ », attribut majeur de la réserve seigneuriale !⁹⁹

La construction répond à certaines normes énoncées couramment dans les divers traités y faisant référence depuis l'Antiquité¹⁰⁰. Il existe alors quantité de formes de colombiers que nous ne listerons pas toutes ici, mais les principales du XVIe siècle qui vont perdurer sont cylindriques pour les raisons extraites des conseils de construction prodigués à l'époque. La principale source est encore ici le manuel d'Olivier de Serres qui, à la fin du XVIe décrit avec exactitude et sur plus de trente pages l'intérêt de l'élevage et la recette à appliquer pour obtenir un meilleur rendement dans des mesures d'hygiène acceptables.

Si la nature du colombier est différente et recouvre bien des aspects dans les diverses régions du fait des lois et des coutumes ou même du climat ou de la quantité d'oiseaux en autorisant la construction, il faut aussi décrire la forme principale du prototype de pigeonnier seigneurial tel que le représente Olivier de Serres et qui sera reprise par la suite.

Ce pigeonnier est nommé « colombier à pied » et dispose en moyenne de 500 boulins environ, il comporte donc plus de 1000 pigeons et pigeonneaux et développe une prodigalité sûre et régulière pour son propriétaire en matière d'œufs, de pigeonneaux et de pigeons dits *de réforme*, c'est à dire, n'étant plus en mesure de se reproduire.

2) Les grands colombiers seigneuriaux

« les premiers colombiers à pieds n'étaient rien d'autre que les tours de garde des enceintes, à l'époque fortifiées, des manoirs seigneuriaux, tours assignées secondairement à l'élevage des pigeons »¹⁰¹

Le grand colombier répond quant à lui à un cahier des charges financières et techniques. Il doit être construit dans un lieu aéré, tempéré et non battu par les vents,

⁹⁸ DE SERRES Olivier, *op.cit.*

⁹⁹ LEVILLAIN-HUBERT Aline Jeanne, *op.cit.*, p 61

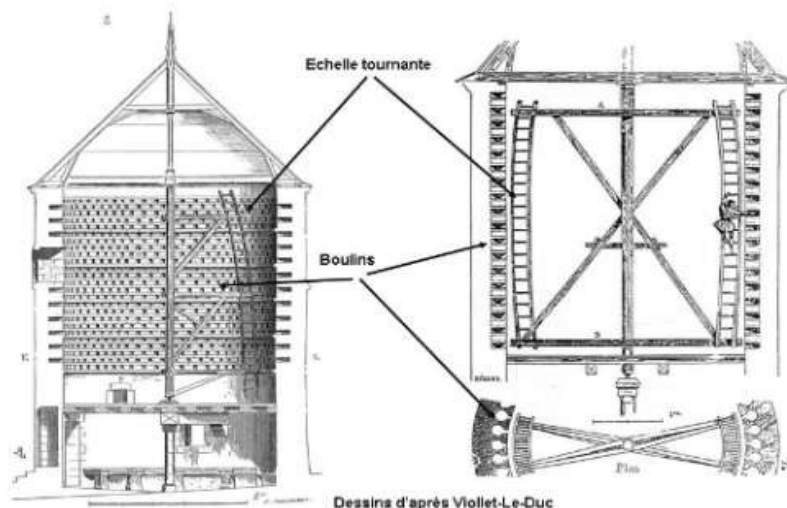
¹⁰⁰ COLUMELLE, *De l'économie rurale*, éd. Bibliothèque latine-française, Paris, 1846

¹⁰¹ LEVILLAIN-HUBERT Aline Jeanne, *op.cit.*, p 27

l'animal craignant fort ces derniers qui le ralentissent ou le détournent de sa course initiale. Le colombier doit aussi être construit loin des autres bâtisses de la ferme et cependant dans l'enceinte « du jardin ou des vignobles »¹⁰², pour les protéger des voleurs ; loin des arbres dont les branches battues par le vent peuvent faire peur aux volatiles et peuvent être aussi le repaire des oiseaux de proie.

Enfin, comme nous l'avons déjà vu, l'édifice doit s'élever de manière visible de loin et attirer l'œil en se distinguant nettement du sol et toutes formes de bruits naturels doivent être proscrits (torrent, rivière, branches, animaux...), le volatile y étant grandement sensible.

Des aspects financiers et techniques s'y ajoutent. Ainsi, la forme circulaire du bâtiment sur pied, si elle représente parfois une difficulté technique pour la construction des murs, de la charpente et du toit par voie de conséquence, possède un atout financier majeur, car elle épargne la dépense des pierres de taille exigées par une construction carrée ou hexagonale par exemple. Mais cette forme est surtout celle qui est la plus adaptée pour faire circuler une échelle tournante sur pivot à l'intérieur de l'édifice comme le représente Viollet Le Duc qui s'est intéressé au sujet dans son *Dictionnaire raisonné de l'architecture Française du Xème au XVIème siècle*¹⁰³.



III.3 - Coupe d'un colombier à échelle et à échelle double¹⁰⁴, dessin de 1854

¹⁰² SERRES Olivier de, *op.cit.*, p 609

¹⁰³ VIOLLET LE DUC, *op.cit.*, p 483

¹⁰⁴ *Ibid*

3) Les éléments d'architecture

L'architecture du pigeonnier s'apparente à une notion « d'architecture objective »¹⁰⁵ : simple, rationnelle, fonctionnelle mais au demeurant *in fine* esthétique.

L'échelle autorise un accès facilité aux boulins et permet de ne pas s'appuyer sur les espaces de nidification et ainsi de ne pas effaroucher les volatiles lors de la récupération des œufs ou de la prodigalité des soins nécessaires au bon fonctionnement de l'élevage.

Enfin cette forme empêche les rongeurs d'escalader par les angles et protège donc les pigeons de visites inopportunes, raison pour laquelle le pourtour des colombiers est recouvert d'un enduit lisse et régulièrement refait.

Les solutions architecturales développées par les hommes pour rendre la vie du pigeon plus supportable dans leur semi-domesticité démontrent une attention toute particulière et un soin remarquable. L'oiseau est ainsi mis à l'abri des intempéries par l'orientation du bâti qui évite la pénétration des vents froids venus du nord en occultant totalement la façade de l'édifice de ce côté-ci.¹⁰⁶

La moitié du colombier est donc à l'abri des vents froids et sa façade de pierre ou de galets recouverte et isolée par un enduit épais limite la conduction du froid. Ces mêmes façades sont à l'abri de la pluie et de la neige grâce à un déport de toit conséquent empêchant l'humidité d'atteindre les premiers appareillages du mur circulaire. Pour pallier toute remontée d'humidité par le sol, ce dernier est surélevé et carrelé sur une épaisse couche de sable ferme.

Le toit est une construction digne des tours de châteaux et on leur donne alors la même couverture onéreuse comme le montre le *bail à prix fait* passé au seigneur de Lalbenc en 1661 : l'artisan Samuel Potter n'en demande pas moins de 150 livres, soit l'équivalent pour le XVIIe siècle d'une bonne année de salaire, et la valeur du toit d'une grande maison¹⁰⁷ ! Encore faut-il considérer ici le fait que ni le bois, ni les tuiles, ni les clous ne sont fournis par l'artisan qui se fait alors tout livrer sur place, comme il est de coutume.¹⁰⁸

¹⁰⁵ LETELLIER Dominique. *op cit.*, p 11

¹⁰⁶ DIDEROT, *op.cit.*, article « colombier »

¹⁰⁷ ADI 3E-33771-n°98-99

¹⁰⁸ Annexe n°11

Le toit est fait d'une charpente complexe recouverte de tuiles plates, mais aussi, nous le verrons pour les pigeonniers de Bouvesse Quirieu, de lourdes lauzes permettant la fraîcheur en été, une bonne isolation thermique en hiver et acoustique les jours de pluie, les volatiles ayant grand besoin de silence et d'une bonne hygrométrie de l'air en général.

La taille de l'édifice a son importance dans la recherche du rendement. L'élevage est une manne certaine et autorise non seulement un abandon de jachères par certains seigneurs, mais permet de surcroît, nous l'avons vu, d'amender des plantations qui deviendront des véritables moteurs de croissance économique comme celles du chanvre ou du tabac au cours du XVIIe siècle.

Le colombier nous dit encore Olivier Serres doit être de trois ou quatre *toises* de diamètre et sa hauteur doit excéder d'un quart sa largeur¹⁰⁹, soit un édifice somme toute assez ramassé, mais atteignant des dimensions remarquables de six mètres cinquante à dix mètres de haut environ pour un diamètre de cinq à sept mètres. Ces types de colombiers abritent en moyenne de 350 à plus de 500 couples, donc autant de boulines. Ils sont placés, de préférence en haut d'une butte ou sont surélevés pour se démarquer du sol et être vu de loin.

III / Les colombiers du Dauphiné



III.4 - Colombier du château de Bouvesse

1) Des paysages dauphinois

¹⁰⁹ SERRES Olivier de, *op.cit.*, p 609

Ce qui interpelle dans certains paysages de la campagne dauphinoise, c'est la présence de ces édifices qui se dressent encore fièrement, pour certains presque depuis un demi-millénaire¹¹⁰ quand un patrimoine plus prestigieux au regard des hommes tel celui des demeures et des châteaux contemporains de ces colombiers ont parfois disparus ou sont tombés en ruine.¹¹¹

Peu d'historiens se sont intéressés à leur sort. Emmanuel Doncieux en 1966 réclame dans un article paru dans *Évocations*¹¹² la mise en place d'un inventaire, car il estime comme une urgence la valorisation de ce petit patrimoine dauphinois. Il ne se trompe pas et Charles Talon en 1981¹¹³ reprend ce flambeau auquel il ajoute une touche d'inquiétude. La liste qu'il dresse alors pour le Bas Dauphiné, bien que non exhaustive révèle la présence de colombiers dans un périmètre restreint de l'Isle Crémieu et des pourtours du Rhône dans sa partie nord. C'est la seule trace qui permet de distinguer des styles de pigeonniers différents dont certains n'existent plus que sous la forme de noms de rues ou se sont transformés en dépendances de chambres d'hôte ou d'hôtel de luxe¹¹⁴.

À Dizimieu par exemple existait le plus grand pigeonnier connu du Dauphiné disposant de 800 boulins, soit 1600 volatiles dans la même volière. À deux pas les colombiers de Chaleyssin, de Sérézin-de-la-Tour et de Bouvesse constituaient des tours d'angles de château quand, isolés, les pigeonniers de Quirieu, Dizimieu, Saint Marcel-Bel-Accueil et Chanizieu de Courtenay se dressaient au beau milieu des champs.¹¹⁵

Les colombiers du plateau de Crémieu optaient pour une architecture quadrangulaire avec toit oblique et il en était ainsi à Béthenoud-de-Villemoirieu, Brotel de Sainte Baudille de la Tour, Chanizieu, Crémieu, Leyrieu, Optevoz, Panossas, Passieu de Saint Romain-de-Jalionas et Poisieu de Chazeau et Dizimieu. Peu de ces pigeonniers inventoriés par Charles Talon en 1972 sont encore debout.

À Chasse, la forme architecturale était semi-cylindrique alors qu'à Tirieu et Vermelle, les tours étaient elles-mêmes carrées. Enfin, au château de Chapeau Cornu, à Quirieu, à Saint Alban de la Roche, à Seyssuel et à Sérézin-la-Tour, les tours s'avéraient

¹¹⁰ Annexe n°12 - [Pigeonnier de Quirieu de 1575]

¹¹¹ Il en est ainsi du château de Bouvesse attenant au colombier remarquable du XVIe s. de la famille *Viénot de Vaublanc* (descendance *de Vallier*) à Bouvesse-Quirieu.

¹¹² DONCIEUX Emmanuel, « Les colombiers seigneuriaux en Dauphiné ». *Évocations*, nlle série, VIH, n° 4, 1966, pp. 126-129.

¹¹³ TALON Charles, *op.cit.*

¹¹⁴ Comme c'est le cas pour Château-Cornu à Vignieu

¹¹⁵ TALON Charles, *op.cit.*

rondes et élégantes.¹¹⁶ Il existe encore, en Bas-Dauphiné, les colombiers de Vertrieu et de Saint-Didier de la Tour qui permettent de visualiser l'étendue du territoire recouvert de pigeonniers, ainsi que le pigeonnier de L'Albenc découvert dans un bail à prix fait de 1661. La liste est sûrement plus longue et il y a fort à parier que cette région, fort connue pour son chanvre de qualité¹¹⁷, au vu des difficultés d'acheminement de l'époque se devait d'être autosuffisante en amendements puissants.

Plus à l'Est, dans le Lyonnais, le parcellaire de 1698 de Villeurbanne¹¹⁸ révèle la présence de cinq pigeonniers appartenant indistinctement à des familles nobles ou de riches propriétaires fonciers, laissant entrevoir un maillage serré de leur implantation. Jouxant le « chemin de Villeurbanne »¹¹⁹ avec un ensemble de bâtisses, jardins, prés, écuries, chappis ou vergers, les pigeonniers sont ici parfaitement intégrés au bâti ou comme celle de Monsieur de La Roche, se présentent sous forme d'une tour extérieure¹²⁰.

Au sud, dans le Valentinois, nous avons déjà rencontré dans les inventaires après décès des pigeonniers : à Upie et à Montmeyran¹²¹, un « petit » pigeonnier appartenant à Louis Sayn en 1787 ainsi que celui entrevu aux Archives de l'Isère appartenant à la Marquise de Châteaudoubles en 1695, montrant encore une fois une présence sur l'ensemble du territoire tout au long de l'Époque Moderne.

2) Trois Bas-Dauphinois

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ MONGUILAN Jean-Louis, « Une enquête sur la culture du chanvre en Provence à la fin du XVIIIe siècle », *Provence-Historique*. mmsh.univ-aix.fr, fascicule 155, 1989.

¹¹⁸ Parcellaire de Villeurbanne-1698, 1er volume, 472p.+index

¹¹⁹ Parcellaire de Villeurbanne 1698, *op. cit.*, p 302, p 319, p 325, p 456

¹²⁰ Parcellaire de Villeurbanne 1698, *op. cit.*, p 302

¹²¹ COUPIER Stéphanie, « les aliments et leur préparation dans les campagnes du valentinois au XVIIIème siècle d'après les inventaires après décès », Tome 5(6)-travail de Maîtrise d'histoire sous la direction de BELMONT Alain UPMF, 1997.



Ill.5 - Le colombier de Bouvesse



Ill.6 - Colombier de Grange-Neuve
(Quirieu)



Ill.7 - Colombier du Bayard
(Quirieu)

Il conviendrait d'interpréter les différences d'architecture dans le Bas-Dauphiné de trois manières distinctes : soit la région a été touchée par la grâce de seigneurs délivrant en masse à des roturiers le droit de posséder des pigeonniers, soit nous assistons à un morcellement du territoire et à la multiplication de la petite noblesse, soit enfin il s'agit de pigeonniers postérieurs à la nuit du 4 août 1789 construits à la hâte et présentant dans les trois cas une résistance au temps bien inférieure aux édifices du XVIe siècle¹²².

La spécificité du bâti de la noblesse possédant les pouvoirs de Haute-Justice est tout autre et procède dans son ensemble et pour la totalité du territoire Français de l'époque et pour les pigeonniers du XVIe au XVIIIe siècle des mêmes recettes techniques. Nous retrouverons donc l'architecture cylindrique, la forme de tour, plus massive au XVIIIe siècle du fait de son passage à la production de masse.¹²³

Dans le département de l'Isère actuelle, aux confins d'une des boucles du Rhône en lisière de l'Ain, peuvent s'observer encore aujourd'hui trois édifices remarquables de la fin du XVIe siècle, situés sur un espace restreint d'une superficie d'environ 1750 hectares¹²⁴. Ce site très peu touché par un urbanisme galopant n'a pas encore absorbé le bâti rural et autorise donc parfaitement ce type d'échantillonnage qu'il faudra alors reporter en tout endroit de l'Isère et de l'ancien Dauphiné pour tenter de se représenter ces bâtiments agricoles de prestige.

¹²² THOUNY Frédéric, *étude géographique, historique et patrimoniale des pigeonniers de l'ouest du département de l'Ain*, Université Jean Moulin, Lyon III, mémoire de maîtrise, 1997

¹²³ Annexe n°13

¹²⁴ BERGER Michelle, *Histoire des communes de l'Isère: Arrondissement de La Tour-du-Pin*, vol.2, Horvath, 1987, p 275.

Vendu par François 1er pour 419 livres tournoi en 1543¹²⁵, le territoire de Quirieu et le village de Bouvesse vont voir la construction de ces colombiers dès 1575, situés pour deux d'entre eux sur l'actuelle propriété des Viénot de Vaublanc à Bouvesse et à Quirieu (ferme de Grange-Neuve) et, pour le dernier sur le lieu-dit « Le Bayard » à Quirieu. Ils présentent tous trois des similitudes d'aspects et des différences techniques importantes que nous allons détailler ici.

Nous retrouvons, pour chacun un profil circulaire plus ou moins large et une typologie identique concernant l'aspect extérieur réalisé en galet/enduit/pierre de taille pour les encoignures et les cadres de portes et fenêtres. Chacun dispose encore d'une porte cloutée¹²⁶ renforcée par endroit et disposant d'une serrure de sécurité contre les risques de vol, ainsi que d'un toit conique surmonté d'un chapeau métallique vraisemblablement restauré au XIXe siècle, sauf pour le pigeonnier du château de Bouvesse comportant une vraie girouette aux armes des seigneurs¹²⁷.

Leurs situations rappellent en tout point les exemples cités dans les manuels modernes par leur réalisation en marge de toute autre construction : isolement dans le paysage, enduits extérieurs apparents sur l'ensemble du bâti, mensurations, corniches¹²⁸ (pour que les volatiles puissent se poser après leur vol ou s'abriter momentanément de la pluie), apparence de solidité dégagée par l'ensemble.

À l'intérieur, le nombre de boulins est conséquent, mais leur disposition n'est pas la même pour toutes les constructions. Il faut noter des différences majeures entre les boulins du pigeonnier du lieu-dit « Le Bayard » qui commencent dès le sol, indiquant par là que l'ensemble du pigeonnier est utilisé, du bas de l'échelle tournante (aujourd'hui réutilisée dans la charpente au cours d'une transformation du lieu en étable)¹²⁹ jusqu'au point haut du mur, délivrant ainsi un nombre de boulins comparable à celui du grand colombier du château médiéval de Bouvesse plus haut en taille, mais disposé quant à lui sur une salle voûtée ayant une toute autre fonction non répertoriée avec exactitude à ce jour.

¹²⁵ BERGER Michelle, *op.cit.*, p 275.

¹²⁶ Annexe n°14 - [photographie]

¹²⁷ Annexe n°15 - [Idem.]

¹²⁸ Annexe n°16 - [Idem]

¹²⁹ Annexe n°17 - [photographie]



Ill.8 - Boulins et embase d'échelle du pigeonnier du Bayard (Quirieu)

Le colombier de Bouvesse se situe dans l'enceinte de l'ancien château aujourd'hui accidentellement détruit et fait figure de plus grand colombier du Dauphiné encore debout. On y accède en traversant une première enceinte donnant sur le jardin et à la vigne (un dispositif en tout point identique au descriptif de l'ouvrage d'Olivier de Serres!).

Au rez-de-chaussée se tient une salle voûtée comportant une double porte cloutée et une fenêtre disposant d'une grille de sécurité. Une autre porte donne visiblement accès à l'escalier extérieur demi-tournant menant à la porte cloutée principale du colombier, un étage au-dessus. Le colombier est donc plus imposant de l'extérieur, mais ne commence réellement qu'au premier étage¹³⁰.

À l'étage, aujourd'hui abîmé, nous retrouvons la fameuse échelle tournante décrite et reproduite en détail par Viollet Le Duc.¹³¹ Le sol, jonché de débris d'effondrements du mur et de la charpente, laisse découvrir par endroit sa dalle vraisemblablement recouverte à l'origine de carreaux. L'axe de l'échelle tournante et le mécanisme sont intacts. L'échelle est suspendue à environ 30 ou 40 centimètres du sol, là où commencent les essaims de boulins. Cela permet de tourner au-dessus d'un sol recouvert de colombine à laquelle se mêlent des plumes des pigeonneaux et des mues annuelles des pigeons adultes. Il faut aussi se représenter la quantité de colombine jonchant alors le sol : un volatile en produisant

¹³⁰ Annexe n°18 - [Idem]

¹³¹ Voir illustration 3, extraite du *Dictionnaire raisonné d'architecture* de Viollet Le Duc, p 483

environ 15 kilogrammes par an, soit 15 tonnes environ pour un colombier de 500 boulins qu'il faut stocker au sec rapidement.



III.9 - Mécanisme de l'échelle tournante du colombier de Bouvesse sous son toit de lauzes

Si l'entrée du pigeonnier se fait côté nord, l'ensemble de la façade de ce côté-là ne comporte aucune autre voie d'air à contrario de la façade sud percée de deux larges fenêtres qui pourraient faire penser à un détournement de fonction de l'édifice, de telles percées laissant évidemment passer les prédateurs des airs que sont les autours et autres faucons. Mais il faut plutôt se rabattre sur l'explication de la « disparition » des grilles permettant aux oiseaux de calibrer leur passage et de laisser au-dehors les volatiles plus volumineux.¹³²

Le bâtiment dont le toit de lauze¹³³ a été parfaitement refait ne comporte d'autre part plus de corniche visible hormis une forme de perchoir en pierre et il est bien difficile de savoir à ce jour si tel en a toujours été le cas. Cependant, le faîtage animé d'une girouette marque le prestige de l'édifice situé à l'avant du château de Bouvesse comme une signalétique préventive quant à la fonction de son propriétaire. Ce faîtage original reste de surcroît un ouvrage d'art précieux exhibé, on s'en doute, pour les mêmes raisons que celles susmentionnées.

3) Proximité et chronologie

¹³² Annexe n°19

¹³³ Cfere Illustration 9

« La famille de Vallier a possédé d'abord les pigeonniers de Grange-Neuve puis du Bayard, puis de Bouvesse en acquérant le château de Bouvesse »¹³⁴

La chronologie de la construction des colombiers, dont le premier, celui de Grange-neuve est construit en 1575, comme l'atteste la date gravée sur la pierre de taille de la porte d'entrée de la salle inférieure, est instructive. La famille De Vallier construit de plus en plus grand et de plus en plus haut : 390 boulins comptabilisés pour Grange-Neuve, plus de 400 pour Le Bayard et plus de 500 pour le colombier de Bouvesse.

Que signifie un tel développement ? S'agit-il d'un besoin de s'enrichir rapidement en revendant de la colombine ou d'une nécessité de survie alimentaire ? Le symbole que représente la construction de qualité d'un pigeonnier est-il remplacé par celui d'un étalage quantitatif ? Est-ce là un moyen d'exhiber sa fortune ?

Il y a sans doute une compétition dans ce domaine pour la noblesse Dauphinoise comme elle existe par ailleurs pour les châteaux, mais il serait cavalier de répondre à cet ensemble de questions sans reconstituer dans le détail la comptabilité de la famille De Vallier. Il faudrait pourtant connaître les raisons qui ont motivé la construction consécutive à quelques années d'intervalles de tels édifices dans une région et une époque rongées par les guerres et les famines à l'origine de crises démographiques régulières et se demander qui de l'homme ou du volatile était en plus grand nombre dans le pays !

Ce qui semble avéré est que cette multitude est une manne pour ceux qui peuvent en profiter, « convertir en denier », nous dit Olivier de Serres, tout ce qui est en surplus et ne peut manifestement être consommé en si grande quantité par la maisonnée¹³⁵. Car un édifice rondement mené, qui respecte l'ensemble des conseils de l'écrivain, s'il est multiplié est comparable à l'établissement d'une proto-industrie naissante. L'ouvrage est technique, mécanisé, étudié dans ses moindres détails de la chaux isolante et aseptisante à la salle inférieure qui isole encore comme un véritable vide sanitaire éloignant l'humidité.

Posséder plusieurs colombiers ne signifie pas seulement la présence d'un riche seigneur foncier ou d'un pouvoir de Haute Justice, elle révèle aussi une intelligence pratique du personnage qui monnaie en aval sa production qu'il ne pourrait à lui seul consommer.

Ces trois colombiers sont loin d'être les seuls à délivrer une telle proximité et le territoire alentours du nord de l'Isère en est parsemé comme peuvent en témoigner les

¹³⁴ Annexe n°20 - [article du journal local rédigé par POUPON Gérard, *don de G.Viénot de Vaublanc*]

¹³⁵ SERRES Olivier de, *op.cit*, p 606

toponymes, les Archives De l'Isère ou les parcellaires du Lyonnais, voire les annonces contemporaines de ventes ou de locations de gîtes qui furent jadis des pigeonniers. L'intérêt de ces trois colombiers réside dans le fait de leur construction chronologique, de leur passage de mains en mains sur différentes époques, mais surtout, en premier chef, de leur proximité, leur état et leurs situations physiques sur le terrain qui permettent de visualiser, sur ces quelques champs alentours, une nuée de plus de 3000 oiseaux dans le ciel comme au sol, amendant celui-ci avec force.

Il faut bien imaginer, que la trentaine de colombiers « recensés » dans cette recherche, dont la plupart se situent en Bas-Dauphiné pourrait bien être multipliée par cent au vu de la densité reproduite sur ces micros-territoires. Car il faut ajouter à ces implantations celles des gens d'Église comme le rappelle Viollet Le Duc dans son *Encyclopédie Médiévale*¹³⁶ :

« Il n'est pas besoin de dire que les abbés, qui étaient tous seigneurs féodaux et qui possédaient les établissements agricoles les mieux exploités pendant le Moyen Âge, avaient des pigeonniers dans la cour des abbayes, dans les fermes qui en dépendaient, les prieurés et les obédiences. »

Profusion d'œufs au quotidien, profusion de pigeons de réforme trop vieux pour se reproduire et qu'on passe à la broche ou que l'on déguste en tourte¹³⁷, profusion de pigeonneaux dont la viande tendre est si facile à mâcher aux dentitions abîmées, profusion enfin de colombine pour les plants de tabac, de lin et de chanvre, pour les cataplasmes¹³⁸, pour la vigne et le jardin privé qui sont de plus en plus présents dans le paysage, le colombier devient un véritable outil à maîtriser et à posséder.

¹³⁶ VIOLLET LE DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, Paris, 1854, p 482

¹³⁷ LA CHAPELLE Vincent, *Le cuisinier moderne, qui apprend à donner toutes sortes de repas, en gras & en maigre, d'une manière plus délicate que ce qui en a été écrit jusqu'à présent*, Paris, 1742

¹³⁸ ESTIENNE Ch , LIÉBAULT J., *L'Agriculture et Maison Rustique*, LivreI, Romain Beauvais, Paris, 1625(1ère éd.1564), p 54

Chapitre III – Le gouvernement du pigeon

I / Reproduction et production



III.10 - Boulins du pigeonnier de Bouvesse Quirieu

1) L'insatiable reproducteur

La nidification du pigeon est vraisemblablement à l'origine de sa réputation de fidélité dans le couple. Le mâle et la femelle se relaient en effet entre eux pour couvrir de façon régulière tandis que l'autre dort ou « veille au grain ». La grande particularité de l'espèce de pigeon qui a été établi pour l'élevage par l'homme et sa plus grande qualité réside dans le fait qu'elle soit si prolifique¹³⁹.

C'est en captivité que la reproduction est la meilleure, du fait de l'entretien régulier de l'espace de vie diminuant ainsi un ensemble de maladies¹⁴⁰ dont certaines peuvent être mortelles pour l'animal, surtout jeune. Côté santé, il faut à l'oiseau une dose considérable d'eau au quotidien. Il convient donc de l'installer dans un endroit où il pourra se fournir copieusement, surtout lorsqu'il doit de surcroît abreuver les petits pigeonneaux qui

¹³⁹ BUFFON, *op.cit.*, p 491

¹⁴⁰ LEVILLAIN-HUBERT Aline Jeanne, *op.cit.*, p.63

viennent de naître. Cependant, l'abreuvoir naturel doit être tenu à distance nous dit Olivier de Serres,

« ...d'autant que les pères et mères allans quérir à boire à leur petits, en tel endroit, leur rapportent l'eau eschauffée ainsi qu'il appartient. »¹⁴¹.

L'eau est aussi utilisée pour la toilette et permet ainsi au volatile de se débarrasser de la poussière ou des parasites qu'il transporte et dont il est infecté, s'il ne peut bénéficier d'une hygiène suffisante. L'équilibre de l'oiseau est extrêmement fragile et un simple aléa de température le met en péril : sécheresse et gel peuvent faire des dégâts importants au sein de l'espèce et réduire de manière considérable sa population.

L'anfractuosité abritant le nid nécessite un espace suffisant, car elle doit pouvoir être le réceptacle d'au moins deux volatiles, puis pendant quelques semaines de trois, voire quatre individus de l'espèce, certes moins volumineux que les aînés, mais présents en permanence à contrario de leurs parents.

Dans le processus de domestication, l'homme doit s'adapter au pigeon biset et en saisir les comportements. C'est cette attention qui va déterminer principalement le lien d'interdépendance entre les deux espèces, mais surtout la modalité de l'élevage, ce qu'Olivier de Serres nomme : « le gouvernement des pigeons ».

De tous les volatiles de la basse-cour, canard, poule ou oie, le pigeon demeure le seul à conserver l'usage de ses ailes. Il vit environ huit ans et parfois beaucoup plus en captivité. Il est prolifique dans la mesure où il peut se reproduire cinq ou six fois par an contrairement à la majorité des oiseaux qui suivent un rythme de saison. C'est bien là que réside la magie de cet oiseau.

Après avoir couvé dix-huit jours, le pigeon produit deux œufs qui, s'ils disparaissent, se cassent ou sont abîmés, se voient remplacés dans les jours qui suivent par deux autres nouveaux œufs, ce qui multiplie les rendus de productivité. Il en est de même si le pigeon ne voit pas éclore ses œufs.

Lorsqu'il est acquis que les jeunes pigeonneaux peuvent se reproduire dès l'âge de six mois et jusqu'à quatre mois en captivité, il est envisageable de projeter la croissance extraordinaire des barèmes de reproduction.

¹⁴¹ SERRES Olivier de, *op cit.*, p.609

2) Production à profusion

Rien ne semble arrêter ou freiner la production du pigeon en captivité, en effet, l'homme l'y élève dans des conditions optimales : surveillance des maladies, entretien régulier et comptage, séparation des couples hors reproduction, contrôle des mues, nourrissage...¹⁴²

Le ratio pour un simple couple de pigeon est donc exponentiel : en une seule première année de reproduction celui-ci va donc pondre une douzaine d'œufs et cette descendance va pondre dans la même année elle-même de quatre à huit œufs, soit une production d'environ une vingtaine d'œufs ou pigeonneaux dès la première année. Or, les pigeonniers les plus petits comportent de quoi abriter 60 à 120 couples et les plus gros de cinq cents à huit cents, et dans bien des cas, comme nous l'avons vu, les seigneurs ayant colombiers sur pied en possèdent plusieurs.

Il faut donc estimer, par tranche de 500 couples, une production impressionnante d'environ 10000 œufs/pigeonneaux/an dans les années moyennes, soit 27 œufs ou pigeonneaux par jour, ce qui offre un joli festin au propriétaire du colombier de plain-pied et de quoi échapper aisément à la faim au propriétaire d'un petit colombier. Ces chiffres questionnent sur l'usage de la production. Que faire d'une telle manne quand pour certaines maisons la production est prodigieuse et semble laisser la place à une forme de proto-agro-industrie ? Le châtelain possédant les trois pigeonniers de Bouvesse et de Quirieu qui totalisent à eux trois près de 1500 couples, a-t-il un désir irrésistible de voir à sa table chaque jour l'équivalent de 90 œufs ou 90 pigeonneaux, sans compter les pigeons de réformes servis à toutes les sauces et en tourte pour en attendrir la viande¹⁴³ ?

En tous les cas, à partir d'un simple couple, il est possible théoriquement en deux ans de remplir un pigeonnier de 400 pigeons/pigeonneaux. Dans une troisième année, et à la condition de croiser les souches, le pigeonnier devient rentable et peut procéder à son renouvellement tous les quatre ans, âge de réforme du pigeon. Il va de soi qu'aucun élevage ne démarre à compter d'un simple couple, mais suivant la taille désirée des colombiers, le chiffre correspondant se situe entre vingt et cent couples au départ¹⁴⁴.

¹⁴² LISSOT G, *op.cit.*, p. 36

¹⁴³ LA CHAPELLE Vincent, *op.cit.*, pp 218-255

¹⁴⁴ DE SERRES Olivier, *op.cit.*, p.627

En fait, si l'élevage des pigeons prend une dimension exceptionnelle dans la France du XVIe et XVIIe siècle qui compterait selon toute vraisemblance quelques dizaines de milliers de pigeonniers, l'intérêt principal, et peut-être financier, réside alors dans la production de colombine.

3) Riche colombine

À la production de carne et de protéines bienvenues s'ajoutent celles de l'azote et de l'acide phosphorique contenus dans la fiente des volatiles, la colombine. Ce joli nom, aux yeux des gens de pays, représente de l'or. Là encore, un simple calcul démontre une production inouïe qui souligne l'ampleur du phénomène. Avec une production annuelle de 15 kilogrammes par pigeon, ce ne sont pas moins de 15 tonnes que fournit un colombier de 500 boulins, et ce colombier est rarement le seul ! Le seigneur en possède couramment deux ou trois qui produisent dans ces conditions entre 30 et 45 tonnes/an.

La puissance de cette fumure nous disent les auteurs anciens et modernes n'est pas à prendre à la légère. Elle peut brûler les terres et les rendre improductives pour de nombreuses années¹⁴⁵

« si remplie de parties volatiles, si fort en mouvement, que si on ne les laissoit modérer à l'air on couroit risque, en les répandant trop promptement, d'altérer les grains semés, & de détruire les premiers principes. Ce fumier est peu propre aux terres labourables ; il convient aux prés trop usés, aux chenevieres & aux potagers, pourvû qu'il soit mêlé avec d'autres engrais, & qu'il soit répandu à claire voie »

Il faut donc pour l'utiliser respecter un protocole connu et attendre les jours de pluie pour son épandage. La colombine présente aussi une certaine toxicité mélangée à l'eau de pluie et toutes les espèces, en la buvant, prennent des risques, parfois mortels. C'est une des raisons pour lesquelles les pigeons sont éloignés des toits dont on récupère l'eau de pluie, et du corps de ferme en général. Même les *volières* présentent des corniches afin que l'animal ne se pose pas sur le toit.

C'est cependant l'engrais idéal pour le type de culture difficile comme le chanvre bien répandu au XVIIe siècle dans le Bas-Dauphiné¹⁴⁶, chanvre qui non seulement fournit le fameux cordage mais aussi le linge de base (drap, chemise...) d'une grande partie de la population qui le fabrique chez elle¹⁴⁷.

¹⁴⁵ DIDEROT, *op cit.*, p 646

¹⁴⁶ TALON Charles, *op.cit.*

¹⁴⁷ *Ibid*

Le pigeon et sa production se révèlent donc nécessaires et complémentaires à l'exploitation de la ferme dans les régions où l'élevage ovin ou bovin est plutôt faible.¹⁴⁸ Ce dernier élevage n'est par ailleurs pas assez développé dans la majeure partie de la France et requiert de surcroît le maintien en friche ou en jachère de grandes parcelles afin de nourrir les bêtes. Ces parcelles sont donc inutilisées pour la production des blés.

L'élevage de bovins, rappelons-le, ne se destine pas au XVIIIe siècle à la viande de boucherie, mais principalement aux bêtes de trait. C'est seulement après de longues années de service qu'elles sont abattues et dépecées. L'élevage des ovins et des bovins produit malgré tout l'amendement le plus courant sur le territoire, mais c'est un engrais peu puissant comparé à la colombine¹⁴⁹ que l'on mélange donc avec pour un meilleur rendement¹⁵⁰.

L'efficacité de l'engrais des pigeons est parfois telle, pour certaines régions¹⁵¹, qu'il va rendre les jachères obsolètes. La colombine devient donc le « nerf de la guerre » pour la production de céréales, mais aussi d'oléagineux à grands rendements ou pour les jeunes arbres fruitiers. Pour qui veut rendre son exploitation performante, comme le prônent de plus en plus les manuels du début de l'Époque Moderne et plus tard les théories des physiocrates de l'Ancien Régime voyant dans la culture de la terre le seul moyen d'accéder à la véritable richesse¹⁵², la récupération de colombine représente une plus-value importante.

Il est vrai que la terre est l'objet de toutes les attentions du plus haut de l'échelle des trois ordres au simple paysan souhaitant « cultiver son jardin » comme finira par le prôner un célèbre écrivain des Lumières. Ceux qui s'interrogent sur la manne financière apportée par cette précieuse colombine et le surplus inévitable de pigeonneaux et d'oeufs du colombier, s'interrogent encore sur un commerce qui amène la noblesse sur la voie dangereuse consistant à déroger d'une part, et sur les volontés usurpatrices de la roture afin d'accéder à ce droit d'autre part.¹⁵³

¹⁴⁸ LE TELLIER Dominique, *op.cit.*, p 15

¹⁴⁹ Annexe n°21 - [Tableau de classification des engrais]

¹⁵⁰ SABATIER Paul, *Leçons élémentaires de chimie agricole*-,G. Masson, 1890, pp. 208-225

¹⁵¹ LE TELLIER Dominique., *op.cit.*, p 15

¹⁵² QUESNAY François, « Analyse de la formule arithmétique du tableau économique de la distribution des dépenses annuelles d'une nation agricole », *journal d'agriculture, du commerce et des finances*, Tome V, troisième partie, juin 1766, pp 11-41

¹⁵³ MUSSET Jacqueline, *op.cit.*, p 64

« Il est cependant remarquable que la Jurisprudence ait dû, avec une admirable constance, lutter au long des siècles contre les usurpations dénoncées, et malheureusement elles seules, et réaffirmer inlassablement l'interdiction relative aux rotures. »

Au centre de cette interrogation sociétale qui se joue, deux visions de la pratique du colombier s'affichent, mais celles-ci sont-elles si rentables eu égard aux exigences réelles d'entretien de cet équipement ?

II / Entretien et équipements

1) Un entretien considérable

Pour une majorité d'auteurs, anciens modernes ou contemporains, l'entretien et le soin portés aux équipements, voire leur fabrication, semblent choses faciles. Or si l'on prend en considération l'ensemble du processus d'élevage, il est aisé de se rendre compte de la tâche que représente pour l'homme le soin de 500 ou 1500 couples de volatiles. Quelle que soit la taille de l'élevage, la fourchette de travail se situe entre trente minutes et une heure d'entretien par couple et par an¹⁵⁴.

Si le rendement est remarquable, la tâche est rude : il faut en premier lieu noter que l'élevage ne peut commencer avant la construction du bâti. Quand les pigeons sont là, il est déjà trop tard. Il faut donc raisonner en amont sur l'usage et la nécessité d'un tel nombre de volatiles. Lorsque naîtront les premiers pigeonneaux, il faudra déjà avoir la connaissance de ceux qui seront gardés pour la reproduction par exemple en projetant ceux qui partiront en « réforme » afin qu'il n'y ait pas de creux dans la production au moment des fêtes où les pigeonneaux deviennent des mets de choix.

Prévoir le bâti c'est aussi aménager des plages nécessaires à son entretien : racler les sols recouverts de colombine pour qu'elle n'abîme pas durablement le sol, chauler régulièrement les façades extérieures et intérieures, aménager les boulines de nids de terre cuite, vérifier la rotation de l'échelle, l'étanchéité du toit après chaque coup de vent...

Olivier de Serres s'étend même sur la fabrication d'un lait de chaux et d'un mortier réalisés à partir d'une chaux aérienne dans laquelle il conseille de piler du verre et

¹⁵⁴ LARDEUX Bernard, BOYER Jean-Luc, *La production de pigeons de chair*, éd. France Agricole, Paris, p 370

d'intégrer des pierres. Cette charge de travail est un entretien considérable qui se renouvelle régulièrement. C'est un travail de maçonnerie qui réclame des connaissances techniques et de la dextérité, donc la présence d'artisans idoines dans chaque village qui n'en manque fort heureusement pas !¹⁵⁵ Il en va de la sécurité et de l'hygiène du lieu.

2) Meubler le colombier



III.11 - Cadres pour fermer les entrants du pigeonnier

Le mobilier du colombier est, à l'image de son architecture, des plus fonctionnels. On y trouve nécessairement les objets usuels pratiques permettant la pratique de l'élevage. De par son éloignement du corps de ferme dont il dépend généralement ou des dépendances du château pour les pigeonniers de pied, l'outillage basique de réparation, d'entretien ou de nettoyage est communément laissé sur place dans la salle inférieure qui isole d'autre part les pigeons de l'humidité directe remontant par capillarité dans les murs.

Au cours des périodes d'acclimatation au pigeonnier et pour éviter toute intrusion de vieux mâles voulant se reproduire à la saison des amours, des volets aux cadres en bois constitués de sortes de paillasse sont utilisés pour fermer les accès du pigeonnier. Ceux-ci sont généralement entreposés à l'intérieur du pigeonnier et n'en bougent pas, conséquences de leur encombrement¹⁵⁶.

¹⁵⁵ BELMONT Alain, *Des ateliers au village. Tome 1, Les artisans ruraux en Dauphiné sous l'Ancien Régime*, PUG, Grenoble, 1998

¹⁵⁶ Voir illustration 11

Les nids sont de plusieurs types : ils peuvent être en osier, suspendus à des clous, pour éviter les rats et les belettes, mais ils sont généralement et de préférence en terre cuite, matériau plus sain « ne chauffant pas les parasites » à contrario du bois¹⁵⁷.

« Ayant cestui-ci de plus particulier vice, que d'attirer à soi des pulces, punaises et autres bestioles... »

Les nids de terre cuite, fabriqués sur mesure, permettent une meilleure hygiène du fait d'une capacité idéale au nettoyage et isolent mieux les pigeonneaux et les pigeons en train de couvrir du reste du colombier. Le pigeon, sensible à la lumière et au bruit a besoin d'une certaine intimité et pénombre et a tendance à se retrancher dans cet habitacle.

Enfin, le colombier doit se meubler de racloirs et de balais pour nettoyer boulines et sols sans soulever trop de poussière, afin qu'elle ne ternisse pas l'eau, composant essentiel de l'alimentation du pigeon, qui sans elle, cesse sa procréation. Les abreuvoirs et les tables où la nourriture est déposée au cours des mois d'hiver doivent être exempts de toutes traces de déjections pouvant amener un déséquilibre de la production.

3) Nettoyer le colombier

Si l'éleveur peut attendre une semaine à dix jours pour nettoyer le colombier au printemps ou en été, il paraît difficile en période hivernale d'échapper à un nettoyage régulier dès lors que les volatiles sont présents plus de trois mois dans l'édifice. Les fortes émanations de colombine contenant de l'azote et l'urine chargée d'ammoniaque ajoutées à la poussière dégagée par les volatiles peuvent s'avérer dangereuses pour la santé de l'homme, mais aussi de l'animal qui peut s'intoxiquer¹⁵⁸. Les affections des poumons sont ainsi aujourd'hui reconnues comme maladie professionnelle chez l'éleveur de pigeons.¹⁵⁹

L'hygiène d'un colombier doit être proche de la perfection. Il doit être quotidiennement aéré afin d'éviter toute humidité, mais surtout, l'alimentation et l'eau des volatiles doivent être protégées des déjections. L'eau particulièrement nécessite un remplacement quotidien, car il s'avère que la plupart du temps des pigeonneaux ou de vieux volatiles y font leurs toilettes au risque de l'infecter. Les épizooties guettent l'animal

¹⁵⁷ SERRES O.de, *op.cit.*, p 612

¹⁵⁸ ROZIER François, *Cours complet d'agriculture Théorique, Pratique, Économique, et de Médecine Rurale et Vétérinaire ; Suivi d'une Méthode pour étudier l'Agriculture par Principes*, Tome troisième, rue et Hôtel Serpente, Paris, 1797, p.433

¹⁵⁹ LARDEUX BOYER, *op.cit.*, p 355

qui à l'époque ne dispose pas de traitements contre les microbes, les virus et autres joyeux parasites, une dizaine répertoriés aujourd'hui, dont il est porteur.¹⁶⁰

La mort et la maladie guettent donc aussi bien le volatile que celui chargé de l'entretenir. Pour le nettoyage du colombier, une partie de ces faits semblent être connus puisqu'il est conseillé de ne pas faire trop de poussière en remuant la colombine chargée en outre d'acide phosphorique. La recommandation est de n'y toucher qu'au moment de l'épandage, si possible en automne ou au printemps et principalement lors des pluies afin d'éviter l'inhalation des poussières toxiques. Elle aura été au préalable stockée à l'abri du vent et de l'eau ainsi que de la chaleur, ce qui révèle la conscience de la dangerosité de cet amendement « trop chaud »¹⁶¹

Toutes ces recommandations tendent à prouver qu'elles sont issues d'expériences empiriques : la personne en charge du colombier avait la pleine connaissance des risques qu'elle encourait et un manque d'entretien entraînait très vite une insuffisance respiratoire qui pouvait s'avérer fatale au moment de se tenir en haut de l'échelle. Pour la même activité, de nos jours, le port d'un masque filtrant est obligatoire pour tout entretien d'un pigeonnier comprenant quelques centaines de couples. Or, les normes d'hygiène ont bien évolué depuis et les volatiles domestiques sont bien mieux encadrés et traités. Des contrôles récurrents ont lieu et un suivi vétérinaire est obligatoire. Il est donc envisageable que l'espèce ait pu aussi être le vecteur de maladies transmissibles à l'homme ou qu'elle-même ait succombé régulièrement à des maladies voire à une épizootie.¹⁶²

Le nettoyage du sol du colombier se fait à l'aide d'une raclette et bien souvent, la colombine atterrit sur des nattes prévues à cet effet qu'il faut secouer pour récupérer le maximum d'amendement, ce qui est fortement préjudiciable à la santé de tous, animaux et humains. Il en est de même pour le balayage des boulines où peut s'entasser la vermine développée par la mort d'un pigeonneau ou d'un vieux pigeon, ce qui semble assez régulier en cours d'élevage.

Pour remédier à la puissante odeur du colombier, on le parfume avec des herbes odoriférantes comme le benjoin ou la lavande-aspic, le thym, le romarin et le genièvre, ce qui occasionne une charge de travail et un coût supplémentaires¹⁶³. L'abbé Rozier, quant à

¹⁶⁰ LISSOT G, *op.cit.*, pp 215-225

¹⁶¹ ESTIENNE Charles, LIÉBAULT JEAN, *op.cit.*, p. 88

¹⁶² LISSOT G, *op.cit.*, p 215-225

¹⁶³ SERRES O.de, *op.cit.*, p 634

lui, trouve tout cela inutile et inefficace : la flamme et sa chaleur étant seules en mesure de désinfecter le colombier, une botte de paille, selon lui, ferait l'affaire.¹⁶⁴

¹⁶⁴ ROZIER François, *op.cit.* Tome septième, p.672

III / Gouvernement du colombier

1) Choix et sélection des pigeons

Une fois le pigeonnier dressé et l'ensemble des objets usuels et des équipements fabriqués, il convient enfin de se procurer les pigeons. Ces pigeons, quels sont-ils ? Nous l'avons vu plus haut, il s'agit la plupart du temps de pigeons bisets descendant des fameux pigeons des roches.

Le pigeon choisi doit être fécond et exempt de maladies qui se décèlent assez rapidement en observant le plumage. Mais il faut dès le départ choisir un couple déjà formé et dont les croisements permettent la meilleure chair. Le choix et la sélection se portent donc rapidement sur les plus gros spécimens en évitant soigneusement de s'embarrasser de volatiles de couleurs claires, bien trop repérables par les oiseaux de proie.

La sélection ne s'arrête pas à l'achat du pigeon. L'homme se doit d'observer son comportement. L'espèce peut être « fainéante »¹⁶⁵ et être tentée de se laisser nourrir par l'homme ce qui représente un coût, comme nous l'avons déjà vu, très rapidement excessif et peut entraîner le colombier entier à ne plus chercher ailleurs sa nourriture. Des conséquences donc dramatiques pour l'éleveur qui prend ce risque au sortir de l'hiver lorsque les volatiles sont restés nourris en colombier.

C'est justement avec la permanence de nouveaux venus dans le colombier que les comportements grégaires de ceux-ci semblent perdurer et que les sorties se maintiennent. C'est pourquoi le propriétaire d'un colombier en possède souvent deux afin de multiplier les mélanges entre pigeons et faire ainsi évoluer l'espèce domestiquée. Les mutations n'échappent pas non plus aux contemporains de l'Époque Moderne qui observent que la sélection n'a qu'un temps et qu'elle disparaît au fil de ce dernier.¹⁶⁶

Il faut noter cependant qu'aucun manuel de l'Époque Moderne ne fait mention des dangers de la consanguinité qui ne peut pourtant être évitée qu'avec une surveillance quotidienne et une connaissance de chacun des individus peuplant les colombiers. Mais la

¹⁶⁵ SERRES O.de, *op.cit.*, p 624

¹⁶⁶ *Ibid*

sélection « naturelle » des animaux les plus résistants et leur observation au cours d'une période de tri semble remplir cette fonction et éliminer les mauvaises souches.

2) Loger les pigeons

Même s'il est perfectible et se différencie nettement de l'élevage contemporain par son manque de connaissances scientifiques approfondies, l'élevage du XVIIe siècle se distingue de celui des Anciens en se débarrassant des croyances autour des comportements du pigeon.¹⁶⁷

Ainsi, en est-il des techniques pour conserver les jeunes pigeons dans le colombier et donc le peupler. La différence se situe dans un mécanisme inattendu dans notre époque où la rentabilité rime avec l'immédiateté : le remplissage du colombier se fait en effet par étapes et pour obtenir un colombier de 500 couples de pigeons, on procède en premier lieu à un tri dans un autre colombier où l'attention est portée à la présence d'un même nombre de pigeons de chaque sexe¹⁶⁸.

C'est la progéniture de ceux-ci, qui un peu avant la fin du sevrage va être observée et qui sera séparée et établie dans un nouveau colombier. Placée trop jeune, cette population ne saurait survivre, trop vieille, elle ne saurait s'accoutumer. Elle va donc être enfermée au sein du nouveau colombier pendant environ trois semaines et nourrie à la main¹⁶⁹. Nous parlons ici d'une centaine de pigeonceaux qu'il faut habituer à un nouvel environnement, un travail fastidieux qui consiste à donner à chacun la becquée de viande et de mil.

Cette accoutumance, nommée *adduction*, est une nécessité pour que les pigeons assimilent le pigeonnier à un endroit de repos, de sécurité et de garde-manger aux époques hivernales. L'installation de mangeoires contenant de l'eau sans cesse renouvelée et de baignoires pour que l'oiseau puisse se laver développe un profond attachement de l'animal pour le colombier qui, plus tard, hébergera son couple et sa descendance. L'homme joue ici encore avec le caractère fidèle de l'oiseau qu'il a observé depuis la nuit des temps.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p 627

¹⁶⁸ *Ibid.*

¹⁶⁹ *Ibid.*, p 628

De même qu'il procède par étape pour immobiliser ses volatiles dans le colombier, l'éleveur va procéder pour leur donner la clef des champs. Encore une fois, le manuel d'Olivier de Serres nous indique la bonne formule qui sera suivie par tout bon éleveur, pour établir le retour assuré des pigeons au colombier. L'animal étant diurne, il suffit de le libérer quelques heures avant la tombée de la nuit, le soir, afin que n'ayant pas eu le temps de s'accoutumer à un autre lieu d'habitation, il revienne de lui-même vers ce qu'il connaît le mieux et le rassure le plus.

« Et à ce qu'ils ne s'égarent par trop en ce commencement, l'on observera un jour obscur et nubileux pour leur donner la clef des champs »¹⁷⁰

3) La nourriture d'un Prince

Que le pigeon connaisse le chemin de sa maison, c'est une nécessité, car il y demeure les mois d'hiver au cours desquels l'éleveur doit engager des dépenses de nourriture que l'on sait, ainsi que des soins en sus de l'entretien du colombier en lui même. En cela, la description d'une facilité de l'élevage présentée par l'auteur du *Théâtre de l'Agriculture et du mesnage des champs* semble s'amenuiser, voire être en parfaite inadéquation avec la réalité. L'abbé Rozier ne nuancera ce propos que deux siècles plus tard¹⁷¹.

C'est en effet deux fois par jour en prenant bien garde de ne pas effaroucher les pigeons en ne respectant pas des horaires précis (la plupart du temps le matin et le soir), que la nourriture, un complexe d'aliments divers, doit être déposée. Il y a fort à craindre que ces cinq mois de l'année, le domestique ne soit pas l'animal. Outre la préparation parfois complexe de la nourriture, il faut encore que le paysan prévoie et dispose à l'année d'un ensemble de produits de nourrissage, certains pouvant se révéler onéreux.

La quantité de nourriture, en tous les cas, pour un pigeonnier, rarement seul rappelons-le, avoisinant dans son développement final pas moins de 500 couples, représente un investissement considérable quand il est avéré qu'un couple de volatile dévore à l'année près de 50 kg de graines. Il faudrait donc établir, sur cinq mois, un fonctionnement avoisinant les 20 kg, ce qui donnerait une dizaine de tonnes, uniquement en céréales pour nourrir un tel colombier les mois d'hiver. Il s'agit bien là d'une charge de

¹⁷⁰ *Ibid.*, p 626

¹⁷¹ ROZIER François, *op.cit* , Tome III,, p 437

temps et d'une charge pécuniaire difficilement supportable pour des paysans qui doivent assister, parfois médusés, à un tel traitement de faveur pour l'animal.

Car la nourriture variée donnée aux pigeons au XVIIe siècle ne semble pas être si éloignée de la nourriture contemporaine : « Mil, panil et « criblure de froment » ; orge épeautre, avoine, gland, chanvre (chênevis), viande » (principalement de la chèvre bouillie servie en brouet) « raisins secs, cumin » pour l'appétence ...Que voilà un beau festin aligné sur des tables à l'intérieur des pigeonniers du Dauphiné¹⁷² ! Quelle belle diversité gastronomique tout à fait digne de la table d'un Roi !

Si cette composition est aussi riche, c'est que l'animal a des besoins tout aussi exceptionnels. Sa vitalité est due à un subtil équilibre entre des besoins en graminées, en minéraux, en légumineuses et oléagineux¹⁷³. Trop de blé le rend stérile, le millet représente un apport en vitamines conséquent, le sarrasin, si présent en Bas-Dauphiné contient des protides et des acides aminés nécessaires à chauffer le corps en hiver¹⁷⁴, de manière similaire au chanvre¹⁷⁵. Les pois et les vesces sont riches en calcium profitables à la croissance des pigeonneaux et les oléagineux comme le lin sont efficaces lors de la période de mue du volatile.

Enfin pour que les parents des pigeonneaux puissent fournir un « lait de jabot » de qualité, l'éleveur se devra de les laisser picorer des blocs de sels minéraux comme ceux disséminés dans les champs pour les bovins dans les montagnes ou les collines voisines des bouviers¹⁷⁶, ou de blocs de *nitre* comme le conseille l'abbé Rozier.¹⁷⁷

¹⁷² DE SERRES Olivier, *op.cit.*, p 630

¹⁷³ DEBORD *et ali*, *op.cit.*, p 48

¹⁷⁴ CHESNE Corinne, *op.cit.*, p 106

¹⁷⁵ SERRES O. de, *op.cit.*, p 641

¹⁷⁶ Comme le rappelle le toponyme de « Bouvesse » à Bouvesse-Quirieu

¹⁷⁷ ROZIER François, *op.cit.*, p 669

Épilogue livre 1

La trajectoire de la relation pigeon/humain dessine une courbe bien chaotique. Si la convoitise ne cesse avec la Révolution Française, il faut croire que personne n'a vraiment le temps ni l'argent pour s'occuper d'un pigeonnier. Si le paysan de l'après-Révolution n'a pas les moyens de nourrir convenablement ses pigeons, il aura agi des années durant en pure perte, car sa centaine de pigeons pourra en toute légalité trouver un meilleur « maître ». Cette « captation d'intérêt » ne saurait être moindre quand on se remémore la quantité phénoménale de grains que peuvent ingurgiter les volatiles en une année : qui peut bien avoir à l'époque les moyens de sacrifier un sac de 50 kilogrammes de grains par couple de pigeons ?

L'explosion du nombre de colombiers a pourtant lieu dans un premier temps malgré les conditions drastiques des lâchers, la promulgation d'une loi les restreignant et le droit de chasse qui s'étend à l'élimination des pigeons du voisin venus picorer malencontreusement dans un autre champ que le leur.

Il faut donc nourrir ces volatiles plus de la moitié de l'année. Mis à part le rapport de rendement qui peut exister grâce à la revente de la colombine et de celle des pigeonneaux, l'intérêt n'est que médiocre et inintéressant financièrement en deçà de la possession de plusieurs milliers de volatiles comme le montrent les grands colombiers de l'Époque Moderne. Seuls les grands propriétaires fonciers possédant un territoire suffisamment vaste peuvent contourner la loi des lâchers et laisser leurs volatiles dans la « nature ».

Un petit élevage offre un minimum de nourriture carnée aux individus et leur permet de survivre dans ces temps difficiles qui vident les campagnes : les guerres, les exodes, les famines ou les conscriptions napoléoniennes *in fine*, réduisent de surcroît les populations qui en ont la charge.

Les gros élevages quant à eux, ceux qui comportent plusieurs milliers de volatiles s'amenuisent au gré des accidents naturels qui touchent les cultures qu'ils desservent, des pertes de marché dues à la concurrence croissante des grands élevages ovins et bovins qui progressent et s'affirment au milieu du XVIIIe et du XIXe siècle et du développement d'une proto-industrie agro-alimentaire encore bien fragile dont ils furent partie prenante.

Enfin, la relation domestique qui lie l'homme au pigeon biset périclité en un élevage paysan où la volière remplit le même rôle qu'un poulailler quand l'élevage de pigeon meurt doucement à la moitié du XIXe siècle, éliminé par ce qu'il a de surcroît préfiguré en tant qu'amendement puissant : l'engrais chimique.

Celui-ci en facilitant le développement des grandes mono-cultures sur la plus grande partie du territoire va multiplier la présence d'une autre espèce de columbidés, sauvage cette fois, qui fera de ces grands champs son nouveau garde-manger.

Livre 2

La chasse au ramier, la pratique cynégétique du XVIIIe

au XIXe siècle

Introduction livre 2

La nuit du 4 août 1789 ne jette pas seulement à bas l'ensemble des droits seigneuriaux de l'Ancien Régime mais aussi les privilèges dont celui-ci s'enorgueillit. Le mot n'est pas exagéré tant la cynégétique apparaît pour la noblesse comme un privilège qui la tient pour supérieure : le « droit de tuer », en effet, lui est réservé et fait office de marqueur social d'importance.

Annihiler en l'espace d'une nuit seulement un ensemble de privilèges comme le droit de colombier hérité de la féodalité imprime une rupture profonde dans la société d'Ancien Régime, mais celui de la chasse était à lui seul le symbole de l'affrontement du seigneur et d'une société en grande majorité rurale.

Si le droit de colombier se voit autoriser parcimonieusement des dérogations à l'Époque Moderne, il n'en va pas de même pour la chasse au grand mécontentement de certains propriétaires frustrés d'arpenter leurs terrains sans pouvoir réagir face aux récoltes souvent abîmées par les bêtes, mais aussi parfois par l'hallali des meutes de chiens et des chevaux des grandes chasses des seigneurs.

Face à la domination sociale d'une chasse réglée, régimentée et ritualisée, s'organise une chasse de tous les jours dans les campagnes. : une chasse du « garde-manger », vitale dans un pays encore sujet aux disettes et aux famines. La prédation n'est pas associée ici aux seules valeurs de courage et de témérité ; l'intelligence n'y fait pas défaut comme l'indique le titre malicieux de l'ouvrage de François Fortin¹⁷⁸, surtout lorsqu'il faut s'organiser face aux gardes-chasse sur le qui-vive qui réalisent quotidiennement bon nombre de chevauchées¹⁷⁹, arpentant les chemins et les rivières, les bois habités et les champs, les abords des villes et des villages sur un territoire Dauphinois rendu hors de contrôle par ses dimensions et le mécontentement paysan ou terrien¹⁸⁰.

¹⁷⁸ FORTIN François, *Les ruses innocentes, dans lesquelles se voit comment on prend les oiseaux passagers, & les non passagers : & de plusieurs sortes de bêtes à quatre pieds. Avec les plus beaux secrets de la pêche dans les rivières & dans les étangs*, Chez Charles de Sercy, Paris, 1700

¹⁷⁹ ADI 17B

¹⁸⁰ *Ibid.*

Interdite dès le XIV^e siècle, modifiée au XVI^e, réglementée en 1669 sous l'administration de Colbert¹⁸¹, la chasse, autorisée à tous dès la nuit du 4 août 1789, est très vite soumise en 1810 sous Napoléon 1^{er} à l'obtention d'un permis en raison de l'extermination de nombreuses espèces¹⁸². Elle devient alors une pratique extrêmement réglementée dont le nombre de praticiens légaux évolue faiblement face à celui des illégaux : les braconniers.

Pour l'heure, il faut imaginer les couloirs de chasse du Dauphiné empruntés par les palombes, libérées pendant des siècles de toutes prédatons autres que naturelles.

Combien étaient-elles ? Recensées à une quarantaine de millions aujourd'hui, elles furent sans doute jadis plus nombreuses à migrer, à l'instar du *passenger pigeon* américain (la tourte voyageuse) dont les six milliards de migrateurs furent exterminés en moins d'un siècle par une chasse systématique au fusil puis au filet à pigeons. Le 1^{er} septembre 2014, les naturalistes américains fêtaient alors le centenaire de cette disparition.

Ill.12 - Aquarelle de John James Audubon¹⁸³ « passenger pigeon »1824.



¹⁸¹ BAUDRILLART, DE QUINGERY, *Dictionnaire des chasses, Traité général des eaux et forêts, chasses et pêches, 3e partie*, Bertrand, Paris, 1834

¹⁸² ESTÈVE Christian, « Les tentatives de limitation et de régulation de la chasse en France dans la première moitié du XIX^e siècle », *Revue Historique*, ccxcvii, 1, 1997, p. 125-164

¹⁸³ AUDUBON, John James, *Birds of America*, Welcome Rain Publishers, New York, 2000(1827-1838)

Chapitre IV – Columba Palumbus, l'espèce sauvage

I / L'espèce et son milieu



Ill.13 - « Columba Palumbus » dessin de Christian Sepp¹⁸⁴1770

1) Le bel oiseau

Pour le novice, la différence ne saute pas aux yeux, *un pigeon reste un pigeon* et ce n'est pas la robe du pigeon ramier, une des trois espèces sauvages de l'espèce des columbidés avec la tourterelle (*Streptopelia*) et le pigeon colombin (*Columba Oenas*) qui permettra de le distinguer dans une foule de pigeons bisets des villes à laquelle il se mêle de plus en plus ces dix dernières années. C'est à son port de tête, plus altier de par la finesse de son cou et sa taille que l'on reconnaît le ramier.

Pourtant, l'oiseau est nettement plus volumineux puisqu'il pèse pratiquement le double de son congénère le biset, jusqu'aux environs de 600g¹⁸⁵, ce qui en fait un oiseau

¹⁸⁴ NOZEMAN Cornelius, SEPP Christian, *Nederlandshe Vogelen*, JC Sepp en zoon, Amsterdam, 1770

¹⁸⁵ SVENSON Lars et al, *Le guide Ornitho*, Delachaux et Niestlé, Lausanne, 2012

assez lourd en vol. Son envergure est nettement plus grande et il n'est pas rare qu'elle atteigne 80 centimètres, ce qui lui permet, non pas de voler plus vite, mais plus longtemps. Son vol, puissant en toute circonstance, est reconnaissable par ses prouesses à la saison des amours : l'oiseau pique en effet en plongée pour mieux se redresser et recommence jusqu'à ce que la femelle soit intéressée par ce manège, car comme le pigeon biset, l'oiseau adopte une technique de vol qui le protège des prédateurs, et c'est cette maîtrise de la technique qui le rend plus désirable aux yeux des femelles.

La robe du pigeon ramier que l'on nomme communément palombe est remarquable de régularité. Il n'y en a pas, comme chez le biset, une multitude de couleurs. Ici non plus pas de dimorphisme entre les mâles et les femelles et le volatile dispose d'une robe unique, de couleur « lie-de-vin » pour le jabot, grise-bleue pour le dessus des ailes, blanche en dessous avec deux taches blanches et deux taches vertes satinées à la base du cou¹⁸⁶ formant la plupart du temps un collier reconnaissable.

La queue est plus longue que celle du pigeon biset et le ramier possède des serres plus affûtées et offrant une meilleure poigne, ce qui lui permet des transports conséquents de branches lors de la nidification. Le collier blanc autour du cou n'apparaît que lorsque l'animal est adulte, c'est la seule différence qui existe au sein de l'espèce, mais même chez les jeunes, le corps demeure plus effilé et donc plus profilé pour les vols de longues distances.

Le plumage est caractérisé par une certaine fragilité, car les mues du ramier contrairement à celles du biset, ne sont pas franches et l'oiseau peut conserver tout au long de l'année des *rémites* anciennes au milieu des nouvelles pousses. Ce détail conserve son importance, car l'on sait que les oiseaux de proie lorsqu'ils les attaquent les ensèrent par dessous et se retrouvent bien souvent avec une simple poignée de plumes dans les pattes en lieu et place d'un pigeon.

¹⁸⁶ *Ibid.* ; [Linnaeus 1758]

2) Le volatile forestier

L'habitat du ramier est principalement forestier. Son nom, qui signifie « vivant sur les rameaux », indique sa provenance. Les zones forestières habitées par le ramier se situent invariablement en plaine ou en colline, mais on peut observer aussi le volatile en montagne, parfois bien au-dessus de 1500 mètres. Il préfère les petits bois et les lisières aux grandes forêts sombres et massives.

Sa population s'étale sur tout le bassin Nord-Européen, des pays scandinaves à l'Espagne, de l'Oural à la Turquie et jusqu'aux pourtours méditerranéens du Maghreb¹⁸⁷.

Même si l'oiseau privilégie un certain type de forêts et majoritairement celles de chênes ou de frênes¹⁸⁸, dont les branches, solides, peuvent accueillir les nuées d'oiseaux sans frémir ou casser, il est tout à fait possible d'en apercevoir sur les conifères ou d'autres arbres plus frêles. En fait, l'arbre est choisi en fonction de sa disposition et de la visibilité qu'il offre au sol et qui permet à l'oiseau, dont la vue est aiguisée, de distinguer dangers et denrées mais aussi de récupérer les matières à la construction du nid, installé assez haut dans l'arbre sans pour autant atteindre son fâte.

L'oiseau est muni d'un instinct de protection très fort qui l'amène à changer de dortoir à la nuit tombée pour déjouer les appétits des prédateurs, les mêmes que ceux du pigeon biset au sol, c'est-à-dire, les rats, les fouines ou les écureuils, friands de leurs œufs ou de leurs pigeonneaux. Nichant sur les branches plutôt basses, ils les quittent à la nuit noire pour un autre arbre ou un autre niveau de branchage¹⁸⁹.

La multiplication des surfaces agricoles et l'éclaircissement de nombreux bois au XVIIIe siècle a dû fortement jouer sur son comportement grégaire, d'une part parce que le ramier utilise les bois pour dormir ou nicher, d'autre part parce que la diversification des cultures a eu des conséquences sur sa santé. Il faut ajouter à cela que les oiseaux migrateurs s'adaptent en général au milieu qui les entoure et s'il n'est plus nécessaire de

¹⁸⁷ *Ibid.*

¹⁸⁸ RIO Bernard, *Toutes les chasses du pigeon ramier*, Jean-Paul Gisserot Ed., Paris 2000, p.38

¹⁸⁹ *Ibid.*, p.39

faire 150 km pour trouver un bol alimentaire, l'oiseau tendra vers la sédentarisation jusqu'à épuisement du milieu, conséquence de la massification de la consommation¹⁹⁰.

3) Un ogre pour son milieu



Ill 14- « Vol de pigeons ramiers » photographie Gilbert Cabanieu

La zone forestière d'habitat fréquentée par les pigeons ramiers n'est pas, à l'instar de celle du pigeon colombin, une zone totalement forestière. Elle doit être entourée de champs cultivés ou de plaines nourricières, car l'animal observe un régime riche et varié nécessaire la plupart du temps à l'énergie qu'il doit dépenser lorsqu'il est en période de migration ou lorsque la période de nidification suit son cours.¹⁹¹

C'est ainsi que le ramier rentre en contact rapidement avec l'homme, probablement dès que celui-ci organise l'agriculture. Les zones agricoles ne sont donc pas seulement la proie des milliers de pigeons bisets mais aussi des centaines de milliers de ramiers qui pérégrinent deux fois dans l'année et qui ne sont pas régulées puisque insuffisamment chassées jusqu'au XVIIIe siècle.

Les passages de migrations et les époques de nidifications correspondent d'ailleurs toutes deux aux périodes de semis ou de récoltes, au grand dam une fois de plus des paysans et roturiers propriétaires interdits de toute forme de chasse. Le ramier dispose donc

¹⁹⁰ *Ibid.*, p 31

¹⁹¹ RIO Bernard, *op.cit.*, p 38

d'une nourriture aussi variée que le biset, composée de vesces, de blés, de lin ou de sarrasin à laquelle il faut ajouter celle, plus classique, dont il dispose dans les arbres qui comprend différentes formes de glands¹⁹², de baies, de feuilles et de bourgeons.

Ses habitudes alimentaires vont amener le bel oiseau à créer une carte nourricière qu'il suivra scrupuleusement au cours de ses migrations, l'oiseau repérant de haut les champs cultivés sur lesquels il se précipite pour se nourrir en groupes, créant des dégâts considérables aux cultures entre mars et juillet.

Car le bol alimentaire d'un oiseau qui, rappelons-le, pèse quasiment deux fois plus qu'un pigeon domestique est totalement pantagruélique : outre la quantité phénoménale d'une alimentation quotidienne ingurgitée atteignant entre 60 et 80g, soit plus de dix pour cent de son poids, le volatile fait des réserves dans son jabot de l'ordre de 70 grammes d'une nourriture si variée et si riche qu'elle en donne le tournis :

« L'étude de certains jabots révèle des quantités surprenantes : 946 graines d'avoine, 277 faines, 144 pois, 725 baies de lierre, 363 baies d'aubépine, 82 cerises, 59 glands, 77 vers de terre... »¹⁹³

Ce qui semblait déjà corroborer avec les dires de l'abbé Rozier qui constatait déjà en 1764 que les pigeons vivent :

« de toutes espèces de semences légumineuses, cultivées ou non, et en général de presque tous les grains et des insectes que leur offrent les champs »¹⁹⁴

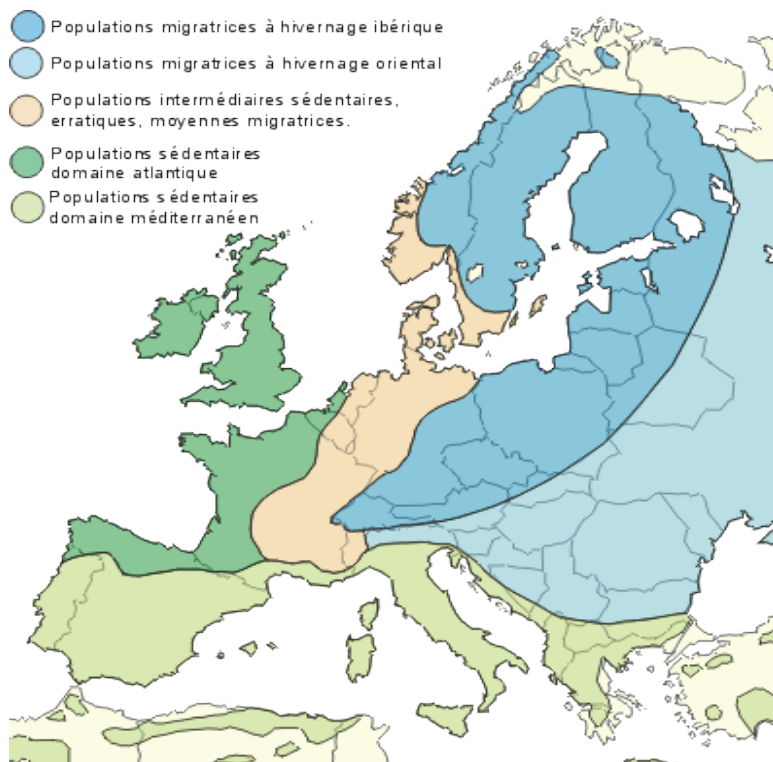
Il faut de surcroît se représenter ces volatiles venant se multiplier à l'envi sur un territoire où la prédation reste futile face à leur multitude. Plus la nourriture est abondante, plus elle permet de se multiplier et de croître.

¹⁹² MAGNÉ DE MAROLLES Gervais-François, « Chasse des pigeons en plaine avec le fusil », *La chasse au fusil*, 1788, p 407

¹⁹³ RIO Bernard, *Ibid.*, p 42 [selon une étude de l'Office National de la Chasse sur 3500 contenus stomacaux-1985]

¹⁹⁴ ROZIER François, *op.cit.*, p 420

II / Le Grand Chemin



Ill.15 - Cartel des populations de ramiers-Philippe Barbedienne¹⁹⁵

1) La migration

La population Européenne de l'espèce, estimée à une quarantaine de millions d'individus n'est aujourd'hui qu'en partie migratrice. On estime à dix millions environ les vols venant du nord de l'Europe et du centre de celle-ci. La migration du pigeon ramier s'effectue de manière systématique dans le courant d'une période s'étalant du mois de septembre à la fin du mois de novembre¹⁹⁶ vers l'Afrique et le sud de l'Espagne. Le retour de cette migration se fait par étape dès le courant du mois de mars.

Le déclenchement de cette migration est lié à plusieurs facteurs. Tout d'abord c'est l'arrivée du froid dans l'hémisphère nord-européen qui oblige à un hivernage dès l'approche d'un isotherme zéro. Le départ vers le grand sud est étalé sur presque deux mois. Les vols sont donc disparates, allant de 10 volatiles en début de migration jusqu'à plusieurs dizaines

¹⁹⁵ BARBEDIENNE Philippe, « Les palombes ne passeront plus », journal Sud-Ouest, 23/01/1998

¹⁹⁶ SANTIN-JANIN Hugues "Chronologie de la migration et hivernage. Suivi du Pigeon ramier et de l'Alouette des champs dans le sud de la France ", Mémoire de Maîtrise ès Sciences, Université de ROUEN / IMPCF, 2004

de milliers d'oiseaux aux moments les plus forts. Le vol ne se fait pas non plus d'une traite, mais, comme nous l'avons vu plus haut, le ramier a en tête les lieux d'approvisionnements essentiels à ce voyage coûteux en terme de calories et d'énergie.

Cette migration s'établit en plusieurs couloirs de vols dont certains se rejoignent. Les volatiles qui passent par le nord-Isère et qui viennent d'Europe centrale sont les premiers à partir. Ils descendent un temps le couloir rhodanien et se mettent à l'abri du Mistral en obliquant en Ardèche vers le col de l'Escrinet, bien connu pour ses chasses et ses conflits entre chasseurs et défenseurs de l'espèce¹⁹⁷. Ces palombes-là choisissent plutôt d'aller hiverner au nord de l'Afrique.

La plus grande partie des pigeons ramiers survolant le territoire Français traversent le Massif Central à partir du Jura et de l'Allemagne et se rendent en Espagne en passant par les cols du Béarn et du Pays Basque où les chasses à la *pante et à la pantière* ont lieu chaque année¹⁹⁸. Un deuxième couloir distinct provenant de Scandinavie longe les côtes Françaises que les palombes atteignent par un couloir Atlantique. Le pigeon ramier est un « caboteur », il ne survole pas les grandes étendues d'eau mais longe les côtes, qu'elles soient Méditerranéenne ou Atlantique.¹⁹⁹

Les couloirs que l'oiseau utilise sont à l'abri du vent et il peut ainsi parcourir plus de mille kilomètres en volant une quinzaine d'heures sans s'arrêter à 50 ou 60 km/h. Cela en fait donc un des plus grands voyageurs mondiaux si l'on considère encore que ce vol se fait uniquement de jour²⁰⁰.

Avec le retour des grandes journées qui permettent aux oiseaux de voler plus longtemps, la migration de retour, qui est une migration pré-nuptiale, s'amorce. Elle démarre au mois de mars pour se finir au mois d'avril. Les oiseaux, réagissant à une sorte d'horloge interne encore inexplicée à ce jour, entament donc le chemin inverse en empruntant les mêmes passages qu'à l'aller, sans coup férir : l'accidentologie liée à de fortes pressions ou des vents violents qui les détourneraient invariablement de leur but demeure rarissime mais existe comme probabilité.²⁰¹

¹⁹⁷ DUC Gilbert, LLORET Francis, *Pigeons. Chasse de printemps. L'Escrinet col vert*, FRAPNA Ardèche, 1988

¹⁹⁸ LUQUET Jacques, « Évolution de la chasse aux pantières dans les Pyrénées », *Naturzale*, Maison Zédarria Orsanco 2001, pp 141-146

¹⁹⁹ Voir illustration 17, [carte de BARBEDIENNE Philippe, « Les palombes ne passeront plus », journal Sud-Ouest, 23/01/1998]

²⁰⁰ LARDOS Serge, *La palombe et ses chasses*, Artémis, 2007, pp 10-17

²⁰¹ *Ibid.*

Les comportements migratoires ne sont pourtant pas homogènes et il existe un mécanisme transitoire lié encore une fois à l'origine des zones d'hivernage où l'hiver vient plus tôt et celles situées, comme le montre la carte de Philippe Barbedienne dans des régions plus tempérées. La migration s'établira donc ici sur une période plus courte et moins étirée. Partis dans les derniers à la moitié du mois de novembre, ces pigeons amorcent aussi un retour prématuré au printemps, en avance dans leur région.²⁰²

2) La reproduction

Il existe donc plusieurs types de pigeons ramiers : ceux qui sont de grands voyageurs, ceux qui s'aventurent et prennent congé sur la côte en prenant moins de risques migratoires et enfin ceux qui ont décidé de rester, trouvant en quelques lieux pitance et logis à leur goût. Ces derniers se sont répartis principalement dans les régions où le bocage a perduré, parfois jusqu'à nos jours. Ce bocage, ces haies nourricières et ces palissades constituent nombre de petits territoires facilement contrôlables pour l'oiseau qui souhaite se protéger des prédateurs lorsqu'il est au sol en train de se nourrir.

Les territoires du ramier se divisent en effet en trois grands espaces : un espace de nidification où le pigeon construit son nid à l'abri des regards et où il vit originellement, un espace d'hivernage où il se déplace dès les premiers frimas et enfin un espace de reproduction, un entre-deux où les couples de pigeons vont se former et se reproduire. Ce dernier territoire ne se situe pas directement dans les axes des couloirs migrateurs, mais un petit peu à l'écart, comme c'est le cas pour la vallée du Grésivaudan où l'on observe fin-mars, début avril, dans les parcs et à l'orée des petits bois des paires de ramiers pratiquant leur vol en plongée.²⁰³

La migration de retour a cela d'exceptionnel qu'elle se disperse totalement dans le ciel pour ne réapparaître que sous la forme de vols épars de deux ou trois pigeons, généralement des couples se retrouvant. Dans les branchages, sur les rameaux fragiles ou dans des acrobaties aériennes et joyeuses, les claquements d'ailes, les parades au sol comme dans les airs indiquent qu'il est grand temps de se reproduire pour les volatiles.

Les couples qui restent fidèles une saison ou plus se reproduisent beaucoup moins que les bisets en captivité et doivent, pour protéger leur progéniture déployer des efforts

²⁰² Voir illustration 16, [carte de BARBEDIENNE Philippe, « Les palombes ne passeront plus », journal Sud-Ouest, 23/01/1998]

²⁰³ Observations et comptage personnels sur les communes de La Tronche et Meylan

d'imagination : pour éviter que leurs œufs ne soient la proie des corneilles, des geais, des pies ou de petits mammifères, les ramiers construisent leurs nids à petite distance d'un rapace comme le faucon hobereau ou le milan noir et synchronisent leur ponte afin d'assurer leur taux de reproduction qui grimpe alors à 72% contre 35 à 50% usuellement.²⁰⁴

Si la ponte est moindre, la femelle ne pondant que deux à trois fois deux œufs par an ; la croissance du pigeonneau est quant à elle bien plus rapide que celle de son cousin domestique. Peut-être est-ce dû aux réserves que le couple pratique dans son jabot et aux nécessités de se rendre plus vite autonome, la vie au grand air n'étant pas un paradis pour les minuscules oisillons :

« comme leur chair, et surtout celle des jeunes, est excellente à manger, on recherche soigneusement leurs nids et on en détruit ainsi une grande quantité »²⁰⁵

Au bout d'une vingtaine de jours seulement l'oiseau est en mesure de voler et de suivre ses parents sur des grandes distances.

3) La nidification

La nidification est un rouage essentiel et sensible de la reproduction de l'espèce des columbidés. Pour qu'elle ait lieu dans des conditions optimales, il faut que le milieu, dont nous avons parlé plus haut, soit en tout point conservé car le volatile utilise fréquemment les mêmes nids plusieurs années consécutives. Si les pigeons ne retrouvent pas leurs nids, ils peuvent toujours s'adapter, mais l'énergie qu'ils dépensent pendant huit à douze jours après la parade nuptiale et l'accouplement se fera ressentir lors de la venue des pigeonneaux.

Or, l'équilibre de la nature est fragile et durement éprouvé aux XVII, XVIII et XIXe siècles par les pics de température brutaux du *petit âge de glace* dont Emmanuel Leroy Ladurie a démontré les conséquences sur l'homme²⁰⁶. Les répercussions sur la faune sauvage n'ont pas encore été étudiées dans le détail, mais il est aisé de comprendre que lorsqu'un fleuve en arrive à geler, la totalité des points d'eau du territoire ne peut plus offrir

²⁰⁴ RIO Bernard, *op.cit.*, p 50

²⁰⁵ BUFFON, *Oeuvres complètes de Buffon, suivies de ses continuateurs Daubenton, Lacépède, Cuvier, Duméril, Poiret, Lesson et Geoffroy-St-Hilaire: Théorie de la terre / Buffon et Daubenton*. Tome I, chez Th.Lejeune, Paris 1828, p 344

²⁰⁶ LEROY LADURIE, *Histoire humaine et comparée du climat*, [T.1 *Canicules et glaciers XIII-XVIIIe* Fayard, 2004/ T.2, *Disettes et révolutions*, Fayard, 2006/ T.3, *Le réchauffement de 1860 à nos jours*, Fayard, 2009]

cette ressource essentielle, notamment aux columbidés qui boivent en grande quantité en cours de reproduction puisqu'ils le régurgitent ensuite aux nouveau-nés. L'abbé Rozier observe en 1786 :

« On se rappellera longtemps de l'année où parurent les brouillards secs, ou électriques, dont chacun a voulu deviner la cause et l'expliquer ; j'observai à Béziers que sur plus de cent couvées il n'y en eut pas dix dont les pigeons vinrent à bon port »²⁰⁷

Une autre conséquence de ces changements de climat apparaît dans l'accentuation de la mise en coupe réglée des forêts : il faut en plus du charbon de bois utilisé dans les fonderies de canons mettre de côté du bois pour l'hiver, rude et glacial. Les autres défrichements dus à l'extension des essarts clandestins ou légaux²⁰⁸, dont nous retrouvons la trace en grande quantité dans les procès-verbaux des Eaux et Forêts, ainsi que la disparition des haies de bocage nuisent durablement à la nidification du ramier qui s'effectue principalement dans ces haies ou en lisière de forêt.

Il faut encore ajouter à ces dangers et déséquilibres le fait que les animaux subissent les périodes de disette et que leur férocité en est décuplée. Ainsi, les mustélidés et autres corvidés n'hésiteront pas, ne trouvant plus de nourriture au sol, à « passer » à l'étage supérieur pour se servir ; étage où se situent les nids des ramiers généralement construits sur de simples plates-formes de brindilles d'une vingtaine de centimètres à quatre ou cinq mètres de haut sur une fourche d'arbre ou une branche simple.

Les couples eux-mêmes peuvent alors être la proie des rapaces qui ne trouvent plus celles, faciles, qu'ils observent de très haut et doivent donc se rabattre sur des cibles mouvantes plus adroites. Le risque est grand pour les ramiers, qui sont contraints de rechercher la nourriture pour leur progéniture quotidiennement jusqu'à 65 kilomètres²⁰⁹, multipliant les risques en l'air comme au sol où les pigeonceaux sans défense peuvent être livrés à eux-mêmes lorsque, après quinze jours d'existence, leurs besoins obligent les deux parents à ramener le repas, abandonnant temporairement les gros oisillons, qui passent de 17 grammes à plus de 300 dans cette même période, devenant par là même pour un ensemble de prédateurs, homme compris, des mets de choix.²¹⁰

²⁰⁷ ROZIER François, *op.cit.*, p 667

²⁰⁸ ADI 17B

²⁰⁹ RIO Bernard, *op.cit.*, p 50

²¹⁰ *Ibid.*, p.51

Les modifications des densités de nidification sont surtout l'oeuvre de l'homme qui taille et coupe les haies ou change l'ordre des cultures et des bocages. Or c'est principalement la présence de ressources alimentaires qui vont influencer le choix du lieu de nidification. Le remplacement, dans le dernier quart du XXe siècle, d'un ensemble de cultures variées par la culture du maïs dans le sud-ouest de la France a totalement modifié les aires de nidifications du ramier.²¹¹ Le maïs, plus riche, plus dense et en plus grande quantité que les petits grains de blé dans le champ remporte l'agrément du ramier qui se sédentarise. Nul besoin d'aller au loin chercher les glands d'Espagne ou du Portugal !

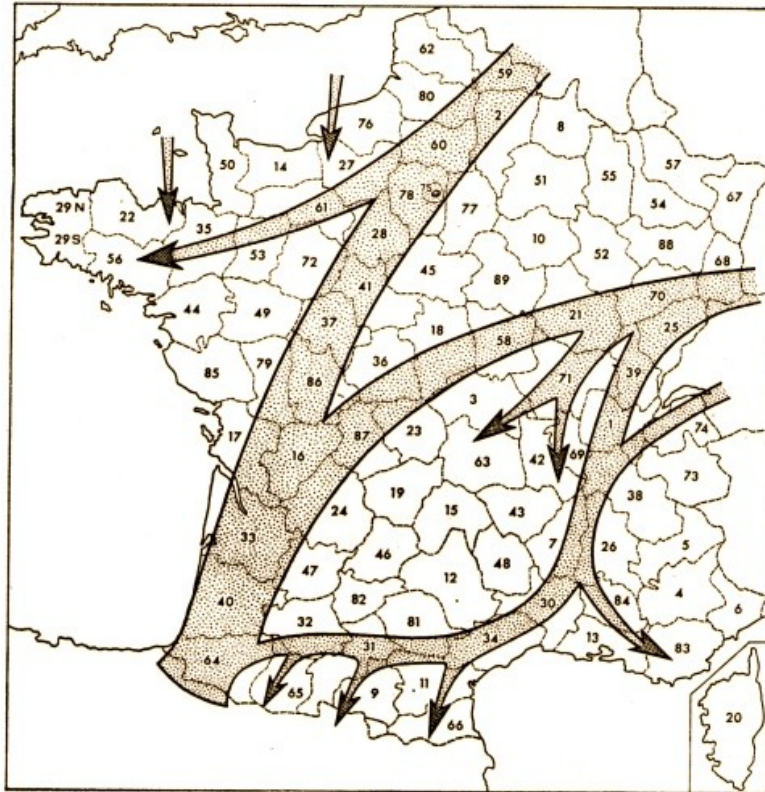
Il faudrait pour parfaire cette étude visualiser le découpage des différentes cultures sur le territoire du Dauphiné avec une grande précision pour évaluer la densité des vols suivant les époques. L'étude du parcours de la souche d'origine, venue d'Europe centrale, semble démontrer un peuplement moindre que celui des populations du nord²¹². La zone de nidification y est moindre, ce qui était, du fait du climat du XVIIIe et XIXe siècle vraisemblablement le cas pour les ramiers Dauphinois²¹³.

²¹¹ *Ibid.*, p.55

²¹² CASTAGNET Jean-Baptiste, Suivi de balise Argos sur le pigeon ramier 2001-2013, réalisation d'une base de données et analyse, Mémoire de Master A3TA, Aménagement du Territoire et Télédétection Toulouse-Auch, Université Paul Sabatier, Toulouse, 2013

²¹³ Annexe n°22 - [carte de l'axe de migration et de nidification du pigeon ramier en Dauphiné]

III / Un comportement très orienté



Ill.16 - Carte 2 des couloirs de passages des migrations d'automne²¹⁴

1) L'instinct grégaire

L'homme a toujours été fasciné par les grands regroupements d'animaux. Il les a suivis sur plusieurs milliers de kilomètres, lorsque, chasseur, il était à l'affût. La présence dans le ciel de nuées d'oiseaux a dû attirer son attention et aiguïser son appétit. Il a dû, au fil des années, mettre en place des stratégies pour se saisir de cette nourriture abondante²¹⁵.

Les palombes font partie de ces animaux à l'instinct grégaire se déplaçant par plusieurs milliers. Elles se réunissent pour dormir dans les forêts en dehors des périodes de reproduction où elles vivent en couple isolées du reste du groupe. Les dortoirs sur les branches se composent alors de plusieurs dizaines de milliers d'oiseaux au risque pour certains arbres de plier ou de casser.

²¹⁴ BARBEDIENNE Philippe, *op.cit.*

²¹⁵ SALVADORI Pierre, *la chasse sous l'Ancien Régime*, Fayard, Paris, 1996

Parlant de leur cousin américain, le fameux *passenger pigeon*, Pehr Kalm, explorateur et botaniste Finlandais, écrit, suite à une observation en 1749 :

« Quand ils s'abattaient sur les arbres, leur poids était si élevé que non seulement des grosses branches étaient brisées net, mais que les arbres les moins solidement enracinés basculaient sous la charge. Le sol sous les arbres où ils avaient passé la nuit était totalement couvert de leurs fientes, amassées en gros tas »²¹⁶.

Nous avons déjà vu que le vol de la palombe dans la nuée est dépendant du vol des congénères qui l'entourent. Ce type de vol en commun permet aux oiseaux un plus grand repos, car toute la vigilance repose sur les guides de tête lors des vols au long cours à l'instar de ce qui peut s'observer chez les grues ou les martinets.

Au sol, un guetteur, parfois lui-même perché sur une branche voisine, donne, d'un claquement d'ailes caractéristique, le signal d'un départ précipité. Cet instinct est le même pour tous les columbidés dans la nature ou en captivité. Dès qu'un animal est effrayé par une présence étrangère, l'ensemble des oiseaux qui l'entoure réagit en s'enfuyant. Dans un colombier cela peut avoir des répercussions parfois tragiques, mais c'est une aubaine pour les chasseurs qui observent ce comportement dans la nature.

En effet, lorsque le ramier se sent en danger, il plonge en groupe, le plus souvent dans les percées ou couloirs défrichés des forêts où il se sent à l'abri des autours. C'est là que l'homme va tendre ses pièges, de grands filets verticaux de 20 mètres par 20 mètres à l'origine conçus pour la pêche : *les pantières*. Il suffira à l'homme de jeter en l'air une raquette de bois blanchie et d'effrayer l'oiseau avec de simples torchons blancs noués autour d'un bout de bois pour que le vol, passant suffisamment bas aux cols se précipite tête la première dans les filets.

Mais ce ne sont pas là les seuls dangers liés au comportement de l'animal que l'homme a pu observer. Celui-ci guette, aux abords des migrations de retour, le vol des amoureux pour en repérer le nid et se saisir des oisillons, bien plus gros et savoureux que les pigeons bisets au même âge et de façon moins risquée que s'ils avaient dû se servir dans le pigeonier du seigneur.

Une autre des observations faite par l'homme concerne la régularité du passage de la migration des oiseaux : même si celle-ci se conjugue avec les saisons, elle se matérialise aussi géographiquement et ne dévie que peu, et rarement de l'axe migratoire principal, à tel point qu'une carte d'observation des passages est réalisable.²¹⁷ Il est donc aisé d'aller

²¹⁶ KALM Pehr, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, Ottawa, Cercle du livre de France, 1977

²¹⁷ Cfere illustration16 et annexe n°24

attendre les volatiles le long des couloirs de chasse ainsi créés à certaines époques de l'année. Comme les vols s'étalent sur plusieurs semaines et que les chasseurs doivent rester tout autant à l'affut, des pratiques culturelles se mettent en place qui feront florès jusqu'à aujourd'hui²¹⁸.

2) Le sens de l'orientation

La régularité du passage des ramiers suivant des axes géographiques précis demeure encore de nos jours source d'interprétation. Il s'agit vraisemblablement d'un complexe réseau instinctuel d'analyse de signes divers lié à plusieurs sens. A cela, il faut ajouter une part de compréhension immédiate du terrain et une forme d'intelligence, puisque le pigeon est aussi amené à faire des choix en fonction des événements qu'il rencontre, au fur et à mesure de sa migration, et à mettre en place lui-même des stratégies de survie et d'économie d'énergie.

Les populations qui traversent le Bas-Dauphiné viennent principalement des Pays Baltes, de l'Allemagne, de la Pologne, de la Russie, de l'Ukraine et de la Suisse. Elles sont une subdivision d'un couloir traversant plus au nord le Massif Central pour rejoindre le « gros des troupes » dans les Pyrénées. Elles empruntent inexorablement le Couloir Rhodanien aux mêmes endroits.

Plusieurs facteurs représentent une menace pour leur système d'orientation : seule une grande étendue d'eau, un bras de mer, pourraient les désorienter, mais la grande affaire dans le Dauphiné est de remonter contre les vents de la Méditerranée par la vallée du Rhône, et principalement du mistral. L'oiseau doit alors lutter ou abandonner et se poser.

Enfin, si une brume humide n'interdit pas les grands vols de migration, une pluie, même des plus légères provoque un arrêt immédiat de la nuée qui se précipite alors sur le premier refuge possible au sol.

Mais ce sens de l'orientation est aussi essentiellement guidé par une carte nourricière à laquelle l'action de l'homme au fil des siècles n'est pas étrangère. Cette action va provoquer une mutation de taille chez le volatile dès le XVIIIe siècle et s'accroître au cours des siècles suivants²¹⁹.

²¹⁸ LUQUET Jacques, *op.cit.*, pp 141-146

²¹⁹ RIO Bernard, *op.cit.*, p 31

3) Mobile et sédentaire

Le pigeon ramier est aussi un observateur des pratiques de l'homme. Les cultures qui se développent dès le XVIIe siècle ne lui ont pas échappé. Les passages migratoires fréquents ont établi des données nourricières chez le volatile qui a pu repérer lors de ses différents passages les lieux utiles à sa survie. Certains d'entre eux, au Portugal, en Espagne ainsi que dans le sud-ouest de la France vont devenir des « petits paradis »²²⁰. La mutation des cultures dans cette dernière région va amener l'animal à considérer celle-ci comme un lieu de passage obligatoire. Le développement de la culture du maïs et son expansion, est à l'origine de la sédentarisation de l'espèce.

Cette acclimatation va aussi de pair avec une évolution du climat rendant attractif le paysage tout au long de l'année. Les grains sont plus gros, plus nombreux, la température n'oblige pas à parcourir des milliers de kilomètres pour trouver une telle nourriture, les risques liés à la migration disparaissent ou sont moindres. Dès le milieu du XIXe siècle, alors que se multiplient les vols migratoires de ramiers du fait de la conjonction des éléments déjà cités que sont le réchauffement climatique, le vent et le développement de l'agriculture, la sédentarisation et les migrations courtes s'accroissent et représentent un pourcentage de plus en plus élevé chez cette population jusqu'à en représenter aujourd'hui la grande majorité.²²¹

Il s'établit encore des changements quant à la pratique nourricière du ramier qui se nourrit de plus en plus généralement au sol, délaissant les forêts. La part de grains semés ou oubliés par l'homme occupe pour une grande part désormais le bol alimentaire du ramier, créant ainsi une dépendance indirecte et faisant des volatiles de nouveaux commensaux.

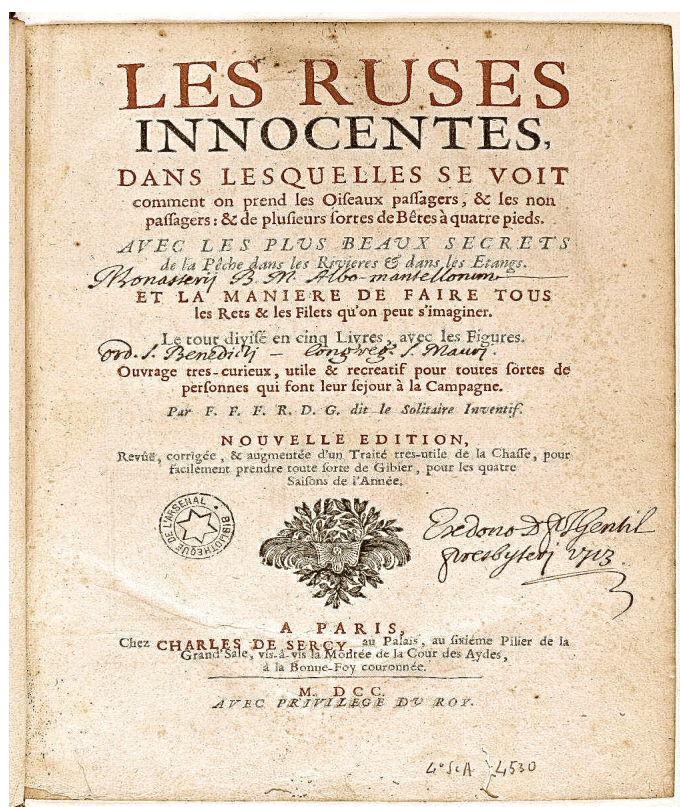
L'installation dans le paysage agricole de ce volatile qui se reproduit plus aisément encore, car il est mieux nourri, va très vite représenter un danger pour les champs et les vignes et l'objet de nouvelles pratiques cynégétiques variées et élaborées par le « menu peuple » qui l'organisera dans sa totalité en dépit des interdictions.

²²⁰ *Ibid*

²²¹ *Ibid*

Chapitre V - Le braconnage ou l'origine des chasses contemporaines

I / Braconner, un acte de résistance



Ill.17 - Couverture des *Ruses innocentes* de François Fortin²²²

1) La chasse moderne

La chasse est, à l'Époque Moderne, l'apanage, le privilège des seigneurs. L'imagerie traditionnelle et l'iconographie de l'Ancien Régime nous livrent de forts nombreuses représentations de scènes de chasse. Il s'agit généralement, pour le commanditaire de l'oeuvre, d'obtenir une preuve tangible de son prestige, d'étaler aux yeux de tous son appartenance à une élite qui règne sans partage sur le monde animal qu'elle domine²²³.

²²² FORTIN François, *Les ruses innocentes, dans lesquelles se voit comment on prend les oiseaux passagers, & les non passagers : & de plusieurs sortes de bêtes à quatre pieds. Avec les plus beaux secrets de la pêche dans les rivières & dans les etangs*, Chez Charles de Sercy, Paris, 1700

²²³ GUIDEZ Jean-Louis, *Bleu Sépia : La Palombe : toute l'histoire*, Atlantica, Paris, 2012, p.62

Cette représentation n'est pas qu'une image en deux dimensions. Pour le paysan qui cultive son champ parfois ravagé par des hardes de sangliers ou pillé par les corneilles et les ramiers, la chasse est une réalité de terrain quotidienne. Le seigneur en grand équipement fait autant de dégâts que les animaux en les poursuivant avec ses gens à cheval, sa meute de chiens et ses rabatteurs²²⁴.

La chasse est dans ce domaine une chasse classique dont le faste aristocratique est ritualisé à l'excès, mêlant au rôle de protecteur du seigneur une forme d'éducation à la guerre pour sa descendance.²²⁵ Les jeunes jouvenceaux y pratiquent le maniement des armes et une stratégie toute militaire. Le prédateur est un ennemi, occupant d'un territoire considéré en danger.

L'homme est ici en guerre contre une nature hostile et il conserve ainsi les fondements de sa nature guerrière, celle qui l'a préservé jadis. Dans des temps immémoriaux, la chasse s'inscrit comme une nécessité alimentaire dans une nature hostile exercée par quelques hommes qui en ont le pouvoir.

La noble chasse intègre le concours d'animaux dressés à celle-ci : chevaux, chiens, mais aussi rapaces. La fauconnerie, privilège des Grands, est utilisée généralement, au-delà du prestige qu'elle représente, pour chasser les autres oiseaux, dont les pigeons ramiers difficiles à atteindre autrement. L'usage veut qu'un faucon crécerelle, l'ennemi principal de la palombe soit lâché du sol. Lui seul sait en effet se saisir du columbidé dans la nuée, car il peut, en plein vol, se retourner, offrant au moment de fondre sur le pigeon son ventre comme un éclair blanc, et lui enserrer la poitrine.²²⁶

Les seigneurs, bien qu'ils ne manquent pas de mets variés à leur table et que les oiseaux de toutes sortes en représentent une grande partie, et des plus fines au goût, ne pratiquent pas de « chasse de masse » et se contente la plupart du temps de gros gibiers, de ceux pour lesquels un décorum, une chevauchée et une lutte d'importance sont nécessaires.

La chasse au petit gibier est cependant tolérée et souvent réalisée dans la seigneurie par un petit groupe d'individus chargés par le seigneur de fournir sa table. C'est souvent l'excuse de ces hommes de main lorsqu'ils opèrent pour eux-mêmes et qu'un *garde-bois* les

²²⁴ SALVADORI Pierre, *op.cit.*

²²⁵ *Ibid*

²²⁶ GUIDEZ JL, *Bleu Sépia : La Palombe : toute l'histoire*, Atlantica, Paris, 2012, p 46

croise²²⁷. Porteurs de fusils, ils ont tôt fait de nier en être les propriétaires, mais plutôt les « livreurs » du seigneur voisin...

Les gardes-chasse quant à eux, sont insuffisamment armés (quand ils le sont!) et doivent dans les circonstances qui les obligent à faire usage de la force, se faire accompagner par la troupe.²²⁸

2) Désobéissance civile

Face à cette chasse que nous pouvons considérer comme régimentée, avec ses lieutenants et sa piétaille, Pierre Salvadori veut voir une passion commune et transcendante dans les sociétés villageoises comme le révèlent par ailleurs les procès-verbaux émis par les gardes-chasse des Eaux et Forêts²²⁹ : bourgeois, propriétaires, seigneurs non-justiciers, paysans, agriculteurs, grangiers, ferronniers et aussi artisans des villes environnantes, le garde-chasse parfois lui-même(!)²³⁰ s'adonnent tous à la chasse en grand nombre, quotidiennement, de jour comme de nuit, sur l'ensemble, ou la presque totalité des oiseaux chassés.

En Dauphiné, les registres des archives montrent qu'entre 1756 et 1774 la situation se gâte. Des hommes dans les bois, régulièrement armés face aux gardes-chasse, n'hésitent pas à molester ces derniers ou à tenter simplement de les supprimer²³¹. La chasse se fait en plein jour et à la vue de tous. Les ports d'armes se multiplient :

« On chasse journellement dans la communauté de Saint Ferjus »

Comme le rapportent ses habitants excédés, intimidés par les chasseurs les menaçant de mort. Un témoin relève jusqu'à trente coups de fusil consécutifs, un vrai bataillon !²³²

À Montmiral dans l'actuelle Drôme, après avoir été insulté, volé et agressé lors d'une véritable sédition de la population, le garde-chasse est laissé pour mort²³³. La même

²²⁷ ADI-17B15

²²⁸ ADI-17B14 : saisie d'un âne par un garde et des grenadiers

²²⁹ ADI-17B, ADI-3U

²³⁰ ADI-17B15.: assignation de François Baffert qui chasse à Saint-Ismier dans le propre bois dont il a la garde.

²³¹ ADI 17B14. : attaque du garde champêtre à la hache

²³² *Ibid*, p 103

²³³ ADI-17B70.1733

année 1733, une rébellion éclate le 13 novembre suite à des saisies après des délits de chasse dans les forêts du Roussillon.

Non seulement la population a faim, mais elle vit comme un crime de lèse-majesté ce qui semblait toléré par le manque de moyen mis en place pour appliquer le droit. L'augmentation des amendes²³⁴ ne permet pas un retour à la normale, le braconnage s'intensifie, se multiplie, les petits larcins au collet ou au *piège à pierre*²³⁵ peuvent continuer, mais la révolte gronde et la population s'organise.

Comment, en effet, une population aguerrie à une chasse comprenant des guetteurs chargés de voir de loin et de repérer le gibier pourrait-elle être surprise par les grenadiers et les gardes-chasse ? Les procès-verbaux sont surtout issus soit de dénonciations soit du hasard. Dans une configuration géographique comme celle du Dauphiné, comprenant des vallées entourées de montagne, des vallons encerclés de collines ; un signal sonore, un appeau, un appel, ou une « petite fumée » peuvent porter très loin la nouvelle du passage d'une chevauchée de gens d'armes. Une façon de faire rappelant celle encore utilisée au XIXe siècle par les villageois des vallées encaissées pour prévenir les bouilleurs de cru du passage des gendarmes...

Il est donc possible d'envisager une organisation villageoise qui se ligueraient contre le système afin d'assouvir de simples besoins nourriciers, mais aussi déjà une forme de loisir, la seule au milieu de l'automne.

3) Profil d'un braconnier

« les chasseurs de profession » ou, étymologiquement, « chasseurs aux braques »²³⁶, du nom des chiens d'alors utilisés pour la cynégétique clandestine, n'utilisent pas toujours leurs chiens. Contrairement aux chiens de meute qui fatiguent le gros gibier, ceux-ci sont faits pour rapporter le petit gibier abattu que l'homme ne saurait trouver dans les bois à plusieurs centaines de mètres. Le braconnier est donc généralement muni d'un fusil, ce qui lui est formellement interdit sauf s'il est « porteur de ceinture »²³⁷, c'est-à-dire qu'il chasse pour son seigneur ou pour le Roi.

²³⁴ ADI-17B54 : compte des collecteurs 1742-1774

²³⁵ ADI-17B47-*op.cit.*

²³⁶ SALVADORI Pierre, *op.cit.*, p.277

²³⁷ *Ibid.*, p 308

Mais le braconnage ne se résume pas au fusil. Certes, celui-ci est bien pratique pour tirer au vol sur une perdrix ou un lapin de la garenne du seigneur²³⁸, mais il est bruyant et attire les plaintes, sinon les gens d'armes. Il y a donc mille façons de se fournir discrètement du gibier d'autant que les petites bêtes sont délaissées du grand seigneur. À regret pour François Fortin qui souhaite mettre en garde dès 1700 les seigneurs des menus larcins quotidiens des paysans dans leurs domaines.

Ainsi leur fait-il savoir qu'il leur apporte :

« ...comme des lumières que je donne aux seigneurs et à ceux qui ont droit de conserver leurs chasses, pour découvrir les ruses dont les païsans se servent pour dépeupler leurs terres, et prendre sourdement leur gibier par des instruments qui sont deffendus par les Ordonnances. »²³⁹

L'affaire est grave. Mais il ne s'agit pas seulement de paysan. Les propriétaires peuvent aussi commettre des délits de braconnage car ils ne sont pas toujours nobles seigneurs. Les gardes-chasse en sont une fois de plus les principales victimes. Ainsi, en 1735, après avoir refusé de rendre leur salut aux gardes, Vivier les Hautains la Calamandière « fier bourgeois de Roybon » leur répond « qu'il fait ce qu'il fait » et, fusil à la main les presse d'aller voir ailleurs²⁴⁰.

Mais les profils des braconniers évoluent au fil du temps et au gré des lieux. Plus proches des villes, les agglomérations de Villeurbanne et de Vénissieux sont l'objet, dans le courant du XIXe siècle de tensions plus fortes encore. La chasse s'est démocratisée depuis 1789 et a depuis été réglementée en 1810 puis en mai 1844. Pourtant, rien n'a changé dans la ferme volonté d'exercer ce que les chasseurs considèrent comme un acquis de la Révolution²⁴¹.

À Vénissieux en 1847, les archives révèlent une grande propension de jeunes âgés de moins de seize ans, parfois même quatorze, à chasser au filet. Ils échappent ainsi à l'application des articles 12, 16 et 194 de la loi du 3 mai 1844 du code d'instruction criminelle et du Code pénal établi par le roi Louis Philippe²⁴² qui condamnent à des

²³⁸ ADI-17B1.16/04/1695

²³⁹ FORTIN François, *Les ruses innocentes, dans lesquelles se voit comment on prend les oiseaux passagers, & les non passagers : & de plusieurs sortes de bêtes à quatre pieds. Avec les plus beaux secrets de la pêche dans les rivières & dans les etangs*, Chez Charles de Sercy, Paris, 1700, p.15

²⁴⁰ ADI-17B73(1735)

²⁴¹ SALVADORI Pierre, *op.cit.*, p.9

²⁴² BELMONT Alain, « 1848, au Moulin-à-Vent, la révolution... des palombes » *Expressions, Les nouvelles de Vénissieux*, 28 janvier 2014

amendes fortes de 200 francs ce type de délit. Ils paient alors une dizaine de francs pour défaut de port d'arme (art.11), ce qui correspond en général aux simples frais de justice.

Cela ne les empêche pas de redevenir, le temps de reconstituer un filet saisi, des professionnels de cette chasse et de réapparaître dans d'autres procès-verbaux²⁴³ quelques jours plus tard.

La chasse se fait enfin en famille, ou avec les voisins du village. Les profils professionnels décrits dans les Archives de l'Isère laissent transparaître une population plutôt propriétaire. C'est le cas le 5 janvier 1848, de Benoit Fayet Latour, de Jean Fayet Latour et de son fils Jean qui chassent tous trois avec Étienne Meynier et Jean-Marie Levrat, tous propriétaires à Saint Priest, dont les filets confisqués seront détruits aux Greffes.

Mais la chasse au filet n'est pas uniquement celle des grands oiseaux migrateurs, différents types de chasses aux oiseaux pratiquées dans le Dauphiné l'utilisent. La chasse aux grands filets s'est développée par étape et n'a pas été à l'origine constituée pour les volatiles. Toutes sortes de bêtes ont été et sont prises au filet dans les chasses de l'Époque Moderne comme nous le livrent les gravures de Johannes Stradanus : loups, lions, chevreuils mais aussi tout petits oiseaux pour lesquels les filets se font plus étroits et les techniques de chasse plus rusées²⁴⁴.

²⁴³ ADI-3U4/1976, 19/08/1847, 17/09/1847, 24/09/1847

²⁴⁴ Annexe n°23

II / Les « chasses aux oiseaux »



Ill.18 - Johannes Stradanus-la chasse à a Palombe 1580

1) Tintamarre, gluau et « choitte »

Johannes Stradanus²⁴⁵ est un peintre flamand auteur de nombreuses gravures de chasses très détaillées. Ces oeuvres racontent souvent les étapes d'une pratique culturelle ou sociale²⁴⁶ et laissent entrevoir les techniques de chasse telle cette gravure de 1580 offrant sur plusieurs plans l'évolution dans la société de la pratique cynégétique. On y aperçoit au premier plan l'achat, la vente et la vérification de la marchandise, ainsi que des oiseaux pris dans des filets entourant des arbres, plus précisément des oliviers dont les fruits sont un mets de choix pour les palombes.²⁴⁷

Cette première technique de chasse qui permet de coincer la tête des oiseaux dans des rets calibrés est complétée au second plan par deux autres types de chasses analysées par Jacques Luquet dans son article sur l'évolution de la chasse aux pantières²⁴⁸ : il déduit du type des vols représentés en arrière-plan que deux chasses ont en effet lieu ici. Une

²⁴⁵ VAN DER STRAET Jan, dit Giovanni Stradano ou Johannes Stradanus(1523-1605)

²⁴⁶ SELLINK, *Stradanus (1523-1605), Court Artist of the Medici*, Brepols, Turnhout, 2012

²⁴⁷ LUQUET Jacques, *Encyclopédie de la palombe*, Atlantica, Anglet, 2002, p 25

²⁴⁸ LUQUET Jacques, « Évolution de la chasse aux pantières dans les Pyrénées », *op.cit.*, 141-146

première chasse qui correspondrait à la « chasse au tintamarre » décrite par Jean-Louis Guidez²⁴⁹ comme encore amplement utilisée au XVIIIe siècle et qui consiste, de nuit à effrayer les oiseaux dans leur dortoir afin qu'ils se jettent dans des filets, et une autre chasse qui s'apparenterait à la classique chasse aux pantières, que nous décrirons plus loin, parce que certains oiseaux semblent plonger dans les filets.

La chasse au tintamarre ou « le coucher des ramiers » comme le nomme Magné de Marolles²⁵⁰ est-elle pratiquée dans le Dauphiné ? Plusieurs procès-verbaux de la Maîtrise des Eaux et Forêts au XVIIIe semblent attester la présence de nombreux paysans la nuit dans les bois :

« portant piquets, filets et bâtons ferrés, pierres pour assommer les oiseaux »²⁵¹

Mais ils ne mentionnent pas la qualité des oiseaux. En contrepartie, les archives citent couramment les « petits oiseaux chassés à la choitte (la chouette) ». Celle-ci consiste en une autre chasse de nuit pratiquée à la lueur de torche : nombre de petits volatiles, en effet, pour se défendre du rapace nocturne, se regroupent et lui font face. C'est ce moment que choisissent les chasseurs pour les abattre ou les saisir avec des filets assez petits.²⁵² Ce type de chasse est maintes fois cité dans les procès-verbaux, du nord au sud du Dauphiné, dans le Couloir Rhodanien ou dans la vallée du Grésivaudan.

Souvent, elle est associée à un autre genre de chasse, la « chasse au gluau » pour laquelle on installe sur une branche un appelant, palombe ou chouette, dont le battement d'ailes significatif attirera différentes espèces. Le 21 septembre 1743 le garde-chasse de la Maîtrise des Eaux et Forêts de Grenoble est bien en peine de dresser un procès-verbal sur des faits engageant des habitants de Grenoble²⁵³, faits de chasses, bien entendu, à la chouette et au gluau, tant les pratiquants en sont nombreux et parce qu'ils reprochent aux nouveaux gardes que « les anciens ne leur ont jamais rien dit ». En 1772, « une chasse à la glu, à l'arbre et à la choitte²⁵⁴ » dans l'arrondissement des Granges de Grenoble semble poser les mêmes problèmes.

²⁴⁹ GUIDEZ JL, *op.cit.*, p 41

²⁵⁰ MAGNÉ DE MAROLLES Gervais-François, *la chasse au fusil*, Théophile Barrois, Paris, 1788, p 410

²⁵¹ ADI, 17B47, 7 et 13 janvier 1735, établis par la maréchaussée de Saint Marcellin

²⁵² LIGER L, BASTIEN JF, *La nouvelle maison rustique, ou économie rurale, pratique et générale de tous biens de campagne, nouvelle édition*, tome troisième, Deterville, Paris 1804, p 617

²⁵³ ADI-17B13, 21/09/1743

²⁵⁴ ADI-17B14, 1756/1774

Il n'en est pas de même le 3 novembre 1737 lorsque Balthazar Roman poursuit une information à la Tronche (Saint-Ferjus) « à la requête du Roy en la Maîtrise des Eaux et Forêts de Grenoble » où une dénonciation a eu lieu à propos d'une chasse à la chouette un peu trop régulière causant des dégâts écologiques d'importance.

En effet, celle-ci :

« a entièrement détruit les petits oiseaux et est cause que dans le printemps les chenilles endomagent considérablement les arbres fruitiers et autres... »²⁵⁵

Le cap de la préservation de l'environnement vient d'être franchi par le garde-chasse. Il s'adjoint désormais à celui de la préservation des chasses du seigneur.

2) Le tir au fusil

Le tir au fusil est la chasse la plus classique qui soit. Les volatiles, au sol, perchés ou en l'air sont visés à la suite de différents stratagèmes pour les faire s'approcher, se poser ou ralentir leur vol. Comme l'affirment les Archives de l'Isère, le tir est régulier en Dauphiné au XVIIIe siècle. Nombre de procès-verbaux portent sur des faits de chasse au fusil. À Saint Ferjus résonne journallement pas moins de trente coups de fusils puisque sont arrêtés :

« cinq chasseurs de Chantemerle réputés bons chasseurs et tyrants juste »

Garcin, Bourgeat, Peelac et Joubert doivent mettre un terme à leur bruyante impunité. Le fusil, nommé en tant que tel, n'apparaît dans les livres qu'aux alentours du XVIe siècle. Il est auparavant un « tromblon » peu efficace dans sa précision et ne tire qu'un ensemble de plomb ou de fer assez inadapté à la chasse aux petits oiseaux qu'ils pulvérisent telle une arquebuse. Il faut donc coordonner l'ensemble des tirs pour obtenir un résultat optimal. Magné de Marolles donne le récit de cette chasse au fusil dans son ouvrage éponyme :

« [...] lorsque l'occasion se présente de tirer les palomes, qui, attirées par l'appau, viennent se percher sur les arbres voisins. Alors, les chasseurs s'accordent pour tirer ensemble tout d'un temps sur la bande, afin de faire un plus grand abattis.²⁵⁶

²⁵⁵ ADI-17B15, 3/09/1737, p 67(/115)

²⁵⁶ MAGNÉ DE MAROLLES Gervais-François , *op.cit*, p 446

Dans ces conditions nous dit l'auteur, si un homme seul peut tuer « quarante ou cinquante paires de pigeons par jour avec une arbalète », un arquebusier en tuerait davantage.²⁵⁷

Les palombes, qui utilisent le vent pour être poussées, peuvent atteindre des vitesses de 140km/heure. Vent de dos, elles peuvent voler en altitude et, lors des grandes migrations d'automne, brûler les étapes et ne se poser que rarement pour aller plus vite encore. Il est donc difficile et rare de les tirer sans mettre au point quelques techniques de chasse. Seule la vue au sol d'un endroit offrant un lieu sécurisé ou rassurant, un vent de face un peu violent ou la nuit qui tombe voient les nuées s'immobiliser dans les forêts : c'est là qu'elles seront le plus vulnérables pour les chasseurs.



Ill.19 – *Le porteur d'appeaux*.²⁵⁸ Jean-Baptiste Mondineu, huile sur toile, 1912

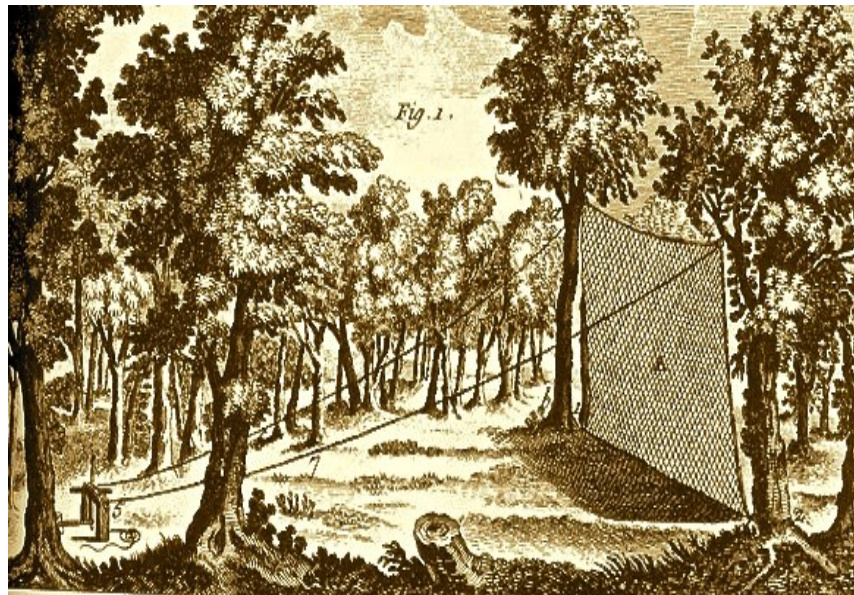
La chasse au fusil est souvent combinée à d'autres chasses. Elle se pratique aussi bien avec un appeau qu'avec un *appelant* attaché à une branche par une cordelette et dont le visage masqué l'oblige à ne se concentrer que sur son équilibre. Le battement d'ailes de l'oiseau qui se pose accompagné d'un roucoulement significatif va donner l'illusion, à la nuée et à ses éclaireurs, de la présence d'un dortoir. Si le chasseur décide d'attendre la nuit tombée pour tirer sur les pigeons, on assistera dès lors à un vrai carnage, le volatile ne se déplaçant la nuit que de branche en branche, incapable de s'enfuir seul, bridé par son instinct grégaire.

²⁵⁷ *Ibid.* p 447

²⁵⁸ MONDINEU Jean-Baptiste – Huile sur toile(270X330 cm) achetée en 1912 par le Fonds National d'Art Contemporain

Une autre chasse au tir consiste à placer quelques pigeons, ramiers, bisets, hybrides ou leurres taillés dans du bois, au sol dans une petite clairière aménagée dans une forêt²⁵⁹. Le tir s'effectue donc au sol, une fois qu'un groupe consistant de palombes est appâté par des graines disséminées en grand nombre qui cette fois attire la multitude. Cette chasse pratiquée de jour au couchant est, avec le tir au vol la moins performante de toute.

3) Un fameux coup de filet



III.20 - Gravure du XVIIIe s., Encyclopédie de Diderot et d'Alembert

La chasse au filet²⁶⁰, la chasse la plus efficace du point de vue du rendement, est décrite dans les encyclopédies, les nombreux manuels et dictionnaires²⁶¹ de l'Époque Moderne au XIXe siècle.

En 1661, François Fortin, dans *les Ruses innocentes* décrit même la fabrication des *pantes* et des *pantières* dans le détail. Nul doute que ce mode d'emploi n'a pas été utilisé par les nobles seigneurs à qui il destine son ouvrage²⁶², mais bel et bien par ces brigands de paysans qui ont su en faire bon usage. Leurs inventaires après décès ne regorgent-ils pas des équipements destinés à les fabriquer ? Parfois, ce sont les filets eux-mêmes qui sont

²⁵⁹ RIO Bernard., *op.cit.*, p 95

²⁶⁰ Annexe n°24[Dessins des différents filets de chasse aux oiseaux]

²⁶¹ BAUDRILLART, DE QUINGERY, *Dictionnaire des chasses, Traité général des eaux et forêts, chasses et pêches, 3e partie*, Bertrand, Paris, 1834

²⁶² FORTIN François, *Les ruses innocentes, dans lesquelles se voit comment on prend les oiseaux passagers, & les non passagers : & de plusieurs sortes de bêtes à quatre pieds. Avec les plus beaux secrets de la pêche dans les rivières & dans les etangs*, Chez Charles de Sercy, Paris, 1700

donnés en héritage²⁶³ comme ces deux « panterres » que Louis Sayn, de Montmeyran, laisse à ses descendants.²⁶⁴

À l'usage, il s'agit d'une chasse redoutable qui attire dans ses rets, selon la taille des filets, parfois jusqu'à trois cents volatiles. Organisée dès le Moyen-Âge dans les Pyrénées où le passage des palombes est déjà exceptionnel, elle n'en est pas originaire malgré une légende tenace qui l'y rattache²⁶⁵. Il faut plutôt la situer dans l'Égypte antique, puis dans le pourtour méditerranéen du sud de la France, en Italie et dans la péninsule ibérique.

C'est une chasse qui se pratique en groupe, parfois important, allant de cinq ou six hommes à la vingtaine pour un seul filet²⁶⁶. Il s'agit donc d'une chasse évoluée dont les techniques, fort nombreuses et disparates là encore, démontrent l'avancée de cette pratique cynégétique.

En effet, il faut distinguer plusieurs types de chasse au grand filet. Il y a d'abord les *pantes*, filets étendus au sol d'une clairière artificielle aménagée et qui se referment grâce à un mécanisme actionné par un seul homme, et les *pantières*, immenses filets « teints en brun presque noir avec le jus de la graine d'*hièble* » atteignant dix à vingt mètres de côté et étendus entre les arbres²⁶⁷ souvent en altitude.

La chasse aux *pantes* est comme nous l'avons décrit plus haut pour la chasse au tir au sol, une chasse qui implique la présence d'appeaux ou d'appelants et souvent de guetteurs qui doivent les mettre en action dès que le vol est aperçu à l'horizon. L'approche des palombes se fait dans ce cas prudemment et seules sont ramassées celles qui sont victimes de leur appétit ou de leur soif, les lieux étant aussi souvent aménagés avec des abreuvoirs et loin des plans d'eaux. Ces pièges se situent encore près des champs : l'oiseau se sentant plus en sécurité à couvert, il privilégie les orées des bois ou les clairières à proximité de ceux-ci.

La chasse aux *pantières* ou *pantaires* suivant les régions est la « grande affaire » des chasseurs de palombes. Répertoire depuis le quatorzième siècle dans les manuels juridiques et récit cynégétique du sud-ouest²⁶⁸, elle est courante à l'automne au Pays

²⁶³ IAD Villeurbanne 1698

²⁶⁴ IAD Valentinois du 12 juin 1781

²⁶⁵ GUIDEZ Jean-Louis, *op.cit.*, p.38

²⁶⁶ MAGNÉ DE MAROLLES Gervais-François, *la chasse au fusil*, Théophile Barrois, Paris, 1788, pp 410-445

²⁶⁷ ROZIER Jean-François, *Observations et mémoires sur la physique, sur l'histoire naturelle et sur les arts et métiers*, tome XX, Paris, 1782, p 308

²⁶⁸ RIO Bernard., *op.cit.*, p 62

Basque et en Béarn où elle se pratique dans une dizaine de cols. La première mention de ces filets aux Archives de l'Isère est faite par le garde-chasse Thomas Geoffroy dans son procès-verbal du 27 octobre 1774, retranscrit le 14 février 1776 à Vienne :

« J'ai rencontré vers les cinq heures du soir au Mas des Barras le nommé Michel Ogeret granger de Bouthier ancien procureur de Vienne, lequel chassait au filet appelé pantaire lequel étoit tendu sur des lignes.. »²⁶⁹

L'histoire ne dit pas si l'ancien procureur paya pour son crime, mais en revanche, elle indique la disparité des membres de la société s'adonnant à ces types de chasses. Elle montre aussi qu'un couloir de chasse aux palombes passait bel et bien par le Couloir Rhodanien, ce qui sera confirmé par les nombreux procès-verbaux dressés un siècle plus tard par la maréchaussée²⁷⁰. Cette dernière a le pouvoir de fixer une amende ou de confisquer le matériel lors d'un flagrant délit de chasse, et les amendes et confiscations vont aller bon train. C'est au fil de ces amendes qu'apparaissent alors les couloirs de migrations anciens.

Technique de la chasse à la pantière

La chasse à la pantière répond à une division du travail bien précise. Pour qui veut quérir des animaux en grand nombre, il faut un modèle d'organisation qui permet une adaptation concrète aux vols des oiseaux²⁷¹. L'observation de l'espèce permet de décider des dates de la chasse qui s'étale parfois sur une cinquantaine de jours. Elle permet aussi de mettre en place les palombières, sortes de caches pour les chasseurs situées en altitude ou sur un passage de palombes, légèrement en retrait afin de pouvoir se précipiter sur les filets et ramasser les palombes, le plus vite possible, pour retendre entre deux vols de ces dernières le fameux filet²⁷².

Les rôles sont forcément répartis entre personnes chargées de la surveillance, personnes chargées de faire « descendre le vol », personnes chargées des appelants pour attirer l'attention du vol, personnes chargées du ramassage dans le filet et enfin celles qui doivent retendre ces derniers²⁷³. Cette chasse au filet peut aussi comporter des chasseurs au fusil en mesure de tirer sur ceux des volatiles qui réussissent à s'échapper.

²⁶⁹ ADI-17B48-1732/1793

²⁷⁰ Annexe n°25 - [carte]

²⁷¹ LUQUET Jacques, *op.cit.*, p 75

²⁷² ROZIER, *op.cit.*, p 311

²⁷³ MAGNÉ DE MAROLLES Gervais-François, *la chasse au fusil*, Théophile Barrois, Paris, 1788, p 413

Chaque poste est déterminé au préalable et permet aux différents rabatteurs d'attirer les volatiles vers un endroit où leur seul échappatoire est une percée en fin de clairière²⁷⁴, là où généralement les filets sont tendus. La fuite des oiseaux est conditionnée par leur affolement consécutif à ce qu'elles ont analysé comme l'attaque de leur principal prédateur volant : l'autour des palombes, bien plus souvent un faucon crécerelle.

C'est encore aujourd'hui, principalement dans les Pyrénées que s'observe le travail des rabatteurs. Il en existe de plusieurs types, ceux chargés par un système de mécaniques de faire bouger sur des planchettes des oiseaux saisis précédemment et élevés depuis et dont le vol imite l'oiseau se posant au sol, ceux appelés « *chatars* »²⁷⁵ du nom Basque du drapeau blanc qu'ils agitent pour faire croire à l'envol d'un autour en contrebas du vol et diriger ce vol vers les filets et enfin, ceux munis de palettes en bois chaulées qu'ils lancent sous le vol pour le faire plonger.

Les vols, bien que réguliers pendant ces cinquante jours de manœuvres n'offrent pas tous les mêmes quantités de prises.²⁷⁶ La chasse dure longtemps et une intendance doit se mettre en place, un contact avec les familles, qui parfois s'installent en partie sur place ou montent régulièrement les provisions. Il s'agit donc d'une activité faite aux yeux de tous. Les villages entiers sont au courant de la présence des *paloumayres* dans les forêts et les collines alentours.

Mais elle reste une chasse interdite, et dans l'histoire du droit de chasse en Dauphiné, elle laisse des traces notamment dans les ors des palais de justice et sur les récépissés des gardes champêtres nouvellement installés.

²⁷⁴ *Ibid.*, p 426

²⁷⁵ ROZIER, *op.cit.*, p 310

²⁷⁶ Annexe n°26 - [tableau de prises journalières]

III / Les règles et la répression

1) Privilège et tolérance d'Ancien Régime

Initialement, la règle est simple : hormis la noblesse, nul n'a le droit de chasser. Puis, vraisemblablement, pour des raisons pratiques et parce que la chasse ne peut avoir lieu quotidiennement pour le seigneur, il en charge quelques hommes. Ceux-ci sont connus des villageois ou des propriétaires et sont porteurs d'un signe de reconnaissance appartenant au seigneur, une écharpe ou une ceinture portée en bandoulière²⁷⁷. Mais ils se drapent de cette charge pour chasser régulièrement pour leur propre compte, et revendre leurs biens parfois au marché, voire ils se « transmettent les ceintures » comme en témoigne la mésaventure du garde qui lors d'un procès-verbal reconnaît sur un certain Goubert, porteur de chaises à Grenoble, une ceinture qu'il a lui même prêté à un nommé Provin²⁷⁸.

Parallèlement à cela, le seigneur nomme, en sus de ces lieutenants de chasse, un ou plusieurs gardes chargés d'arpenter les bois et les terrains qui lui appartiennent. Ce n'est pas une tâche aisée, car les territoires sont difficiles à surveiller du fait de leur dimension et du nombre de délits que recouvre l'usage de cette charge. Cette tâche requiert même du sang-froid face aux groupes de chasseurs armés, au faîte de leur toute-puissance, menaçants et souvent apparentés à des brigands²⁷⁹.

La Sylva de l'Époque Moderne est un monde plein : ici, des pans de forêts entières sont coupés et les essarts s'étirent sans que le seigneur n'en soit avisé²⁸⁰, là, un troupeau de chèvres dévore une orée de bois et de jeunes pousses, ici encore des charpentiers ont installé un camp illégal et débitent des planches pour en tirer un bénéfice²⁸¹ pendant que d'autres paysans ramassent des fagots et que leurs chiens « divaguent » portant dans leur gueule une gélinotte ou une perdrix²⁸² trouvées malencontreusement dans un champ, prise dans les mailles d'un filet étendu là « par hasard » ou tirée au fusil « accidentellement »...

²⁷⁷ SALVADORI Pierre, *op.cit.*, p 308

²⁷⁸ ADI 17B14, 1/11/1770 (cité également p 322 par Pierre Salvadori)

²⁷⁹ SALVADORI Pierre, *op.cit.*, p 302

²⁸⁰ ADI-17B14, 1756/1774 (52 essarts illégaux sur les communaux de Revel!)

²⁸¹ ADI-17B12, 1733/1751

²⁸² ADI-17B14, 1756/1774

Le *garde-bois* ne chôme pas et il fait un métier dangereux. Il n'a pourtant comme pouvoir que la seule possibilité de dresser un procès-verbal qu'il remettra à la Maîtrise des Eaux et Forêts, et c'est celle-ci et les juges du Parlement qui se chargeront de se prononcer sur les condamnations²⁸³ suivant le code de chasse de 1669.

Sous l'Ancien Régime, certaines amendes ou peines peuvent être conséquentes ou graves : c'est généralement le cas de celles émises concernant les essarts clandestins s'élevant entre 300 et 2000 livres entre 1738 et 1754²⁸⁴ et de celles concernant la chasse qui peuvent atteindre en Dauphiné de 500 à 658 livres, en forte progression entre 1742 et 1774²⁸⁵. À ces amendes peuvent être ajoutées des peines de prison ferme, mais depuis 1669 et le code de chasse de Colbert, la peine de mort n'est plus appliquée aux chasseurs au gros gibier²⁸⁶, en revanche, la saisie de matériel et sa destruction se font plus fréquentes²⁸⁷.

Mais l'épée de Damoclès de la forte amende, des peines de prison, des destructions du matériel, des saisies sur biens ne semble guère arrêter²⁸⁸ ou atténuer le braconnage, à tel point que les peines encourues se perdent au fil des ans ou disparaissent des procédures : de la vingtaine de braconniers semant le trouble à La Tronche, le procureur n'en condamnera que deux dont les amendes, de cent livres, ne seront jamais réglées²⁸⁹. Tolérance ? Il semble en effet que la justice, en France et en Dauphiné, ne voit dans la chasse aux oiseaux et au petit gibier rien de si répréhensible. Quels bourgeois ou nobles Grenoblois n'a pas régulièrement une caille, une perdrix, un pigeon ou un faisan préparés à sa table ?

Un tel climat fait tourner la justice en rond et chacun se met à jouer un rôle : le contrevenant vante ses relations, nie en bloc ou prétend avoir des droits ; les juges font semblant de condamner à de lourdes peines ; les *gardes-bois* évitent de prendre trop de risques. Tout ceci minimise dans les archives la réalité d'un fait quotidien qui se déroule

²⁸³ GALLON Le Gras de, Conférence de l'ordonnance de Louis XIV du mois d'août 1669, sur le fait des eaux et forêts, 1725

²⁸⁴ ADI-17B50, 1738/1754

²⁸⁵ ADI-17B54, 1742/1774

²⁸⁶ BAUDRILLART Jacques-Joseph., *Recueil chronologique des règlements sur les forêts, chasses et pêches* ; Paris 1821

²⁸⁷ Selon l'abbé Rozier, un filet coûte 80 livres en 1780[ROZIER Jean-François, *Observations et mémoires op.cit.*, p 308]

²⁸⁸ ADI 17B

²⁸⁹ SALVADORI, *op.cit.*, p 292

été comme hiver dans un pays ou même le Roi chasse un jour sur deux ou trois : 140 jours par an pour Louis XIV contre 189 pour Louis XV !²⁹⁰

2) Législation et répression au XIXe siècle

La nuit du 4 août 1789, l'abolition du privilège de chasse va sortir provisoirement le braconnage de son statut clandestin. La loi du 11 août donne à chacun :

« le droit de détruire et de faire détruire, seulement sur ses possessions toute espèce de gibier, sauf à se conformer aux lois de police qui pourront être faites relativement à la sécurité publique »²⁹¹

En matière de destruction de la faune et d'abus, la catastrophe est telle que la Révolution doit réformer sa loi dès le 30 avril 1790²⁹² et reconduire la surveillance par le biais des gardes-chasse. Elle n'autorise cependant ceux-ci qu'à dresser des procès-verbaux à l'unique condition que les propriétaires portent plainte, ce que l'on imagine mal puisque ces derniers se livrent eux-mêmes à des dépravations.

La loi reconduit donc une chasse qui ne fera la part belle qu'aux propriétaires, enfin autorisés à chasser sur leurs biens, ceci toute l'année sans restriction « si le terrain est clos de haies ou de murs »²⁹³. Un « droit de suite », c'est-à-dire de poursuite du gibier sur le territoire du voisin, jadis réservé aux seigneurs Haut-Justiciers, est aussi applicable, mais la loi laisse théoriquement aux porteurs de fusils libre cours à toute pulsion de chasse.

En 1791 et 1795, deux lois rendent obligatoire la présence d'un garde champêtre dans toutes les communes de France. Mais là encore, la tâche qui incombe au pauvre homme n'est pas clairement définie par les assemblées de notables ruraux qui placent bien souvent à la surveillance des forêts leurs propres hommes de chasses... Désormais, le garde est armé et assimilé à un gendarme par la fonction publique, mais il conserve sa mauvaise réputation.²⁹⁴

Là encore, malgré les nouvelles mesures de rétorsion, des abus sont régulièrement constatés dans un pays où les fusils de chasse commencent à se répandre. Dès 1810,

²⁹⁰ *Ibid.*

²⁹¹ BAUDRILLART Jacques-Joseph., *Recueil chronologique des règlements sur les forêts, chasses et pêches* ; Paris 1821

²⁹² *Ibid.*, p 491

²⁹³ *Ibid.*

²⁹⁴ GAVEAU Fabien, « De la sûreté des campagnes. Police rurale et demandes d'ordre en France dans la première moitié du XIXe siècle », *Crime Histoire et Société*, vol.4, n°2, pp 53-76, 2000

Napoléon 1er va légiférer sur l'obtention d'un permis à trente francs, somme prohibitive pour un grand nombre de Français, réduisant le nombre de chasseurs de manière considérable. Le droit de chasse est bien réservé aux propriétaires, mais seules les sociétés de chasse autorisées par le préfet pourront dès lors la pratiquer.²⁹⁵

Il point dans cette nouvelle législation un parfum de privilège puisque seuls les hommes de l'Empereur des Français peuvent choisir les détenteurs du permis de chasse. Les procès-verbaux des gardes champêtres se réduisent alors de manière fulgurante. Dans les Hautes-Alpes, Fabien Gaveau constate que sur cent soixante-quatorze gardes, trente et un sont révoqués, dont 18 pour fautes graves. Cela n'est pas excessif et démontre la solidité naissante de l'institution qui sera portée à la veille de la nouvelle loi de 1844 à plus de trente mille gardes pour l'ensemble du territoire Français.²⁹⁶

Dépendant depuis 1789 des tribunaux de justice, les faits de braconnages ne diminuent pas, c'est bien la présence des gardes champêtres qui parlementent la plupart du temps avec les chasseurs sur le terrain afin de leur éviter un recours en justice qui va réduire les procès-verbaux.²⁹⁷

Nombre	1845		1851		Variation 1845-1851		Contribution à la variation totale des effectifs 1845-1851 %
		%		%		%	
Gendarmes	14.685	16,8	17.041	18,7	+ 2.356	+ 16	62,2
Gardes champêtres	34.431	39,4	35.025	38,4	+ 594	+ 1,7	15,7
Gardes pêche et forestiers	9.832	11,2	9.865	10,8	+ 33	+ 0,3	0,9
Gardes particuliers	28.472	32,6	29.276	32,1	+ 804	+ 2,8	21,2
Total	87.420	100	91.207	100	+ 3.787	+ 4,3	100

III.21 – Évolution des effectifs et de la composition des forces de l'ordre à la campagne de 1845 à 1851²⁹⁸

Mais, comme toutes ces mesures ne suffisent pas à éliminer certaines pratiques de chasse trop efficaces et surtout le braconnage qui les accompagne, la loi du 3 mai 1844 va revenir aux fondamentaux des Ordonnances de 1669 qui donnaient le détail de leur interdiction. Ainsi, outre la récupération des œufs des palombes dans les arbres, les chasses

²⁹⁵ BAUDRILLART Jacques-Joseph, *op.cit.*

²⁹⁶ GAVEAU Fabien, *op.cit.* Par.16.

²⁹⁷ *Ibid.*

²⁹⁸ *Ibid.*

ou piégeages de type « gluaux ou à l'appeau » sont strictement interdits²⁹⁹, ce qui déclenche l'ire des chasseurs Bas-Dauphinois coutumiers de cette chasse³⁰⁰.

Avec le durcissement de cette loi, les recours aux confiscations et aux amendes se multiplient. Les gardes champêtres, parfois débordés par les délits et les récidives se retrouvent confrontés à la vindicte populaire.³⁰¹ Les amendes s'élèvent à 100 francs pour le délit de chasse, mais peuvent atteindre 200 francs (article 12 du code de l'instruction criminelle et du Code pénal). Pour l'usage de filets, l'amende peut s'élever à 50 francs et il peut être confisqué. Enfin, les frais de justice s'élèvent à 10 francs et ils sont payables comme nous l'avons vu, quel que soit l'âge du chasseur.

3) Tension en Dauphiné

Dès 1847 dans le nord Isère et dans le Lyonnais, passage des migrations des grands ramiers, les effets du durcissement de la loi se font sentir. La loi, principalement mise en place pour des raisons de protection des espèces suite aux hécatombes de 1789, est appliquée rigoureusement. Les gardes champêtres sur le qui-vive dès le début de la saison de chasse à l'automne, verbalisent à tour de bras.

Les procès-verbaux sont dressés presque quotidiennement accentuant une pression sur les chasseurs entêtés qui n'hésitent pas à récidiver³⁰² lorsque les Greffes du tribunal omettent de saisir les filets ou ne le font pas pour des raisons mystérieuses. Que penser de Jean Sublet qui, de 1847 à 1848 chasse au filet sur la commune de Vénissieux et qui passe toujours miraculeusement « au travers des mailles du filet » en se contentant de payer une amende en place de la saisie ?³⁰³ Sur la commune de Genac, où il a ses habitudes, notre bon client se fait prendre pour la quatrième fois le 8 octobre 1848 alors qu'il était encore quelques jours auparavant au tribunal pour les mêmes faits ! Excédé, il ne trouve rien de mieux à faire que de s'en prendre aux gendarmes présents. Verdict : selon l'article 212 du Code pénal : 2 mois de prison ferme. Du jamais vu depuis l'Ancien Régime !

Mais il est loin d'être le seul récidiviste belliqueux. Comment, en effet, se passer de cette manne venue du ciel et tant attendue à l'automne. Ils sont là par milliers et dizaines de

²⁹⁹ DUVERGIER JB, *Code de la chasse, ou Commentaire de la loi du 3 mai 1844 sur la police de la chasse*, Extrait de la Collection complète des lois, année 1844.

³⁰⁰ ADI 3 U1976

³⁰¹ ADI-3U4/1976

³⁰² ADI-3U4/1976, PV, du 28/09, 1/10, 2/10, 4/10, 6/10/1847

³⁰³ ADI-3U4/1976, PV du 27/08/1847, du 4/11/1847, du 26/09/1848, du 9/11/1848, du 13/11/1848

milliers ces ramiers et il suffit d'un simple filet pour les ramasser ! À Meyrieux, Vénissieux, Villeurbanne, à Genac et à Marennes mais aussi de la Côte Saint André à Saint Priest, les pantières se tendent et se détendent au gré des prises, les sacs se remplissent, on se réjouit de cette chasse, un vrai plaisir partagé par des centaines d'habitants qui en profitent tous, chasseurs comme consommateurs.

Pour preuve la réaction violente de ceux-ci, lorsque le 8 octobre 1848, la gendarmerie de la Guillotière se rendant au lieu-dit *Au Moulin à Vent*³⁰⁴ sur les collines de Vénissieux, tente de dresser un procès-verbal à Jean Porchy, Alexandre Masson, Antoine Durand et Jacques Sandier³⁰⁵. Les faits paraissent bien plus graves que ceux reportés sur le procès-verbal de justice du 4 décembre 1848 qui leur impute une participation « à une rébellion sans armes de moins de vingt personnes... », si l'on se réfère à la déposition du Maréchal des logis Sourtry, commandant la brigade constituée des gendarmes Lamy, Laittier et Sainte-Feraille, dans le journal *Le Censeur* du 11/12/1848 :

« Entouré et menacé par plus de cent habitants armés de fourches et de bâtons, je donnai l'ordre aux gendarmes de se grouper autour de moi. Je compris que le moment était venu d'assurer force à la loi ou de mourir. Nous opérâmes notre retraite en bon ordre et en faisant feu... »³⁰⁶

De fait, deux mois plus tôt, le même journal rapportait dans ses chroniques que les chasseurs auraient été blessés pour l'un, « d'un coup de baïonnette » au bras et pour l'autre « d'un coup de feu au côté ».³⁰⁷ Les prévenus héritent pourtant de « circonstances atténuantes » suivant les termes du jugement du 4 décembre 1848³⁰⁸ : Masson, Sandier et Porchy sont condamnés à quatre mois de prison, Durand, qui a dû s'énervier plus que les trois autres, doit purger sept mois fermes.³⁰⁹

La moindre butte ou colline est prise d'assaut par une foule qui se retrouve dans les procès-verbaux des gardes champêtres³¹⁰. Ces derniers semblent aussi omniprésents que les chasseurs qui sont de plus en plus virulents. Pourtant, la justice fait preuve de clémence dans la plupart des situations de rébellion comme c'est le cas pour Fleury Mingat fils,

³⁰⁴ BELMONT Alain, « 1848, au Moulin-à-Vent, la révolution... des palombes » *Expressions, Les nouvelles de Vénissieux*, 28 janvier 2014

³⁰⁵ ADI-3U4/1976

³⁰⁶ Annexe n°27 - [Le Censeur, n°4389, chronique du 11/12/1848, p 3]

³⁰⁷ Annexe n°28 - [Le Censeur n°4328, chronique du 10/10/1848, p 4]

³⁰⁸ BELMONT Alain, *op.cit.*

³⁰⁹ ADI-3U4/1976, PV du 4/12/1848

³¹⁰ *Ibid.*, ensemble des PV constitués en 1847 et 1848 concernant la chasse au filet.

arrêté par le gendarme Forey dont la parole est remise en doute par le tribunal car « constituant la seule preuve de rébellion », il n'est condamné que d'avoir reconnu :

« que le fait de chasse au filet est constant même de l'aveu du prévenu ».

À ce titre, il ne paiera que la moitié de l'amende (50 francs), car il doit être mineur et voit son filet saisi pour destruction. Il faut dire que la révolution toute récente a laissé quelques traces dans le paysage, et que les chasseurs n'y ont pas été étrangers, allant jusqu'à brûler les champs de leurs opposants³¹¹.

Épilogue livre 2

La chasse au ramier, la belle palombe, possède cette aura de privilège dans l'exercice de sa pratique. Un certain prestige est conservé et très rapidement s'instaure « une tradition » que seuls quelques anciens vont être en mesure de transmettre. Les techniques de chasse, autrefois dissimulées aux seigneurs pour cause de braconnage intensif, se répandent dans le Dauphiné. Elles viennent manifestement du sud-ouest importées par les gens d'Église³¹² : il en est ainsi des pantières, ces gigantesques filets qui attrapent des centaines d'oiseaux en même temps. Mais la chasse au fusil se généralise malgré les défenses de port d'armes et le goût du tir au fusil se répand aussi bien dans le peuple que chez le Roi Louis XIV qui lui voue sa préférence³¹³

Par groupe de vingt ou de trente, parfois même plus, les braconniers s'adonnent donc à leur passion refusant devant la justice le titre infamant de « chasseur de profession » autrement dit, « moins que rien ». C'est sans doute la raison pour laquelle ils mettent en avant leur vraie profession³¹⁴. Leur rapport à l'animal n'est pas à proprement parler différent de celui de l'Ordre qui a le droit de chasser : il ressemble à une campagne guerrière et peut aboutir à une extermination. La chasse n'est pas ici seulement le fait d'individus nécessiteux souhaitant chasser pour manger, la plupart d'entre eux, souvent organisés en bande font commerce de leur chasse sinon se contenteraient-ils de deux ou trois volatiles. Une grande hypocrisie règne en matière de justice en plus de l'incapacité

³¹¹ BELMONT Alain, *op.cit.*

³¹² LUQUET Jacques, *op.cit.*, p 23

³¹³ SALVADORI Pierre, *op.cit.*, p 201

³¹⁴ *Ibid.*, p 331

réelle, sur le terrain d'agir contre des bandes armées dans lesquelles se retrouvent quelques notables déjà bien nantis et quelques propriétaires revendicatifs.³¹⁵

Un plaisir indéniable naît à ce moment où la chasse finalement se démocratise par le braconnage et une permissivité entendue. La chasse devient loisir et le chasseur s'entiche au point de s'installer aux cols le temps des passages de migration, un mois durant amenant avec lui ses enfants ! L'entreprise devient familiale et quand les privilèges disparaissent pour la noblesse, il semble bien que les chasseurs/propriétaires les accaparent immédiatement.³¹⁶ Mais en vertu des lois, ce qui est donné un jour peut être repris le lendemain et les restrictions de textes de 1844 sont mal acceptées par nos *paloumayres* du dimanche qui ne tardent pas à se révolter. Finie la chasse au filet responsable d'hécatombes mémorables et de revenus considérables dans le Dauphiné ! Elle subsistera dans le sud-ouest de la France, mais là encore avec une infinité de problèmes entre chasseurs et État puis entre chasseurs et défenseurs de la nature³¹⁷.

Le récent département de l'Isère doit se contenter désormais de la chasse au tir, hobby de plus en plus prisé et nouveau, à moins que le contexte socio-économique de la Belle Époque et la politique de la toute récente IIIe République ne l'amène à découvrir une nouvelle pratique culturelle liée aux columbidés : celle des pigeons voyageurs.

³¹⁵ ADI 17B70, procédures 1733 - Sédition de Montmiral

³¹⁶ BAUDRILLART Jacques-Joseph, *op.cit.*

³¹⁷ Lire à ce sujet GÉNY-MOTHE, Muriel, *La Chasse aux oiseaux migrateurs dans le Sud-Ouest. Le droit face aux traditions*, Aspet, Pyrègraph, 2000.

Livre 3

Le dressage du pigeon voyageur, la colombophilie fin

XIXe, début XXe siècle

Introduction livre 3

La passion que l'homme éprouve pour le pigeon et qui se développe autour des pratiques de l'élevage et de la cynégétique va basculer au cours du XIXe et au début du XXe siècle dans ce que nous pourrions appeler une troisième période de leur relation, plus pacifiée celle-ci, celle de la pratique colombophile du pigeon voyageur.

Bien que présentes initialement et connues depuis l'Antiquité, les courses de pigeons vont se multiplier au début du XIXe siècle pour perdurer jusqu'à nos jours. D'abord portées par l'appât du gain que peuvent rapporter les paris, les colombophiles vont servir la jeune IIIe République proclamée par Gambetta dès 1870 et les pigeons, auxiliaires zélés, vont être embarqués à bord des ballons pour maintenir le lien entre le gouvernement et les Parisiens assiégés par les Prussiens.

Après les différentes péripéties qui caractérisent les débuts chaotiques de la IIIe République alors aux pieds d'argile, les pigeons civils vont s'intégrer dans un système de défense des forces armées françaises dès 1885³¹⁸. L'organisation n'est pas simple, car le ministère de la Défense, qui y voit son propre intérêt, souhaite fédérer l'ensemble des sociétés colombophiles disséminées sur le territoire. Il procède donc par étape et lâche du lest dans un premier temps aux éleveurs afin qu'ils déclarent tous leurs pigeons lors d'un recensement annuel mis en place en 1885 dans un climat de confiance accru par le relai des maires sur le terrain, c'est du moins ce qui ressort des nombreuses notes adressées aux Préfets issues de Archives Départementales de l'Isère pour cette période.³¹⁹

Les courses de pigeons sont prises au sérieux par les autorités qui en 1885 encore, intercèdent en créant leurs propres concours. L'État facilite l'accès à ces derniers en simplifiant la bureaucratie. À ce titre, les concours de pigeons organisés assurent un discours de fond de propagande patriotique qui ne peut échapper à l'historien : le colombophile est un soldat caché, il est sans doute, dans l'imaginaire militaire responsable des Régions Militaires dont les pigeons voyageurs font désormais partie, l'équivalent d'une cinquième colonne face à l'ennemi.

³¹⁸ ADI-8R1-Loi de 1885

³¹⁹ ADI-8R

Le problème dans le contexte revanchard et patriotique de la fin du XIXe siècle qui souhaite voir l'Alsace et la Lorraine retourner dans le giron de la France plutôt que de la laisser à la toute récente Allemagne, c'est que l'ennemi est capable de s'immiscer partout. Que faire ? Les généraux de la 14e Région Militaire, les services de la Préfecture, les gendarmes et policiers du ministère de l'Intérieur, tous traquent l'étranger qui pourrait espionner, et qui espionne ! Et l'étranger renseigne l'ennemi par pigeons interposés³²⁰ !

À la lecture des missives inter-ministérielles, des décrets ou des notes de service, à la vue encore des nombreux documents réclamés pour la simple possession ne serait-ce que d'un unique pigeon, la *Belle Époque* contée par Proust a plutôt déjà des odeurs de poudre à canon. Des enquêtes de mœurs sont diligentées pour s'assurer du patriotisme de chacun³²¹, condition sine qua non pour obtenir le Saint-Graal de l'autorisation de colombier qu'il faut pourtant renouveler tous les ans.

Le pigeon voyageur est alors transporté en train dans des cages cadenassées et cachetées de plomb sur les lieux du lâcher autorisé par la Préfecture de Police et sous l'étroite surveillance de fonctionnaires chargés de contrôler tout mouvement suspect³²². À cette rigidité répond fort heureusement la désinvolture affichée de certains éleveurs, mais la plupart se plient encore une fois à l'air du temps qui semble plutôt prôner un patriotisme affiché³²³.

L'avènement du premier conflit mondial majeur va enrôler ce petit monde sportif dans le service des communications entre le front et l'arrière. Le pigeon va vivre là des heures héroïques qui le verront distingué de manière honorifique, mais il perdra aussi beaucoup de ses semblables surentraînés³²⁴.

³²⁰ Annexe n°29 - [télégramme]

³²¹ ADI-8R-Ensemble des recensements de 1885 à 1919

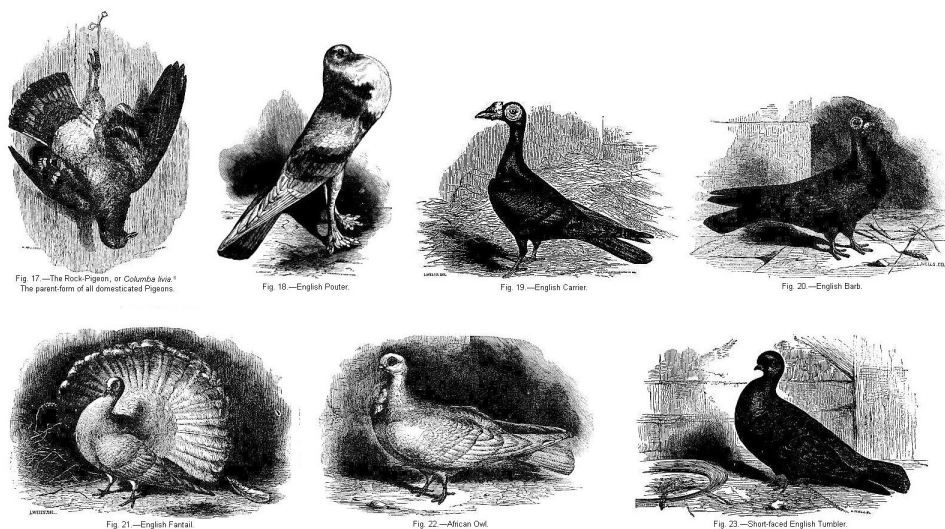
³²² ADI-8R1-Doc 6

³²³ ADI-8R-Déclarations affirmant le patriotisme des colombophiles ;

³²⁴ ADI-8R2-Recensement 1916/1917

Chapitre VI – Le « voyageur », l'espèce civilisée

I / Les nouveaux pigeons



Ill.22 - Planches dessinées des pigeons de Charles Darwin³²⁵

1) La pratique de la sélection

La fin du XVIIIe et le début du XIXe siècle ont vu se développer chez l'homme l'intérêt pour la sélection des espèces³²⁶. En ce qui concerne le pigeon domestique d'élevage, souvent appelé pigeon biset, nous avons vu qu'il dérive déjà lui-même de deux vraisemblables souches qui sont celle du pigeon de roches et celle du pigeon romain. À cette sélection naturelle, il faut ajouter celle que mentionne Pline lorsqu'il parle de la nécessité de croiser les volatiles pour les rendre plus féconds encore ou plus gras, ou encore plus rapides³²⁷.

Avec les autorisations de la nuit du 4 août donnant le droit à tout un chacun de disposer d'un colombier, la colombiculture allait ajouter une palette de races à celles déjà nombreuses se trouvant dans la nature. En 1824, Boitard et Corbié³²⁸ en dénombrent déjà

³²⁵ DARWIN Charles, *De la variation des animaux et des plantes à l'état domestique*, Editions Reinwald, tome 1, 1868

³²⁶ *Ibid*

³²⁷ PLINE L'ANCIEN, *op.cit*

³²⁸ BOITARD et CORBIÉ, *les pigeons de volière et de colombier, ou histoire naturelle et monographie des pigeons domestiques*, seconde partie, Audot, Paris, 1824

122 supplémentaires³²⁹. Très rapidement apparaissent des races extrêmement spécialisées ou originales, élevées parfois pour leur simple agrément. C'est le cas par exemple des pigeons boulangers dont la forme seule possède un intérêt esthétique³³⁰.

« Ces pigeons possèdent la curieuse propriété de gonfler leur jabot, et surtout leur œsophage, de façon à les distendre, et à présenter ainsi une boule sur le devant du cou, d'où leur nom de boulangers »³³¹

Cette diversité finit par intriguer un jeune naturaliste du nom de Charles Darwin qui voit dans la prolificité et les variations de l'espèce un intérêt pour faire avancer ses recherches sur la sélection naturelle.³³² Voilà le pigeon devenu rat de laboratoire avant le rat lui-même ! Le chercheur en élevant lui-même des pigeons qu'il croise entre eux remarque qu'il ne s'agit pas de races différentes au départ mais bien d'une seule et même espèce issue du pigeon des roches que le scientifique appelle « biset ».

Il établit alors que si la sélection artificielle est possible et avec un tel rendement et une rapidité telle, il en est de même pour les souches existantes dans la nature dans un terme plus long : la variation des espèces est percée à jour et elle explique la diversité du biotope naturel de manière plus générale. Cette découverte est une avancée de taille dans l'établissement de la théorie de l'évolution du scientifique.

Darwin comprend aussi que sur les 150 « races » de pigeons de son époque toutes issues du biset, aucune ne s'est développée autrement que par les nombreuses manipulations de l'homme. Il n'y a pas eu ici adaptation à un milieu naturel, à un type d'alimentation ou à une nécessité de survie comme le scientifique l'a observé dans la nature, mais une sélection en rapport avec la fantaisie ou l'agrément que l'homme peut tirer de l'animal à l'instar des races de chiens.

2) Les types de pigeons

Les types de pigeons d'élevage du XIXe siècle sont liés à diverses fonctions et à certaines qualités des animaux dont la plupart sont entièrement nouvelles. On peut distinguer quantité d'oiseaux aux noms étranges représentant des familles elles-mêmes subdivisées par les origines géographiques du volatile, car cette passion semble bien

³²⁹ Selon Charles Darwin, en fait Boitard et Corbié n'en décrivent que 24 domestiques et 4 sauvages. En revanche, ils estiment que les croisements peuvent en produire plus de trois mille.

³³⁰ BOITARD et CORBIÉ, *op.cit.*, p 169

³³¹ LISSOT G, *op.cit.*, p 111

³³² DARWIN Charles, *op.cit.*, p 10

dépasser le cadre imposé par les frontières de l'époque. Une « internationale » colombophile s'installe dans le courant du siècle qui se retranscrit dans les noms des différents types de pigeons .

Ainsi peut-on découvrir sans distinction de catégories: *le lynx de Pologne, le mondain picard, le Souabe, le Suisse, le cravaté allemand, chinois, anglais, français, belge, tunisien, oriental ou italien ; les pigeons poules florentins, hongrois ou maltais ; les boulangers hollandais, tchèques mais aussi encore, italiens, allemands ou français ; les caronculés polonais ou allemands, les coquillés brésiliens ou russes ; les frisés milanais*³³³...La fièvre de l'élevage semble avoir saisi le monde entier.

Chaque type de pigeon a une fonction : les races de rapport se mangent et ont donc été sélectionnées pour leur goût ou leur taille, d'autres comme nous l'avons déjà vu avec le *boulangier*, sont choisies en fonction de leur esthétique. Nous retrouvons, dans cette même catégorie, les *pigeons pattus* dont les plumes recouvrent entièrement les pattes jusqu'aux extrémités et les cachent (Olivier de Serres en indique déjà l'existence en 1600 et leur consacre un chapitre) mais aussi les *pigeons paons*, les *coquillés* et les *capucins*, ces deux derniers se caractérisant par une sorte de demi-chapeau de plume et une capuche recouvrant entièrement la tête pour le dernier.³³⁴ Les *frisés* et les *cravatés* sont les derniers qui se distinguent principalement par leurs plumages assez exceptionnels. Un autre type de jugement esthétique s'applique alors aux caroncles nasales plus ou moins développées chez les *caronculés* et à la forme du corps qui empêche les plumes de la queue de l'oiseau de traîner par terre chez les *pigeons-poules*³³⁵.

Enfin, la sélection des pigeons est influencée, pour diverses catégories, par leur capacité en vol. Nous en retrouvons trois sortes bien distinctes qui soulèvent l'engouement des colombophiles d'un type nouveau : ceux capables d'aller le plus vite possible d'un point à un autre et donc de se repérer très facilement, les pigeons au long cours ou *pigeons voyageurs* ; ceux qui peuvent s'élever dans le ciel et atteindre des altitudes qui les rendent invisibles à l'oeil nu et restent jusqu'à huit heures en l'air sans se poser, appelés *haut-volants* ; et ceux en mesure d'exercer des loopings, de plonger à grande vitesse et de voler sur le dos que l'on nomme des *culbutants*.³³⁶ Nous assistons là manifestement à la

³³³ Annexe n°29

³³⁴ Annexe n°30

³³⁵ Annexe n°31

³³⁶ BOITARD et CORBIÉ, *op.cit.*, p 218

naissance de hobbies, dont les praticiens, nous le verrons bientôt, n'ont pas forcément d'accointances, pour la plupart, avec la société de loisirs naissante de la *Belle Époque*.

3) Foires et concours agricoles



Ill.23 – Foire de Beaucroissant au XIXe siècle³³⁷Théodore Ravanat, huile sur toile

L'engouement et la mode des pigeons d'agrément, de rapport ou sportifs n'auraient pu vraisemblablement, en cette moitié du XXe siècle, s'extirper du monde rural sans le succès que rencontrent les foires agricoles conjugué à celui des concours généraux d'élevage qui s'y déroulent. Comme le signale Jean-Luc Mayaud :

« les concours agricoles jouent un grand rôle dans l'amélioration des races à partir de la monarchie de juillet »³³⁸

L'action publique marque en effet une ferme volonté de voir la paysannerie insérée dans un espace républicain.³³⁹Nous pouvons parler ici d'un développement de la bureaucratie qui pèse sur une société qui ressent sans cesse une grande pression administrative, mais qui déploie dans un même temps un éventail de mesures à visée séductrice qui vont pousser les éleveurs à participer « de leur plein gré » à cette

³³⁷ RAVANAT Théodore (1812-1883), collection Musée dauphinois

³³⁸ MAYAUD Jean-Luc, « La " belle vache " dans la France des concours agricoles du XIXe siècle », *Cahiers d'histoire* [En ligne], 42-3/4 | 1997

³³⁹ THORAL Marie, « L'action publique dans le domaine de l'agriculture au début du 19e siècle : l'État et l'élevage en Isère du Consulat à la monarchie de Juillet », *Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains*, n°16/17, 01/2005

insertion³⁴⁰. Il faut rappeler le poids de l'électorat réactionnaire dans les campagnes et le danger que celui-ci représente pour la IIIe République qui en a déjà souffert.

Ainsi, les *comices agricoles* sont-ils à nouveau encouragés alors qu'ils étaient suspects après la Révolution Française. L'État facilite les regroupements au sein des foires agricoles, les concours se développent et se multiplient³⁴¹, le paysan semble acquérir un nouveau statut, plus reconnu dans la société Française et qui permet à Christophe Charle de le distinguer en tant que nouvelle classe³⁴².

Pour mettre en valeur le travail des paysans sont créées des récompenses³⁴³ comme la médaille d'honneur agricole ou celle de l'ordre du mérite dont la distribution va exploser en l'espace de douze ans passant de 1000 en 1883 à 2000 en 1887 et 8000 en 1895³⁴⁴. Aux alentours de 1900, le ministre de l'Agriculture, dont le ministère a été créé dès 1881, met un terme à cette inflation du mérite.

Les principales foires de l'Isère sont celles de Beaucroissant qui s'étire sur deux journées depuis 1836 et celle, connue pour être avicole, de Sablons. C'est en marge de ces concours et foires qu'ont lieu les premiers échanges de pigeons voyageurs au milieu du siècle.³⁴⁵ Les démonstrations de vol ne pouvaient sans doute s'y faire en raison de la propension des pigeons voyageurs à regagner directement leur pigeonnier d'origine dès le lâcher, mais ces foires ont indéniablement servi à la propagation de la pratique et au développement de la passion des colombophiles dont nous allons voir le succès grandissant.

³⁴⁰ CHARLE Christophe, *Histoire sociale de la France au XIXe siècle*, Seuil, Paris, 1991, p 148

³⁴¹ MAYAUD Jean-Luc, *150 ans d'excellence agricole en France. Histoire du Concours général agricole*, Paris, Belfond, 1991

³⁴² CHARLE Christophe, *op.cit.*, p 141

³⁴³ ADI-43M/1-3

³⁴⁴ ADI-23M/10-24

³⁴⁵ Boitard et Corbié décrivent dès 1824 une foire au pigeon de Paris concernant des pigeons d'agrément.

II / Le pigeon voyageur



Ill.24 – Tableau de Friedrich von Amerling
(fin XIXème)

1) Sur les traces d'un « voyageur »

Dès l'Antiquité, il est fait mention des pigeons voyageurs. Grecs, Romains et surtout Égyptiens les utilisent très tôt comme messagers³⁴⁶. C'est en effet jusqu'à une époque récente le plus sûr moyen de répandre les nouvelles de manière rapide. Cela permet, en outre, de faire communiquer les armées parties en avant avec leur base arrière en mesure d'envoyer des renforts. Car le pigeon voyageur est surtout utilisé à des fins militaires, ainsi, Pline l'Ancien s'interroge :

« A quoi servent les remparts et les sentinelles et les blocus et les filets tendus à travers le fleuve quand on peut faire parvenir des nouvelles à travers l'espace ? »³⁴⁷

Mais les histoires rapportées concernent aussi le pharaon Ramsès III qui régna en 1190 av. J-C et qui prévint de son accession au trône par l'envoi de pigeons aux quatre

³⁴⁶ PLINE , *op.cit.*

³⁴⁷ *Ibid*

coins de son royaume³⁴⁸ ; et celle mythique de la colombe de Noé qui effectue un vol aller-retour, vol rarement observé depuis chez un pigeon³⁴⁹ en dehors d'un dressage exceptionnel³⁵⁰.

Au Xe et XIIe siècle en Égypte sont constitués les premiers réseaux de colombiers. Les souverains peuvent ainsi se tenir informés des événements politiques, économiques ou sociaux de leurs immenses provinces, prévenir ainsi toutes velléités de révoltes, de pénétrations étrangères, ou simplement surveiller le cours des richesses. Avoir la connaissance de l'état du monde permet en effet d'augmenter sa puissance.³⁵¹

Au XIIIe siècle, les Arabes possèdent un réseau de communication des plus évolués pour l'époque : d'un coup d'ailes, leurs missives peuvent atteindre en un maximum d'un jour ou deux toutes les grandes villes de Damas au Caire en passant par Jérusalem. Dans une strophe du poème épique écrit en 1581 par Le Tasse³⁵² qui relate la prise de Jérusalem par Godefroy de Bouillon, le poète raconte qu'un pigeon chassé par un oiseau de proie vient se réfugier dans les mains du héros. Le pigeon porte un message accroché au cou bien vite détaché et dans lequel le croisé lit ces mots :

« le général d'Égypte au Roi de Palestine. Salut. Ne laisse point, Seigneur, abatte ton courage. Résiste encore quatre ou cinq jours. Je viens délivrer les murs. Tes yeux verront tomber les ennemis »³⁵³

Nous pouvons mesurer ici l'importance stratégique de l'animal et en déduire l'importance de son élevage, de son entraînement et de ce réseau oriental exceptionnel qui amoindrit les distances et rapproche les hommes. Il faut noter qu'une telle organisation ne verra pas le jour sous cette forme en France avant la liaison mise en place à des fins postales au cours du siège de la ville de Paris entre 1870 et 1871.³⁵⁴

D'autres traces de l'utilisation de pigeons voyageurs refont surface au XIXe siècle dans le milieu des marchands et des financiers. Les pigeons sont embarqués à bord de bateaux et sont lâchés lorsque la terre est en vue pour indiquer le contenu des soutes aux acheteurs. Ces précieux renseignements et le temps gagné peuvent rapporter des fortunes

³⁴⁸ REINFRAY Alexandra, *Le pigeon voyageur de l'Antiquité à la colombophilie moderne*, Société d'Aujourd'hui, Ouest France, Rennes, 2007, p 10

³⁴⁹ *Ibid.*

³⁵⁰ SIBILLOT Charles, *le pigeon messenger et ses applications*, H.Gauthier, Paris, 1896, pp 21-33

³⁵¹ CHESNE Corinne, *op.cit.*, p 79

³⁵² TASSO Torquato dit LE TASSE, *La Gerusalemme liberata*, 1560

³⁵³ LE TASSE, *la Jérusalem délivrée*, Bossange et Masson, traduite de l'Italien par Lebrun, 1818, p 215

³⁵⁴ DAGRON Prudent René-Patrice, *La poste par pigeons voyageurs, souvenir du siège de Paris*, Tour-Bordeaux, 1870

voire permettre de spéculer comme l'aurait fait le baron de Rothschild sur la défaite de Waterloo³⁵⁵. Si ce dernier fait peut être discutable, il n'en demeure pas moins que ce sont les pigeons qui renseignent les financiers sur les fluctuations des cours de la Bourse. L'utilisation du pigeon voyageur devient fréquente et régulière à la fin du XIXe siècle :

« Les capitaines des vapeurs de la compagnie Fraissinet, des Messageries maritimes et de la Compagnie Générale Transatlantique se sont souvent chargées d'effectuer des lâchers en mer jusqu'à 300 kilomètres de Marseille ». ³⁵⁶

2) Un biset affûté

Le pigeon voyageur est peut-être l'espèce la plus extraordinaire de volatile que côtoie l'homme depuis des millénaires. Ses performances qui lui autorisent une autonomie affichée de 600 à parfois 1000km en un seul vol, sans perdre la direction la majeure partie du temps, sont dues à une convergence de qualités uniques. Sa musculature en premier lieu représente un quart voire un tiers de son poids et la mécanique des plumes de ses ailes a atteint, au fil des croisements millénaires, une perfection absolue.³⁵⁷

La plus grande caractéristique du voyageur reste cependant son sens de l'orientation dont les chercheurs tentent de définir l'origine³⁵⁸. S'agit-il d'un sens inné constitué par une « boussole interne magnétique » ou est-ce une géographie olfactive construite par l'association des odeurs portées par le vent aux directions des vents eux-mêmes³⁵⁹ ? Anne Teyssède affirme que :

« Même lorsqu'ils sont privés d'informations sensorielles[...] les pigeons regagnent leurs volières »³⁶⁰

Cette recherche contemporaine, initiée depuis 2006 par Anna Gagliardo³⁶¹ de l'Université de Pise tend à démontrer que nous n'avons pas fini de percer les mystères du colombiforme et de sa relation avec l'homme !

³⁵⁵ SIBILLOT Charles, *op.cit.*, p 12

³⁵⁶ *Ibid*

³⁵⁷ MIGNIEN Pierre, *Le pigeon voyageur et la colombophilie : guide thérapeutique pour l'officine*, thèse pour le diplôme d'état en pharmacie, Université de Nantes, faculté de pharmacie, 2010, p 10

³⁵⁸ VINCENT Catherine, « le pigeon voyageur, pilote hors-pair dans un pays d'odeurs », *Journal Le Monde*, 7/05/2000

³⁵⁹ GAGLIARDO et ali, « Homing Pigeons Only Navigate in Air with Intact Environmental Odours: A Test of the Olfactory Activation Hypothesis with GPS Data Loggers », *PloS One*, 2011

³⁶⁰ TEYSSÈDRE Anne, *L'orientation des animaux*, Éd.Nathan, Paris, 1991

³⁶¹ GAGLIARDO Anna, *op.cit.*

À ces qualités physiques, il faut ajouter un corps profilé et aérodynamique plus léger que ne possèdent pas les autres pigeons, généralement plus lourds et plus ronds, qui lui autorise plus facilement le vol plané dont la spécificité réside dans le fait de « ramer » en l'air grâce à la constitution des ailes du volatile. Celles-ci sont divisées en trois types qui favorisent le vol au long cours : les *rémites* des ailes d'un bout à l'autre de celles-ci ; les *rectrices* de la queue et enfin les *tectrices* qui protègent des intempéries.

L'envergure du voyageur qui peut parfois atteindre de 70 à 80 centimètres lui permet de faire face au vent contrairement à ses cousins ramiers qui se posent dans ces conditions. Avec un vent de face de l'ordre de 1000 mètres/minute, le pigeon voyageur conserve une vitesse de 60 km/h, vole un peu plus vite si le vent vient de côté et s'il vient de dos à plus de 2000 mètres/minute, le volatile peut alors atteindre 150 km/h, vitesse encore ô combien phénoménale en ce début de XXe siècle.³⁶²

3) Naissance d'une passion

Ces qualités de vol démultipliées par des années de croisement et de sélection artificielle vont vite créer une passion chez l'homme. Nous l'avons vu, sa vitesse est envoûtante et va très tôt dans l'histoire être utilisée par l'homme sous la forme de courses, comme il en a existé pour les chiens et les chevaux. Ces concours de vitesse sont sujets à des paris en Europe, au Moyen-Orient et en Asie. La récompense des vainqueurs est alors conséquente et met le propriétaire d'un champion à l'abri financièrement.

C'est la raison pour laquelle Pline raconte que « les pigeons font perdre la tête aux gens ». Les pigeons coûtent alors des fortunes et seuls les princes et les financiers sont en mesure d'acheter les meilleurs³⁶³. Le goût des paris et du jeu dans le Paris post-révolutionnaire est sûrement à l'origine de la pérennisation et de l'intérêt porté à cet animal de plus en plus extraordinaire : ses distances viennent pratiquement à doubler et l'oiseau mute pour devenir plus léger et de plus grande envergure.

Les concours, sous la pression des enjeux financiers, s'organisent en même temps que les échanges et les rencontres autour de l'élevage et du dressage car la préparation devient primordiale. Les premiers manuels paraissent après la moitié du XIXe siècle³⁶⁴, ils

³⁶² MIGNIEN Pierre, *op.cit.*, p15

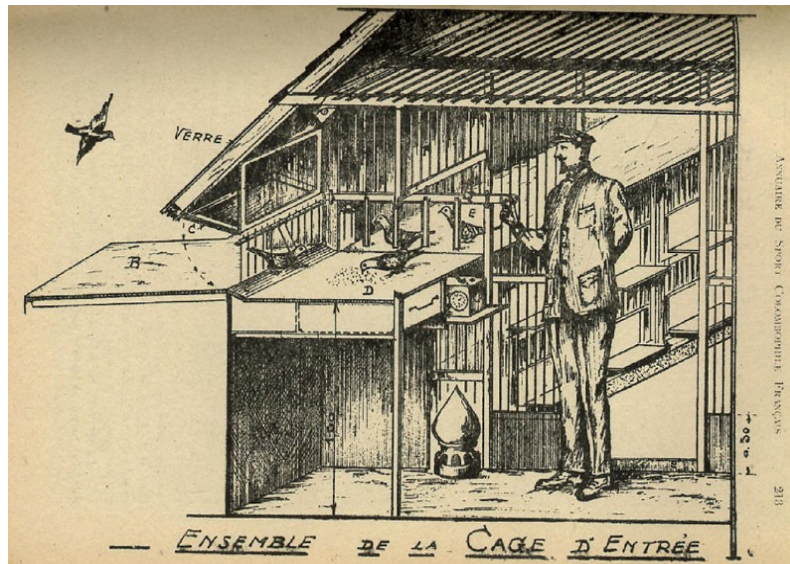
³⁶³ CHESNE Corinne, *op.cit.*, p 80

³⁶⁴ SIBILLOT Charles., *op.cit.*

expliquent dans le détail l'entraînement des champions volants et la construction des pigeonniers spécifiques à ces nouveaux types de volatiles.

C'est l'âge d'or de la colombophilie sportive qui commence. Elle se répand à partir du nord de la France et de sa frontière avec la Belgique au sein des milieux miniers et se développe par ce biais grâce au train. En 1849 est créée la première société colombophile à Roubaix : *le Cercle Union*. La Fédération Française voit le jour trente ans plus tard en 1879 alors que le mot même de « colombophilie » n'apparaît dans la langue française qu'en 1875³⁶⁵. Enfin, pour le tir ou le vol, des concours sont organisés partout en Europe. Françoise Lempereur en parle comme d'une *internationalisation* de la colombophilie.³⁶⁶

III / La pratique culturelle et sportive



III.25 – Coupe extraite de l'Annuaire du Sport Colombophile Français 1927

1) Le lâcher en gare

La pratique sportive répond à une fascination pour la modernité que représente le pigeon voyageur. Symbole de vitesse dans une époque qui en éprouve la passion, il est immanquablement comparé avec ce qui se fait de mieux à l'époque : télégraphe, locomotive voire paquebot transatlantique. Il gagne chacune de ces courses, mais échoue dans sa traversée au long cours³⁶⁷.

³⁶⁵ CHESNE Corinne, *op.cit.*, p 92

³⁶⁶ LEMPEREUR Françoise, *les convoyeurs attendent...la colombophilie d'hier et d'aujourd'hui*, Paris-Louvain -La-Neuve, Duculot, 1990, p 58

³⁶⁷ SIBILLOT Charles., *op.cit.* , pp 17/36/12

Les lâchers se produisent dans les gares, en général à même le quai, par des *convoyeurs* mandatés par les chefs de gare et les préfets pour la surveillance de la compétition. Le développement de cette pratique accompagne donc celle du réseau ferroviaire. Les concours qui se déroulent sur des distances de 50, 100 et 200 kilomètres pour les plus fréquents se déroulent tous les week-ends d'avril à septembre, parfois jusqu'en octobre, et sont « annexés » aux horaires ferroviaires.

Le transport d'oiseaux bénéficie d'ailleurs d'un tarif privilégié qui se fixe grâce à un étroit maillage administratif. Les cages sont scellées avec des sceaux de plomb contrôlés au départ comme à l'arrivée par le chef de gare³⁶⁸. On ne plaisante pas avec les pigeons car le ministère de la Défense a bien conscience de leurs possibles utilisations pour l'espionnage du territoire³⁶⁹. En quelques heures à peine une nouvelle d'importance peut être révélée à l'ennemi qui pourra réagir en conséquence ! L'armée procède par ailleurs à ces lâchers et en soumet la participation à des conditions de déclarations drastiques³⁷⁰ qui entraîneront sûrement les principales difficultés d'épanouissement de la pratique.

Les lâchers portent pourtant à chaque fois sur des centaines de volatiles dressés à des directions précises indiquées dans les cahiers de déclaration d'entraînement.³⁷¹ Les oiseaux bagués avec soin par des machines perfectionnées³⁷² se dirigent immédiatement vers leur pigeonnier d'origine, la plupart du temps chez des particuliers, situés dans les combles de leurs maisons ou dans leur jardin, dans une installation nouvelle et spécifique.³⁷³

2) L'attente au pigeonnier

Le voyage aller en train des volatiles n'est pas suivi par les éleveurs qui attendent près des pigeonniers leur retour. Des individus appelés *convoyeurs* s'en chargent. L'attente peut être un véritable moment d'angoisse pour les amoureux des pigeons : météo changeante, oiseaux de proie, chasseurs occasionnels, l'animal chéri et entraîné de longs

³⁶⁸ BLANCHONNET E., *Manuel militaire à l'usage des autorités civiles et militaires*, Berger-Levrault, Paris, 1899, p 309

³⁶⁹ ADI-8R1 télégramme passage de pigeons belges

³⁷⁰ Annexe n°33

³⁷¹ Annexe n°34

³⁷² Annexe n°35

³⁷³ Voir illustration n°25

mois peut finir sa course brutalement ruinant des années d'efforts et un investissement financier parfois conséquent en quelques secondes.

Ces disparitions peuvent aussi être rapidement une source d'ennui car la Préfecture demande en général une preuve de la disparition des animaux³⁷⁴. À Grenoble en 1902, près de 300 volatiles sur 1170 disparaissent entre deux recensements. La Préfecture lance une enquête et la réponse fuse au Ministère de la guerre : aucun pigeonnier clandestin, beaucoup de volatiles ont été tués par des oiseaux de proie, aussi l'activité des sociétés grenobloises s'est affaïssée par abandon de certains éleveurs qui ont donné leur pigeon à des pigeonniers autorisés³⁷⁵.

Parfois, la preuve apportée de la disparition constitue l'occasion d'une réponse cynique et désespérée comme celle du citoyen sous-préfet qui envoie au préfet de l'Isère la preuve sanguinolente³⁷⁶ de l'arrachage d'une patte dans une belle enveloppe ainsi affranchie³⁷⁷ ! Il est vrai que les régions montagneuses sont principalement touchées par les rapaces³⁷⁸.

3) Le dépouillement à la société colombophile



III.26 – Constateur mécanique fin XIXe siècle

³⁷⁴ ADI-8R2-1902, courrier d'un adjoint au maire de Grenoble au préfet de l'Isère qui révèle qu'une enquête est menée.

³⁷⁵ ADI/8R2-recensement des pigeons voyageurs 1901 et 1902

³⁷⁶ Annexe n°36

³⁷⁷ ADI/8R9

³⁷⁸ REINFRAY Alexandra, *op.cit.*, p 101

Sommaire jusque dans les années 1888 lorsque les premières bagues en caoutchouc furent inventées par de Rosoor, fondateur également de « la Revue Colombophile » en 1875 et colombophile confirmé, le classement se fait d'abord en accrochant les cages de transport en tissu des oiseaux à une simple planche à clou qui trône alors au local de la société colombophile en charge du concours.

Puis, des *constateurs* mécaniques³⁷⁹, jolies boîtes en bois ou en laiton munies d'un mécanisme permettant d'identifier l'heure d'arrivée du pigeon, furent mis au point et améliorés au fil des ans. De nombreux brevets sont en effet déposés en Allemagne en Belgique et en France dès 1876. Le mécanisme, aussi précis qu'une montre, indique aussi les minutes et les secondes.

Cette technologie de pointe, produite industriellement dans les usines d'Europe, se divise en trois groupes : les modèles *piqûres* qui, comme leur nom l'indique, « perforent » une fiche comportant des chiffres correspondants à l'heure d'arrivée ; les mécanismes d'arrêt et de redémarrage qui fonctionnent comme des chronomètres et enfin des *constateurs imprimeurs* délivrant des bandes passantes contenant les informations nécessaires.

³⁷⁹ Cfere Illustration 26 (page précédente)

Chapitre VII – L'auxiliaire de la République

I / Le sauveur de la France



Ill.27 – Allégorie de la défense de Paris, Pierre Puvis de Chavannes, *Le ballon 1870*³⁸⁰, *le pigeon 1871*

1) « Air liberté »

C'est un événement politico-militaire qui va réellement développer l'essor de la pratique colombophile. L'annonce de la défaite de Sedan le 1er septembre 1870 entraîne la déclaration immédiate de la République et la constitution d'un gouvernement de Défense Nationale le 4 septembre³⁸¹. Commence alors, après l'encerclement du général Bazaine à Metz, le siège de Paris par les Prussiens. Le gouvernement décide de se scinder et de s'installer en partie à Tours, ville située à environ 240 kilomètres de la Capitale, pour reconstituer et réorganiser ce qui reste de l'armée³⁸².

À ce schéma de défense, il manque un paramètre de taille : comment communiquer avec l'extérieur de la ville et prendre les décisions d'importance quant à la coordination éventuelle d'une action armée ? L'idée d'utiliser les airs est une évidence pour les aéroliers

³⁸⁰ PUVIS DE CHAVANNES Pierre(1824-1898)

³⁸¹ ALBERTINI Pierre, *La France du XIXe siècle* (1815-1914), Hachette Supérieur, Paris, 2009, p 65

³⁸² *Ibid.*, p 66

dont Nadar est un fervent praticien. Mais c'est en la conjuguant avec la pratique colomboophile que l'idée va se concrétiser.

C'est la bien nommée société colomboophile parisienne « l'Espérance » qui, dès le mois de septembre 1870, va faire part de son projet au général Trochu, chef de la Défense Nationale de la toute jeune République. Il s'agit d'emmener en ballon, à chaque trajet, de dix à vingt pigeons voyageurs parisiens chargés de dépêches accrochées à leur cou ou à leurs pattes. Gambetta, ministre de la guerre donne rapidement son accord. Le ciel de Paris, dont le siège a commencé le 19 septembre, voit s'envoler le premier ballon porteur de trois pigeons le « ville de Florence » dès le 25 septembre³⁸³. Gambetta lui-même s'envole pour Tours le 7 octobre 1870 dans un ballon neuf³⁸⁴ avec, à bord, la première vague de pigeons voyageurs chargés de dépêches officielles, enserrée dans des cages en osier.

Les expériences qui suivent sont concluantes : 115 000 dépêches officielles sont ainsi envoyées³⁸⁵. Le ministre de la guerre charge Prosper Derouard, le secrétaire de l'*Espérance* de réquisitionner tous les pigeons parisiens. S'il est interdit aux Parisiens sous peine de mort de les tuer,³⁸⁶ les Prussiens arrivent quelquefois, au cours de ces quatre mois de siège, à se saisir de quelques-uns d'entre eux dont ils détournent les messages³⁸⁷, comme l'avait prédit le docteur Van Ecke³⁸⁸ fabricant patriote d'aérostats lors d'un entretien avec Monsieur Saint Vital, le responsable du Comité d'Initiative de la Défense, le 18 septembre 1870 :

« Quand les pigeons sont lâchés à de grandes distances, par temps qui est ou devient nuageux[...]si bien dressés qu'ils soient qu'ils rentrent au colombier[...], s'il s'agit de dépêches, de combinaisons secrètes d'où le salut de la France peut dépendre, croyez-vous, Monsieur, qu'il n'y aurait rien de sérieux si ces dépêches ces combinaisons secrètes, tombaient entre les mains des assiégeants ?³⁸⁹

Sur les trois cent soixante-cinq pigeons envoyés, seulement cinquante-sept reviennent à Paris.³⁹⁰ Mais les prises demeurent anecdotiques et ne bouleversent pas le coeur des événements.

³⁸³ FIGUIER Louis, *Les Merveilles de la science ou description populaire des inventions modernes*, Furne, Jouvet (tome 1 des suppléments), 1891, p 621

³⁸⁴ BARJOT Dominique, CHALINE Jean-Pierre, ENCREVÉ André, *La France au XIX ème siècle 1814-1914*, PUF, 2008, p 451

³⁸⁵ REINFRAY Alexandra, *op.cit.*, p 19

³⁸⁶ *Ibid.*

³⁸⁷ *Ibid*

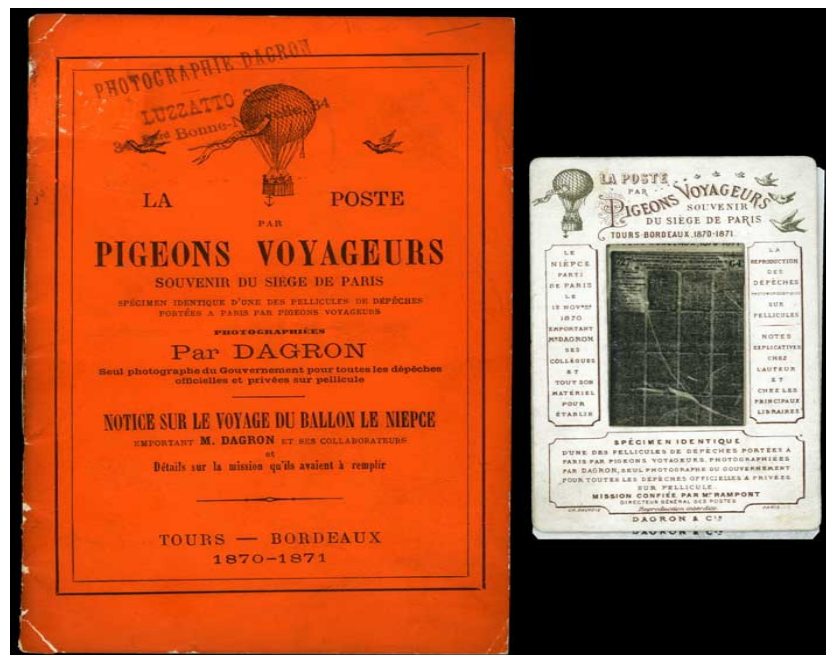
³⁸⁸ VAN ECKE, *Les ballons et les pigeons ont été funestes pour la France ! : détails inconnus du siège de Paris*, Éd Dupont, Paris, 1883

³⁸⁹ *Ibid.*, p 3

³⁹⁰ FIGUIER Louis, *op.cit.*

En revanche, la perte du ballon « Ville d'Orléans » chargé d'un ordre de mission auprès du général d'Aurelle de Paladines, commandant de l'armée d'Orléans va se révéler catastrophique : les troupes devaient en effet avancer sur Paris et en rompre le siège³⁹¹ ! Le non-retour des pigeons chargés de « l'accusé réception » de l'ordre d'avancer dut provoquer une intense angoisse dans Paris harassée et affamée.

2) Les pigeongrammes



Ill.28 - Ouvrage de Dagron faisant apparaître la taille réelle des pigeongrammes sur collodion³⁹²

Porter des dépêches et du courrier ne représente pas un problème pour les 51 ballons qui s'envolent de Paris avec neuf tonnes de lettres (3 millions en tout) et qui se posent tant bien que mal en dehors des lignes tenues par les Prussiens qui pratiquent un blocus important. Mais le retour ne peut s'effectuer avec ces mêmes ballons qui ne sont pas dirigeables malgré les recherches et les tentatives les plus fantaisistes tentées au cours des quatre mois du siège³⁹³.

Faire porter par retour de courrier l'équivalent d'un tel poids aux pigeons n'est pas non plus envisageable. Quelques mots tout au plus peuvent être retranscrits sur les

³⁹¹ FIGUIER Louis, *op.cit.*, p 634

³⁹² DAGRON Prudent René-Patrice, *La poste par pigeons voyageurs, souvenir du siège de Paris*, Tour-Bordeaux, 1870

³⁹³ FIGUIER Louis, *op.cit.*, p 621

quelques centimètres carrés de papier que le pigeon peut transporter. C'est alors qu'un photographe du nom de René Prudent Dagron met au service de la République son invention,³⁹⁴ un ancêtre du micro-film³⁹⁵ une photographie miniaturisée sur pellicule au *collodion*³⁹⁶ imperméable de surcroît. Cette réalisation est une véritable révolution technique et va permettre le transport de centaines de milliers de dépêches officielles et de message secrets codés.

Sur une immense feuille de papier sont disposées de vingt mille à trente mille lettres que Dagron photographie avec son système de réduction qui le transforme en un film d'environ deux centimètres carrés. Les dépêches envoyées ainsi, extrêmement légères, peuvent être doublées si besoin et sont ensuite roulées dans un tuyau de plume pouvant contenir lui-même jusqu'à vingt feuilles de *collodion*³⁹⁷, ce qui porterait à 400 000 lettres et messages le voyage d'un seul pigeon.

Derouard, le secrétaire de l'association colombofile « l'Espérance » fait varier quelque peu les chiffres, mais ceux-ci restent considérables :

« Pendant toute la durée du siège, je fis partir 363 pigeons, sur lesquels 65 revinrent à Paris. Chacun de nos pigeons pouvait transporter jusqu'à dix-huit pellicules photographiques, dont chacune reproduisait 12 ou 16 pages in-folio d'imprimerie, contenant en moyenne 3000 dépêches. »³⁹⁸

Dagron, parti pour Tours en ballon former un photographe local, casse une partie de son matériel et l'améliore ainsi accidentellement.

« Ma pellicule, outre son extrême légèreté présentait l'avantage de ne poser en moyenne que deux secondes, tandis que le papier nécessitait plus de deux heures[...] eu égard au matériel que nous avons pu sauver, fut une production plus rapide et plus économique. »³⁹⁹

A Paris, la réception des *pigeongrammes* se fait dans les colombiers tenus par les membres de la société l'Espérance Van Roosebeke et Derouard.⁴⁰⁰ Les dépêches sont sorties de leurs réceptacles par des soldats qui les portent à la lecture. Celle-ci est réalisée grâce à une *lanterne magique* qui agrandit et projette sur un écran les minuscules

³⁹⁴ Dagron l'a fait connaître en 1867 à l'Exposition universelle en miniaturisant 400 portraits sur une surface large comme une tête d'épingle.

³⁹⁵ Annexe n°37

³⁹⁶ *Pellicule de nitro-cellulose transparente*

³⁹⁷ FIGUIER Louis, *op.cit.*, p 642

³⁹⁸ « Chez Prosper Derouard ». Article paru dans *LE MATIN*, 4/05/1903

³⁹⁹ DAGRON Prudent René-Patrice, *op.cit.*

⁴⁰⁰ FIGUIER Louis, *op.cit.*, p 602

photographies⁴⁰¹. Quelques secrétaires notent alors de manière manuscrite l'ensemble des écrits, et le directeur des postes, Monsieur Germain Rampont-Légin (dit « Rampont ») les porte au « Gouvernement de défense nationale » qui les examine à son tour avant de rédiger des réponses.

Celles-ci sont à leur tour photographiées et glissées dans le réservoir prévu à cet effet généralement attaché à la patte du pigeon, parfois aux plumes principales de la queue. Le pigeon est ensuite installé avec quelques congénères dans un panier en osier attaché à l'extérieur de la nacelle du ballon.

3) Un nouveau service postal

Ce procédé est tellement efficace que le directeur des postes Germain Rampont-Légin en poste à Paris et son rival Steenackers des « Postes et Télégraphes » nommé par Gambetta au service des pigeons voyageurs et présent à Tours décident de l'étendre à l'usage civil. Le 4 novembre 1870 paraît un décret qui

« [...] Sans en garantir cependant la parfaite régularité [...] et à condition de taxes relativement élevées sur la proposition du directeur général des Télégraphes et des Postes, décrète :

Art.1er : il est permis à toute personne résidant sur le territoire de la République de correspondre avec Paris par les pigeons voyageurs [...] »

Un million de dépêches vont alors circuler par le moyen de coupons-réponse et pour la somme importante de cinquante centimes par mot⁴⁰² payable à l'envoi. Steenackers précise dans le décret administratif que le nombre maximum de mots est de vingt par dépêche ce qui ne refroidit en rien l'ardeur des Parisiens trop heureux de ce désenclavement aérien inespéré⁴⁰³. La foule est présente au départ des ballons et célèbre aussi l'arrivée des pigeons à un point tel qu'il est proposé au sculpteur de « la liberté éclairant le monde », Auguste Bartholdi, de réaliser un monument en leur honneur place des Ternes à Paris⁴⁰⁴

Après le conflit, la poste par pigeon se développe d'une façon remarquable dans l'ensemble des pays européens voisins, à commencer par l'Allemagne qui achète en masse des pigeons sur le territoire Belge et y envoie des hommes afin qu'ils suivent une formation

⁴⁰¹ Annexe n°38

⁴⁰² REYNFRAY Alexandra, *op.cit.*, p 19

⁴⁰³ DAGRON Prudent René-Patrice, *op.cit.*

⁴⁰⁴ Annexe n°39

de dresseur et de soigneur, dès 1872⁴⁰⁵. Les Allemands organisent aussi un véritable réseau postal comme il en existe un en Belgique.

« A cet effet, une correspondance s'est ouverte entre le chef de l'état-major général et le ministre de la guerre, correspondance qui a abouti, avec le consentement de l'empereur, à la décision que désormais des stations de pigeons voyageurs seront entretenues dans les forteresses limitrophes de l'empire »⁴⁰⁶

En France le système de réseau n'est pas retenu et le trafic demeure restreint entre Tours et Paris au grand dam de Charles Sibillot, éminent membre de l'*Association française pour l'avancement des Sciences*, qui dénonce le manque de clairvoyance des autorités Françaises. La vraie poste aérienne, dit-il, est celle dont les pigeons voyageurs font des allers-retours entre les villes et non, comme en France, uniquement des retours. Il éclaire cette possibilité en exposant dans son ouvrage les procédés d'*adduction* qui permettent aux pigeons de s'habituer à différents pigeonniers⁴⁰⁷ et explique que le phénomène est ancien en citant Montaigne :

« Au theatre, à Rome, les maistres de famille avoient des pigeons en leur sein ausquels ils attachoyent des lettres, quand ils vouloient mander quelque chose à leurs gens au logis : et estoient dressez à en rapporter response. Decimus Brutus en usa au siège de Mutine, et aultres ailleurs »⁴⁰⁸

Depuis la fin du siècle parisien le trafic ferroviaire a repris et avec lui le convoiement des pigeons voyageurs. Comme nous l'avons vu, des décrets favorisent ce type de transport en obligeant les transports ferroviaires privés, (la France compte alors six compagnies de chemin de fer privées), et les lignes appartenant à l'État, à établir un coupon-retour portant l'ensemble du voyage convoyeur/pigeons à moitié prix. Personne n'est cependant désavantagé car le trafic s'intensifie notamment avec la Belgique⁴⁰⁹

⁴⁰⁵ FIGUIER Louis, *op.cit.*(chap : la poste par pigeon)

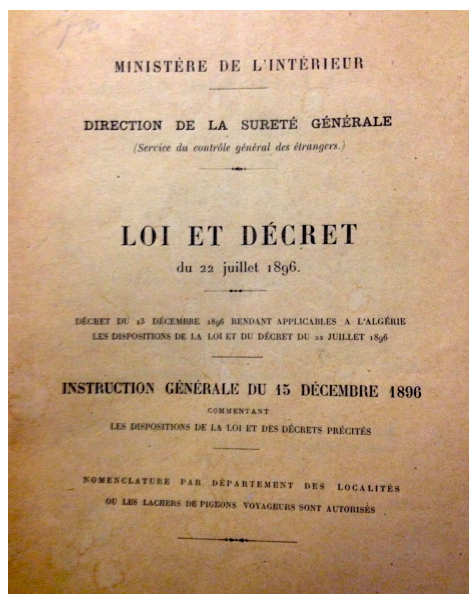
⁴⁰⁶ LA PERRE DE ROO, *Le pigeon messenger ou Guide pour l'élève du pigeon voyageur et son application à l'art militaire*, Paris, 1877, p 87

⁴⁰⁷ SIBILLOT Charles., *op.cit.*, p 17

⁴⁰⁸ MONTAIGNE Michel de, *Essais*, livre II, chap.XXII

⁴⁰⁹ BLANCHONNET E., *op.cit.*

II / Revanchisme et suspicion



III.29 – Couverture du fascicule contenant les lois et les décrets relatifs aux pigeons voyageurs de 1896

1) La méfiance envers l'étranger

L'état d'esprit qui règne après le conflit armé de 1870-1871 n'est pas des plus apaisés envers le voisin allemand et l'exacerbation du patriotisme utilisé à des fins de consolidation de la IIIe République par les dirigeants peut s'observer à tous les échelons de la société française. Les colombers de pigeons voyageurs du territoire n'y échappent pas.

Les dangers de l'espionnage, qui requièrent la méfiance de l'étranger quel qu'il soit, s'ils existent au demeurant, sont surtout présents dans les manuels, les décrets et les lois et sur le terrain, dans leur application. Il y aura, certes, deux affaires importantes, celle de Schnaebelé en avril 1887 qui mettra à jour les visées du *général revanche*⁴¹⁰ (Boulangier), puis celle de Dreyfus en 1894 qui défrayeront toutes deux la chronique et secoueront des pans entiers des sociétés françaises et allemandes dans des thématiques revanchistes ou nationalistes, voire franchement xénophobes.

Mais la grande majorité des individus ne pense pas à la guerre au quotidien et aspire à la foi au progrès et à la « modernité » qui s'ouvrent à elle ainsi qu'à cette *Belle Époque* qui se dessine à l'horizon aussi sûrement que la fameuse ligne bleue des Vosges...

⁴¹⁰ BARJOT Dominique, CHALINE Jean-Pierre, ENCREVÉ André, *op.cit.*, p 487

Cependant, les textes reflètent plutôt l'esprit revancharde et la xénophobie. Les pigeons voyageurs ne peuvent rentrer en France que par un minimum restreint de gares et de ports et la surveillance aux frontières est très stricte comme le rappelle l'article 8 de la loi du 15 décembre 1896 :

« Les lâchers de pigeons n'ont lieu que dans certaines communes et gares désignées par le préfet et sous contrôle d'un officier de police judiciaire délégué par le préfet⁴¹¹ »

Ces lieux de passage autorisés, au nombre de quinze, sont disséminés aux frontières. Il s'agit de Longwy en Meurthe et Moselle, de Givet dans les Ardennes, d'Anor, de Jeumont, de Feignies de Blanc Misseron, de Baisieux et de Tourcoing dans le Nord, de Calais, de Boulogne sur Mer dans le Pas-de-Calais, de Dieppe, du Havre en Seine inférieure, de Saint Malo en Ile et Vilaine, de Cerbère dans les Pyrénées Orientales et d'Hendaye dans les Basses-Pyrénées⁴¹²

Il est spécifié que tout étranger détenteur de pigeons doit impérativement se déclarer à la Préfecture et faire une demande d'obtention de pigeonnier. La requête peut être éconduite si, par exemple le sens des vols ne convient pas aux Autorités Françaises ou que le vol s'approche trop des frontières⁴¹³. Il peut aussi se trouver le cas de figure où aucune explication autre que le fait d'être étranger vient stopper soudainement la demande.

« Le Gouvernement pourra interdire, par décret, sur la proposition des ministres de l'Intérieur et de la Guerre, toute importation de pigeons étrangers en France, ainsi que tout mouvement de pigeons voyageurs à l'intérieur »⁴¹⁴

Le général Faugeron, gouverneur militaire de Grenoble précise dans une information semi-confidentielle au préfet de l'Isère le 15 décembre 1889 que la circulaire 11 du 30 novembre 1885 attenante aux recensements annuels a :

« un but de surveillance afin de connaître les pigeonniers étrangers sur le territoire Français »⁴¹⁵.

Des instructions sont en sus données à la gendarmerie pour affermir une surveillance qui apparaît déjà serrée dans les enquêtes. *L'espionnite* du général Boulanger,

⁴¹¹ ADI-8R1-1896-Doc 18-loi et décret du 22 juillet 1896

⁴¹² *Ibid*

⁴¹³ *Ibid.*, article 4

⁴¹⁴ BLANCHONNET E., *op.cit.*, p 292

⁴¹⁵ ADI-8R1-1889.

alors exilé en Belgique et condamné par contumace à la déportation, semble avoir laissé des traces dans l'état-major des armées.

2) Les enquêtes de mœurs patriotiques

Ce n'est que le 15 septembre 1885 qu'un décret organisant la colombophilie civile et militaire voit le jour. Envoyé aux gouverneurs militaires, généraux de corps d'armée de Paris et de Lyon, il stipule clairement que la République fourbit ses armes puisque l'état-major doit centraliser les demandes, observations et garanties des divers éleveurs ou sociétés de la région :

« du point de vue qu'il pourrait en être fait en cas de guerre par l'autorité militaire »⁴¹⁶

C'est la fin de la colombophilie civile comme loisir individuel, qui passe dès lors sous la tutelle du ministère de la Défense et ceci jusqu'en 1994 ! Le décret exige la ratification par les éleveurs, les maires, les préfets et sous-préfets d'un ensemble de documents à fournir en diverses occasions : lors du recensement annuel qui devient obligatoire, lors de l'ouverture d'un pigeonnier, lors de sa fermeture et lors des concours de l'État. Afin d'obtenir une autorisation, l'individu est désormais soumis à une enquête afin de déterminer sa moralité et son patriotisme⁴¹⁷.

Celle-ci se fait par un officier de police ou un gendarme qui interroge le voisinage et l'employeur du colombophile. L'officier rend alors un rapport que le maire puis le préfet ratifient. Les services de la préfecture se chargent alors d'inscrire dans la partie prévue à cet effet dans les demandes d'autorisation⁴¹⁸ un « résumé » de cette enquête qu'ils envoient à la Sureté des Renseignements chargée de jauger de la notoriété du receveur.⁴¹⁹

Le ministère de l'Intérieur donne aussi son aval pour toute importation de pigeons voyageurs venus de l'étranger et c'est encore là l'occasion d'une enquête. Le 18 mai 1892, par exemple, la « Sureté Générale » (ministère de l'Intérieur) en rapport avec un avis d'importation émanant du service des Douanes, demande une enquête sur le marchand de vin Imbert demeurant au 26 cours Berriat à Grenoble. Ce dernier va recevoir des pigeons venant de Belgique envoyés par un certain Georges Happel. Celui-ci est, selon le rapport

⁴¹⁶ ADI-8R1-1885-Doc 1

⁴¹⁷ *Ibid.*

⁴¹⁸ Annexe n°39

⁴¹⁹ ADI-8R1-1892-Doc 16

des Douanes, « un éleveur français vivant en Belgique » qui envoie des paniers scellés chacun de cinq cachets en plomb. La simple évocation de la nationalité de l'importateur semble être un sésame suffisant aux yeux de la Sureté qui en autorise le passage.⁴²⁰

Les documents de recensement et d'autorisation sont d'autre part surtout axés sur le patriotisme des individus. On y référence systématiquement en premier chef la situation militaire, la nationalité et le cadre réservé à l'enquête de mœurs comporte souvent la mention « bon patriote ». À Grenoble, les propriétaires ont un profil qui les situe à plus de 80% dans l'armée ou en réserve de l'armée⁴²¹. Dans le reste de l'Isère, les profils peuvent être différents. Le 22 mai 1894, suite à une enquête diligentée en rapport à un pigeon étranger retrouvé sur le territoire en décembre 1893, le sous-préfet de Vienne renvoie en note confidentielle :

« Seul le nommé Hinaut Jean-François est sujet belge, il exerce depuis vingt ans sur le territoire où il réside à Vienne, la profession de tisseur de draps. 53 ans, marié, deux enfants, honnête travailleur jouissant de l'estime et de la sympathie de tous ceux qui le connaissent »⁴²²

Le même jour, le préfet de Grenoble envoie lui aussi une note confidentielle concernant Michel Bernard, citoyen d'origine Espagnole, buvetier résidant cours Berriat qui a « bonne réputation ».

L'enquête conclut donc le 26 mai 1892 qu'aucun éleveur étranger n'est suspect de lâchers à partir du sol Français. D'où venaient donc ces pigeons capturés en décembre 1893 ? Mystère. Mais la chasse à la nationalité étrangère continue en Isère : le 12 mars 1897, Samuel Bell, citoyen américain résidant à Grenoble et « commissionnaire en gant », doit se conformer à une décision de la préfecture lui interdisant la possession d'un pigeonnier.⁴²³ Les frères Hoffman, quant à eux, amis de Samuel Bell et colombophiles avertis sont dénoncés comme « suspects du point de vue national »⁴²⁴.

À Vienne, l'Espagnol Miro et le Belge Hinant essuient tous deux un refus de la sous-préfecture d'exercer leur passion. Hartmann, dont la nationalité ou l'origine ne sont pas indiquées voit la fermeture de son colombier domestique sous le prétexte qu'il

⁴²⁰ *Ibid*

⁴²¹ ADI-8R2-1898

⁴²² ADI-8R2-22mai 1892

⁴²³ ADI-8R10-12 mars 1897

⁴²⁴ *Ibid*

contiendrait des pigeons voyageurs clandestins. Outré, le colombiculteur réclame une contre-expertise qui lui est refusée par le préfet.⁴²⁵

Il semble que cette année 1897 connaisse une crispation au sein de l'administration et de l'Autorité Française qu'elle représente. Tensions sur le plan international ? Relâchement des fonctionnaires face à la croissance envahissante de la pratique et réaction de la hiérarchie?

Le ministère Louis Barthou appuie de tout son poids pour faire respecter les consignes et les lois. Les Archives de l'Isère sont émaillées de rappel à l'ordre, de relances pour obtenir les réponses ou les documents de recensement. Cet état de fait va crescendo jusqu'en 1910 lorsque le ministre de l'Intérieur, par ailleurs Président du Conseil dont il cumule le poste, un dénommé Aristide Briand, fait savoir au préfet de l'Isère, le 21 mai :

« je n'ai toujours pas reçu l'état de recensement des pigeons voyageurs existant dans votre département à la date du 1er janvier »⁴²⁶

Presque six mois de retard pour un document qui paraît être, dans toutes les communications entre maire et préfet, ministre et chef de cabinet de la Sûreté, généraux et chef d'état-major, un document essentiel à la surveillance du territoire...

Les recensements sont de plus en plus souvent incomplets ou mystérieux, des colombiers entiers disparaissent sans explication, la société entière semble se lasser des contrôles quand la Sûreté Générale rappelle à tous les dangers de l'étranger.

3) La colombophilie sous contrôle drastique

Les exigences du ministère de la Guerre, puis de celles du ministère de l'Intérieur concernent une série de contrôle dont la liste s'allonge au fil du temps. Une suite de décrets et de lois couramment modifiés et discutés montre l'intérêt majeur que les ministères successifs portent à la colombophilie.

Hormis les nécessités sportives ayant trait aux lâchers qui doivent être effectués en même temps et sans léser un seul concurrent, la pratique dans son ensemble ne requiert pas un tel contrôle. Les colombophiles sont en général des gens honnêtes, sauf exception⁴²⁷, étrangers compris comme François Matteleyn de Rives qui déclare « aimer son pays

⁴²⁵ *Ibid*

⁴²⁶ ADI-8R2-21 mai 1910

⁴²⁷ ADI-8R2-Recensement 1911

comme le nôtre »⁴²⁸. La triche et la fraude sont rares dans ce climat de suspicion permanent.

Depuis le décret de 1885 de Jules Grévy sur l'obligation de recensement annuel, quantité de notes et de courriers entre les services ont questionné le détail de l'application des textes sur le terrain. La loi du 22 juillet 1896 vient entériner ce décret en le bonifiant, suivant les termes des rédacteurs de la loi⁴²⁹, et il subit encore des modifications le 19 août 1897 de la main du ministre de la guerre⁴³⁰, le général Jean-Baptiste Billot, qui en pleine affaire Dreyfus, précise les modalités d'exercices des concours. Il y devient parfaitement clair que les pigeons sont dressés dans la perspective d'une guerre.

La bureaucratie militaire et civile met à disposition des préfets un ensemble de modèles qu'elle joint aux différents textes de loi. Les pigeons doivent dorénavant être transportés sous panier scellé au plomb et le contrôle n'est plus effectué à partir de 1885 par les chefs de gare, mais par des officiers de police, des commissaires ou des brigadiers de gendarmerie⁴³¹.

La déclaration d'une société ou d'une fédération colombophile ne doit en aucune manière se substituer à une déclaration individuelle obligatoire. Ces déclarations sont perçues par le ministère de l'Intérieur qui l'adresse par la suite aux autorités militaires divisées en 18 régions militaires depuis 1873⁴³².

De la naissance à la mort, la vie du pigeon voyageur est réglée par une étroite et constante surveillance. Une circulaire de la sureté générale de 1890⁴³³ indique déjà le durcissement du ton des autorités. Écrit en lettres majuscules, il y est rappelé l'obligation pour tous les propriétaires de colombiers et de pigeons d'avoir sur eux un ensemble de documents : lors du lâcher, ils doivent se munir de leur récépissé de déclaration. Les chefs de gare doivent quant à eux remplir des déclarations annexes indiquant encore une série de nombreux renseignements : ils doivent s'enquérir des dates et provenances des volatiles, de leur nombre, rendre compte des conditions du lâcher, connaître le nom de la personne chargée de les « mettre en liberté »⁴³⁴.

⁴²⁸ ADI-8R2-Recensement 1895

⁴²⁹ MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, *Loi et décret du 22 juillet 1896. Instruction générale du 13 décembre 1896 commentant les dispositions de la loi du 22 juillet 1896*, Direction de la sureté générale, Paris, p 2

⁴³⁰ Annexe n°47 - [décret du 19 août 1897]

⁴³¹ MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, *op.cit* , p13

⁴³² OLIVESI Antoine, NOUSHI André, *La France de 1848 à 1914*, Nathan, Paris, 1997, pp 178-179

⁴³³ ADI-8R1-1890-Doc 12

⁴³⁴ *Ibid*

« l'examen des convois une fois terminé, le commissaire du poste d'entrée devra immédiatement faire parvenir le certificat d'origine [...] directement à l'officier de police judiciaire de l'endroit du lâcher. Il aura en même temps à vous adresser par télégramme les renseignements suivants qui devront également m'être transmis par la même voie et au même moment... »⁴³⁵

Toute cette surveillance est doublée de surcroît par des agents commissionnés qui doivent eux aussi rapporter les faits et « les réactions à leurs interventions » que l'on imagine assez mal accueillie du fait de la multiplication des contrôles : un décret de 1906⁴³⁶ relatif aux concours de pigeons détaille à travers des modèles envoyés aux administrations préfectorales les renseignements demandés : demande d'admission, création des fédérations comprenant la liste de composition du bureau et la liste nominative des détenteurs de pigeons, *modèle D* concernant le procès-verbal du concours général de la fédération, *modèle H* constitué d'un carnet à souches d'autorisation des lâchers...Le document de 29 pages qui donne les articles du règlement des concours et de leur exécution comporte ainsi quatre pages de modèles à remplir uniquement pour les concours⁴³⁷.

Les Archives de l'Isère révèlent des délais d'obtention d'autorisation de l'ordre de deux mois⁴³⁸, le temps qu'il faut au colombophile pour réunir l'ensemble des papiers demandés et le temps pour l'administration d'effectuer cette suite de contrôles assez peu controversée. Dans le cas contraire, le législateur a prévu à cet effet une série de peines encourues conséquentes,⁴³⁹ montrant une fois de plus l'importance que la IIIe République attache à la colombophilie qu'il faut dorénavant qualifier de militaire.

⁴³⁵ MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, *op.cit* ,

⁴³⁶ ADI-8R2-Décret de 1906

⁴³⁷ *Ibid.*, fascicule de 1906

⁴³⁸ ADI-8R12

⁴³⁹ Article 4 de la loi du 22 juillet 1896 : 100 à 500 francs d'amendes pour les art.1 et 2, 3 mois à 2 ans d'emprisonnement « si emploi à des fins nuisibles à la sureté de l'État »[annexe?]

III / Pigeon de guerre



Ill.30 – Pigeons équipés de caméras photographiques lors du conflit de 1914/1918

1) Prospectives militaires

Comme nous l'avons vu, l'émergence de la colombophilie est en partie liée à son utilisation au cours du siège de Paris pendant le conflit de 1870-1871. La société colombophile, dans un premier temps, propose aux tout récents dirigeants de la Troisième République d'utiliser ses pigeons et tous ceux qu'elle sera en mesure de récupérer afin de permettre au gouvernement de communiquer au-delà des lignes. À la fin de la guerre, nombre de pays européens ayant assisté à cette nouvelle pratique, Allemagne en tête, s'emploient à constituer des réseaux, notamment en créant des colombiers au sein de leurs casernes.

L'utilisation à des fins militaires est préfigurée en 1896 dans la communication de Charles Sibillot ⁴⁴⁰ sur les applications du pigeon messager. Il y distingue la colombophilie de guerre et celle du renseignement ainsi que le rôle du pigeon militaire dans les différents corps d'armée. Les effectifs doivent être répandus dans les régions militaires et de

⁴⁴⁰ SIBILLOT Charles., *op.cit.*, p 3

préférence s'établir dans les forts frontaliers ou portuaires.⁴⁴¹ Le pigeon messenger est nécessaire :

« [...] 2° Aux grandes manœuvres des corps d'armée qui doivent être un simulacre complet de la mise en mouvement de tous les éléments concourant à la défense nationale ;

3° En ballon libre, pour relier les aéronautes à la terre ;

4° En mer, pour relier les navires à la côte ;

5° Pour le service de l'espionnage en temps de paix ou de guerre ;

6° Pendant les hostilités »⁴⁴².

Les pigeons peuvent opérer dès les premières heures d'un conflit et, transportés par des « éclaireurs, cavaliers ou vélocipédistes »⁴⁴³, indiquer les positions de l'ennemi heure par heure, se substituer, comme ce fut le cas en 1870 au câble télégraphique⁴⁴⁴. Enfin, les mauvais pigeons, incapables de rentrer ou malades pourraient éventuellement donner de mauvais renseignements aux ennemis⁴⁴⁵.

« Bref, la colombophilie de guerre constitue une spécialité qui exigerait une direction technique experte, avisée, instruite, intègre, patriote et dévouée...[...] »⁴⁴⁶

« Experte » le scientifique Charles Sigillot en doute lorsqu'il explique qu'il est maintenant nécessaire de procéder à l'*adduction* des pigeons voyageurs entre les différents colombiers militaires, de développer ces derniers et surtout d'apprendre aux pigeons voyageurs à réaliser des aller-retours.

Pourtant, dès 1895 est constitué un bataillon colombophile au sein du 5e régiment du génie qui prendra garnison en 1912 à la forteresse du Mont Valérien.

2) L'engagement militaire

Dès le début du conflit de 1914, l'armée Française peine à utiliser ses pigeons à bon escient⁴⁴⁷. La peur renouvelée de l'*espionniste* amène les forces armées à ne pas les utiliser dans un premier temps, mais le contexte guerrier est inattendu : les estafettes militaires, à

⁴⁴¹ *Ibid*

⁴⁴² *Ibid.*, p 4

⁴⁴³ *Ibid.*, p 16

⁴⁴⁴ DAGRON, *op.cit.*

⁴⁴⁵ SIBILLOT Charles., *op.cit.*, p 16

⁴⁴⁶ *Ibid*

⁴⁴⁷ REINFRAY Alexandra , *op.cit.*, p 22

cheval puis en vélo et à pied, prennent de gros risques à transporter les missives du front à l'état-major, derrière les lignes. La communication par câble est victime des obus, la communication optique est invisible au milieu de la fumée de la poussière et parfois des conditions atmosphériques difficiles, les hommes ne s'aventurent pas pendant les attaques de gaz ou les bombardements compulsifs...

Les pigeons sont donc requis à nouveau et intégrés en masse dans les armées de terre, de mer et de l'air. Ce sont environ 30000 d'entre eux qui vont être utilisés de diverses manières pendant le premier conflit et, jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, ils rendront bien des services dans les communications modernes.

Le principal souci de l'exploitation des pigeons au front demeure le fait qu'il faut les transporter au-delà des lignes ennemies pour qu'ils puissent être efficaces quant aux renseignements qu'ils peuvent fournir. Le deuxième problème rencontré est celui des colombiers militaires de « l'arrière » bien trop éloignés des lignes de front et de l'état-major des armées pour donner dans les temps les précieuses missives.⁴⁴⁸ Tout ceci est amplifié par les déplacements de l'adversaire qui impose un rythme rapide à la communication des mouvements aux officiers concernés.

Or, dès 1913, un colombophile du nord, créateur de la société « l'Hirondelle » a mis au point une technique permettant aux pigeons de revenir à un pigeonnier mobile, qui aura donc changé de lieu au retour du volatile. Le lieutenant Leroy-Beague ne verra pourtant qu'une dizaine de colombiers militaires mis en place en 1914 et devra attendre 1915 pour que sa découverte soit enfin utilisée. Trois colombiers mobiles sont alors créés en 1915 à partir d'autobus à Impérial et en juin 1918, ce sont 150 d'un modèle entièrement nouveau, l'*araba*, qui sont alignés sur le terrain du conflit. Environ dix mille pigeons trouveront la mort en quatre années, soit près d'un tiers des effectifs engagés.



III.31 – Carte postale de pigeonniers militaires(arabas) en 1915

⁴⁴⁸ *Ibid*

3) Le héros de 1914-18

Engagés au sein du 8e régiment du génie fondé en 1913 (dissous en août 2014), les pigeons messagers se distinguent lorsque les conditions sont difficiles. Ils représentent donc un danger pour l'ennemi qui répond par des lâchers de faucons dressés à cet effet : la bataille de l'air prend alors une tournure non mécanisée !

Le pigeon fait l'admiration de tous. Il remplit un ensemble de missions importantes à Verdun et dans la Somme comme l'atteste un document secret établi par le Grand Quartier Général de l'état major le 1er Octobre 1916⁴⁴⁹. La majorité des récits, ainsi qu'un film d'animation récent⁴⁵⁰ mentionnent principalement deux pigeons héros de la Première Guerre : le pigeon *Vaillant* qui s'est distingué au fort de Vaux le 4 juin 1916 et a reçu une citation à l'ordre de la Nation puis la croix de guerre de 1914/18 et le pigeon *Cher Ami* qui lui s'est rendu célèbre lors de la bataille de l'Argonne en octobre 1918 en permettant le sauvetage des 194 soldats de la 77e division d'infanterie américaine (the *Lost Battalion*) et qui a été décoré de la croix de guerre et célébré aux États-Unis.

Mais le document secret du « Grand Quartier Général » rend compte dans le détail des actions d'autres pigeons uniquement pour l'année 1916, et celles-ci sont toutes aussi impressionnantes. Les militaires ne tarissent pas d'éloges pour décrire leurs faits de guerre : le 7 mai 1916, un pigeon voyageur permet de venir en aide au 2e bataillon de la 28e division d'infanterie, le commandement étant resté « jusqu'alors sans nouvelles ».⁴⁵¹

Lors de l'attaque du fort de Douaumont, le 21 mai, un pigeon voyageur permet de renforcer les troupes du 129e bataillon qui ont réussi à s'en saisir, mais qui ne peuvent à elles seules s'y maintenir. Du 2 au 5 juin c'est le Commandant Raynal qui envoie son célèbre et angoissant message pour sauver le fort de Vaux : « c'est mon dernier pigeon » écrit-il dans le message accroché à la patte du pigeon *Vaillant*, qui gazé, arrive à délivrer le message qui permettra de désenclaver la position du bataillon⁴⁵².

Le 9 juin, à la ferme de Thiaumont « les renseignements les plus contradictoires parviennent au commandement », les pigeons permettent de clarifier rapidement la

⁴⁴⁹ Grand Quartier Général (G.Q.G) 2e et 3e bureaux, service colomboophile, *Exploitation des pigeons voyageurs, résultats obtenus par ce mode de liaison pendant les batailles de Verdun et de la Somme, enseignements à en tirer*, 1er octobre 1916, doc.BNF, fol.Lh4-3158

⁴⁵⁰ CHAPMAN Gary, *Vaillant pigeon de combat !*, Vanguard Film Inc. 2005
Annexe n°40

⁴⁵¹ G.Q.G 32e et 3e bureaux, service colomboophile, *op.cit.*, p 2

⁴⁵² *Ibid.*

situation. Le 12 du même mois, les pigeons autorisent une intervention rapide de brancardiers suite à une attaque ; du 21 au 23 juin toutes les communications téléphoniques sont détruites, la liaison optique est mise hors d'état et quatre hommes sont tués : une dizaine de pigeons sont requis pour établir le contact avec le commandement qui envoie des renforts au 67^e régiment d'infanterie en moins de vingt minutes. Le 24 juin, le fort encerclé est libéré mais reste sans communications, il réclame en priorité l'envoi de pigeons voyageurs⁴⁵³...

Sage décision puisqu'une violente contre-offensive adverse réclame l'envoi d'une nouvelle dizaine de pigeons dès le 11 juillet 1916. Le 12 juillet, ce sont douze envois de pigeons qui renseignent le commandement sur l'issue du combat du fort de Souville. Le 15 juillet, l'attaque des Français se déroule avec un contrôle de l'avancée réalisée par l'envoi de pigeons d'heure en heure. Le 1^{er} août seuls les messages de pigeons voyageurs parviennent à donner les renseignements pour le réglage des tirs d'artillerie au milieu de la fumée des tirs « et d'enrayer la marche de l'ennemi »⁴⁵⁴.

« le 5, 6 et 8 août sont marqués par de violents combats dans la région Vaux-Chapitre, la Haie Renard. 45 messages des colonels Quirin et Gautez et du lieutenant-colonel Richaud font connaître clairement les diverses phases de la lutte et apportent des propositions très nettes au commandement⁴⁵⁵ »

Le rapport du 1^{er} octobre cite ainsi les uns après les autres les actions héroïques des pigeons à Verdun et dans la Somme pour en montrer l'efficacité et la nécessité à la hiérarchie du commandement militaire. C'est par ce biais qu'elle convainc plus sûrement cette dernière que le lieutenant Leroy-Beague n'a réussi à le faire avec la création de pigeonniers mobiles, de multiplier l'engagement de pigeons voyageurs courant 1917.⁴⁵⁶ Mais toute cette démarche repose à cette date sur le travail des sociétés colombophiles et des civils depuis plus d'une cinquantaine d'années.

⁴⁵³ *G.Q.G 3ème et 2ème bureaux, service colombophile, op.cit.*

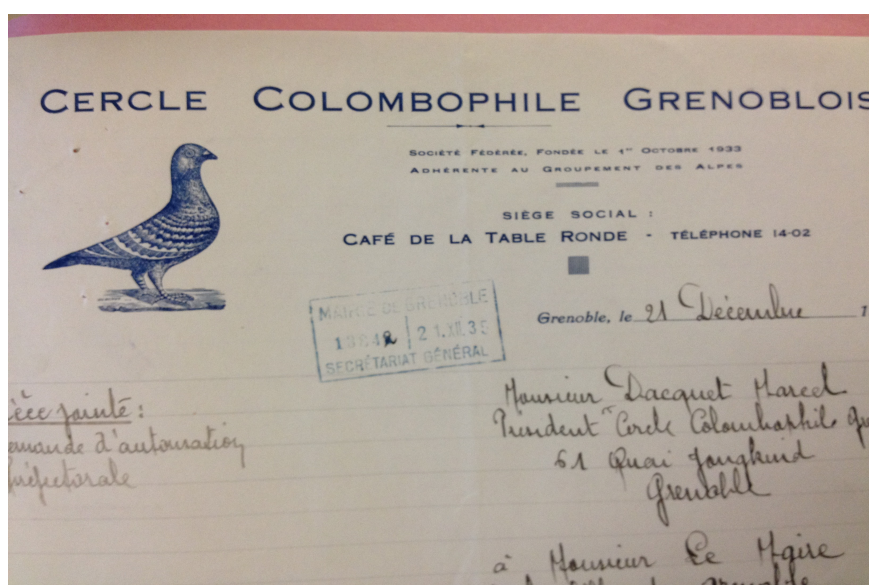
⁴⁵⁴ *Ibid.*, p 3

⁴⁵⁵ *Ibid*

⁴⁵⁶ *Ibid.*, p 4

Chapitre VIII – Les voyageurs Isérois

I / L'engouement départemental



Ill.32 - Courrier du Président de la société « le Cercle Colombophile Grenoblois » au Maire de Grenoble⁴⁵⁷

1) Les sociétés colombophiles iséroises

Il existe aujourd'hui encore environ 400 sociétés colombophiles en France. Pour presque la moitié, elles se trouvent en Nord-Pas-de-Calais, ancienne région frontalière et principal passage des pigeons de la Grande Guerre. En moyenne, les autres régions comportent une vingtaine de sociétés comme c'est le cas en Rhône-Alpes. En Isère, nous pouvons comptabiliser encore trois ou quatre d'entre elles⁴⁵⁸, à peine moins que lors de leurs créations à la fin du XIXe siècle.

La passion du pigeon est en grande partie venue par le nord des mineurs belges qui répondent à la demande croissante de main-d'oeuvre en France. Ils apportent avec eux cette pratique de l'observation du vol des pigeons. Après avoir passé des heures aux tréfonds des entrailles de la Terre dans la chaleur, la sueur et le bruit, quelle n'était pas leur satisfaction à observer dans les airs les circonvolutions du volatile ! Le lien entre le travailleur soumis

⁴⁵⁷ ADI- 8R-(En-tête de courrier de la société colombophile-*Photographie de l'auteur*)

⁴⁵⁸ Journal Officiel, *les annonces du JO association*, [journal-officiel.gouv.fr]

aux aléas de la société industrielle naissante et l'animal libre d'aller où bon lui semble, « libre comme l'air » se développa petit à petit dans les régions à fort potentiel industriel.

S'il ne semble pas exister dans les régions minières Iséroises des sociétés colombophiles, les Archives de l'Isère concernant le recensement annuel dénombrent régulièrement des citoyens de nationalité belge parmi les possesseurs de colombiers. Il faut aussi prendre en compte que les recensements n'ont commencé qu'à partir de 1885 et que très vite tout pigeon étranger devient suspect aux yeux des autorités. Enfin, les populations de main-d'oeuvre étrangère belge restent mobiles et saisonnières ce qui ne les entraînent pas nécessairement à ouvrir des colombiers le temps d'une saison. Cependant, une partie de cette population se fixe sur le territoire et donne le virus de la pratique aux Isérois. Ainsi, le maire de Voiron, Ernest Marie Imbert, réceptionne en 1895 six pigeons de Belgique.⁴⁵⁹ Il en avait déjà réceptionné dix en décembre de l'année précédente⁴⁶⁰.

Les recensements sont les seuls documents officiels qui permettent de connaître la quantité de sociétés colombophiles. Comme il n'est pas nécessaire de le faire avant cette obligation, il est difficile de donner la date exacte de création des premières sociétés iséroises. Les premiers documents officiels mandés par le chef d'état-major des armées, le général Cools depuis Paris le 30 novembre 1885 ne font état que de deux sociétés colombophiles et d'un colombier chez un particulier : l'un est prénommé « l'Hirondelle » et l'autre « La Défense nationale », ce qui laisse entendre son objet associatif. Les deux sociétés sont situées à Vienne et le colombier de Joseph Bigallet à Vézéronce.

Il apparaît pourtant dans le document suivant des Archives de l'Isère qu'il existe d'autres colombiers, comme celui de monsieur Hubert que le maire ne juge pas « digne de recensement ». Il faudrait aussi ajouter le pigeonnier militaire de Grenoble qui au cours d'un lâcher à Livet-Gavet, le 30 juillet 1888, perd plus de cinquante volatiles dans un orage⁴⁶¹. Au cours du recensement de l'année 1890, le 21 janvier 1890, est mentionné pour la première fois « le Courrier de l'Ozon », société colombophile de Saint-Symphorien-d'Ozon. À ce stade, les colombophiles ne sont pas toujours affiliés à une société colombophile comme l'indique un document relatif à « l'état des propriétaires de Voiron » en 1885 : un retraité, un boulanger et un tanneur possèdent respectivement 5, 2 et 25

⁴⁵⁹ ADI-8R2-Recensement 1895

⁴⁶⁰ *Ibid*

⁴⁶¹ ADI-8R1-Doc.7- 8/08/1888

couples de pigeons, soit 64 volatiles⁴⁶². Quid des pigeons de Mr Imbert, le maire de la ville ?

En 1892, un extrait d'un état faisant connaître les endroits de lâchers pour l'exécution du concours du gouvernement cite la création d'une nouvelle société : Le Ramier des Alpes à Grenoble⁴⁶³. En 1895 c'est lors du recensement de La Côte-Saint-André qu'apparaît la société « le Ramier Côtétois »⁴⁶⁴. En 1900, une grande partie des propriétaires grenoblois de pigeons faisant partie du « Ramier des Alpes » fondent « le Messenger des Alpes »⁴⁶⁵. Enfin, en 1919, le succès de la pratique et des dissensions entre sociétés colombophiles amènent la création d'une troisième société dans Grenoble même : « le Pigeon Voyageur Grenoblois » et à Vienne « le messenger »⁴⁶⁶. Les années d'entre deux guerres qui suivent verront encore quelques sociétés se créer avant de s'estomper dans les années 1950.

2) Les villes engagées dans le développement

La création de sociétés puis de fédérations régionales, ne suffit pas à elle seule à faire comprendre le « boom » de la pratique. Il faut détailler les recensements et comptabiliser le nombre de villes, de praticiens et de pigeons voyageurs pour mieux en saisir les fluctuations importantes.

En 1895, le général Cools envoie au général chargé de la 14e Région Militaire

« 40 exemplaires de déclarations et de récépissés, 10 feuilles de renseignements pour le recensement des ressources colombophiles »⁴⁶⁷

38 autres feuilles de recensement sont envoyées la même année dans les villes suivantes : La Côte-Saint-André, Saint-Symphorien-d'Ozon, Salaize, Champier, Mottier et Vienne. La quantité de pigeons dont ces sociétés disposent se révèle être bien trop phénoménale pour que cette activité soit nouvelle : Vienne est dotée de 580 pigeons dès 1895, La Côte-Saint-André de 267 et Saint-Symphorien-d'Ozon en a 144. Des petits lieux comme Mottier arrivent à détenir 70 pigeons voyageurs.

⁴⁶² ADI-8R2- Doc.10

⁴⁶³ ADI-8R1-Doc 15

⁴⁶⁴ ADI-8R1-Recensement 1895

⁴⁶⁵ ADI-8R1-Recensement 1900

⁴⁶⁶ ADI-8R12-Courrier du 12 novembre 1919

⁴⁶⁷ ADI-8R1- Doc.3

En 1896, Grenoble ne possède que 319 pigeons, mais cette quantité va vite se multiplier par deux puis par trois pour atteindre en 1899 plus de 700 volatiles et en 1900 1170 répartis en 40 pigeonniers dans la ville ! Le site de la ville qui n'est pas très étendu du fait de son histoire militaire est envahi en son centre par une multitude de colombiers : place aux herbes, rue de Lionne, rue Voltaire, rue du général Rambeaud puis dans un deuxième périmètre : route de Lyon, chemin des 400 couverts, rue d'Alembert, chemin d'Eybens⁴⁶⁸.

Les plus remarquables progressions et représentations de cet engouement soudain sont celles de Rives qui passe dès sa première déclaration, en 1896, de 38 pigeons répartis dans deux colombiers à un gros centre de la pratique colombophile : 356 volatiles en 1900 et 25 propriétaires, 381 en 1901 et 530 en 1902⁴⁶⁹. Les pigeonniers sont partout : dans les combles des bâtiments, dans les jardins, dans les remises, dans les ateliers.

Tout aussi exceptionnelle est l'origine des propriétaires de colombiers. Ils font partie de tous les corps de métiers et de toutes les classes sociales de l'époque. Sur vingt-cinq propriétaires, on dénombre : industriel, ingénieur, comptable, confiseur, menuisier, cafetier, papetier, charpentier, aiguilleur, maître d'hôtel, quincaillier, pharmacien, retraité, propriétaire, boulanger⁴⁷⁰ ! Le comte de Galbert possède lui-même en son château de la Buisse un colombier pour les pigeons voyageurs⁴⁷¹. La pratique culturelle ressemble ici à un marqueur du lien social dans la cité. Le loisir s'inscrit dans une communion avec les autres membres de la société dans sa totalité ou presque. Est-ce la passion de l'activité sportive ou l'idée d'accomplir un acte patriotique ? En tous les cas et à en juger par les logos des sociétés colombophiles souvent accompagnés d'une légende, l'idée de patrie est omniprésente⁴⁷².

3) Les lieux de lâchers

Les lâchers de pigeons voyageurs, comme nous l'avons vu dans les textes officiels, s'effectuent après un trajet en train, la plupart du temps à partir du quai de la gare. Les pigeons qui sont entraînés sur des parcours connus, puisque les directions effectuées pendant leur entraînement sont indiquées sur la fiche de recensement, prennent leur envol

⁴⁶⁸ ADI-8R2, recensement 1900

⁴⁶⁹ ADI-8R2, recensement 1902

⁴⁷⁰ *Ibid*

⁴⁷¹ ADI-8R2, 1898

⁴⁷² Annexe n°41

par dizaines voire par centaines. Ainsi, un lâcher de 688 volatiles, venus de Marseille et contenus dans 29 paniers, a-t-il lieu le 4 juillet 1897 en gare de Grenoble.

Cette même année, la magie du train autorise de nombreux lâchers dans toute la France. Des pigeons venus de Fontainebleau ou de Marseille sont relâchés pour des vols au long cours à Grenoble ou à Vienne. A Feyzin, on relâche des pigeons de Nîmes, à la Tour-du-Pin ceux d'une société colombophile d'Annecy. Chaque volatile est entraîné sur des distances variables allant d'une cinquantaine de kilomètres à parfois plus de cinq cents, dans des directions stratégiques qui couvrent l'ensemble du territoire. En 1892, la fédération « le Ramier des Alpes » fait connaître les points choisis pour les lâchers après transport en train, il s'agit des villes et lieux-dits de Gières, de Saint-Martin-d'Uriage, des Sables, du Freney, du Lautaret et de Briançon.

La fréquence des lâchers est impressionnante. D'avril à octobre, dès que le temps le permet, les pigeons partent à l'entraînement. La saison commence doucement puis la cadence s'accélère : pour l'année 1897, le 9 mai à Feyzin, le 16 mai à Chasse, le 5 juin à Vienne puis le 13 juin à Bourgoin et le 19 juin à Saint-André-le-Gaz. Le 20 juin trois lâchers sont effectués respectivement depuis Grenoble et depuis Saint-André-le-Gaz à nouveau. Le 27 juin, deux lâchers ont lieu en gare de Rives et de Voiron. Le 29 juin à la Tour-du-Pin, le 30 juin à Voiron et Feyzin, le 3 juillet à Serezin du Rhône et le 4 juillet à nouveau à Grenoble. Les lâchers sont presque quotidiens mais surtout les places d'envol se multiplient en 1898 et 1899⁴⁷³.

Les lâchers peuvent aussi s'avérer tardifs pour la saison tel celui de Noël Jouffrey du « Messager des Alpes » qui attend le 29 octobre pour ouvrir deux paniers de 26 pigeons chacun sur la place de Domène.⁴⁷⁴

Lancés sur de grandes distances, les pigeons sont parfois retrouvés épuisés comme le rappelle un procès-verbal établi par la gendarmerie à Tignieu-Jameyzieu⁴⁷⁵. De fait, si la période s'étire, c'est aussi parce que le nombre de pigeons est plus conséquent. Les volumes passent en Isère rapidement de plusieurs centaines à plusieurs milliers constituant un véritable bataillon d'auxiliaires de l'armée.

⁴⁷³ ADI 8R9

⁴⁷⁴ *Ibid.*, 29/10/1899

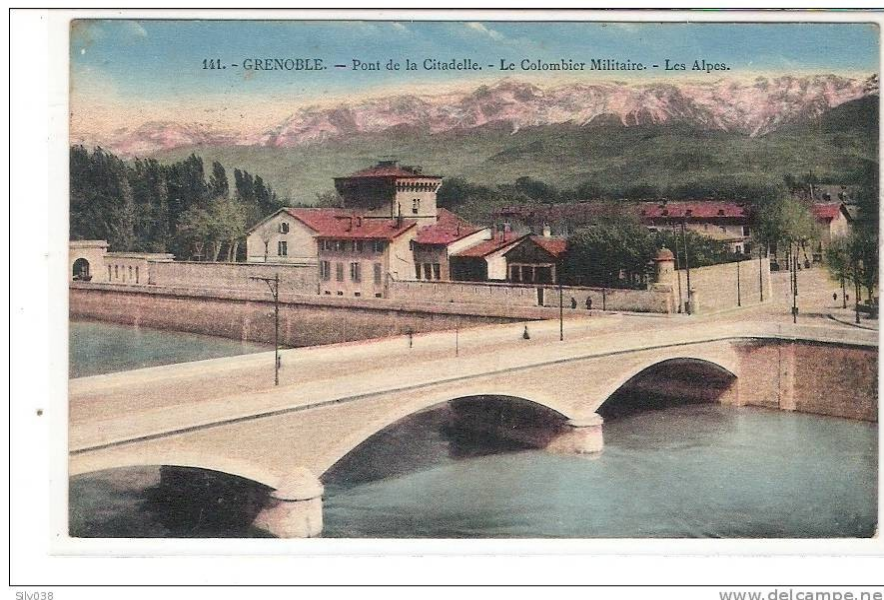
⁴⁷⁵ *Ibid.*

Les pigeons remplissent les trains et des wagons entiers leur sont réservés en troisième classe, mais connaissant la courbe exponentielle de la pratique en Isère dès 1900⁴⁷⁶, il est difficile d'imaginer l'agitation que peut représenter en gare plusieurs centaines à quelques milliers de pigeons confinés dans des paniers pouvant en contenir vingt-cinq chacun. De plus, la rotation des vols et leurs présences dans le ciel de villes comme Grenoble où ils dépassent le millier commencent à occasionner des gênes à leur retour au colombier, fabriqué le plus souvent sous les toits⁴⁷⁷.

⁴⁷⁶ ADI-8R2-Recensement 1900/1901/1902

⁴⁷⁷ ADI-8R1-Affaire Léon Laurent 13/04/1906

II / La 14e région militaire



Ill.33 - Carte postale du colombier militaire de Grenoble à la fin du XIXe siècle

1) Des débuts en douceur

La loi de réorganisation de l'armée du 24 juillet 1873 a déterminé en France les régions militaires⁴⁷⁸. L'Isère est donc placée sous le commandement de la 14e Région qui se partage entre Grenoble et Lyon. C'est le décret d'application du 15 septembre 1885 qui va mettre en place les obligations de recensement de colombiers à pigeons voyageurs. Il implique certaines exigences auxquelles doivent se plier les membres de la hiérarchie militaire, civile ainsi que les éleveurs⁴⁷⁹.

Les maires de chaque ville ont obligation de déclaration des pigeonniers de leur ville auprès du préfet, le préfet a obligation auprès du général de corps d'armée de sa région militaire qui doit lui-même en référer dans les plus brefs délais à son ministère de tutelle⁴⁸⁰. Les maires doivent procéder à des enquêtes patriotiques serrées et ces documents doivent être centralisés à l'état-major général, au 4e Bureau⁴⁸¹. Les éleveurs ont, dans le texte de loi initial faisant référence, obligation d'appartenir à une société colombophile

⁴⁷⁸ OLIVESI Antoine, NOUSHI André, *op.cit.*, p 178

⁴⁷⁹ ADI-8R1- Décret d'application 15/09/1885, +doc 18 -décret du 22/07/1896

⁴⁸⁰ *Ibid*

⁴⁸¹ *Ibid*

dans les villes ou villages éloignés ou isolés et obligation de regrouper les sociétés en une fédération dans les villes comprenant plusieurs sociétés⁴⁸².

L'armée veut clairement prendre le contrôle et réguler les vols de pigeons sur le territoire mais elle veut le faire dans un premier temps de manière douce. C'est ce que révèle encore le courrier du général Cools, commandant et chef d'état-major à Paris, le 30 novembre 1885 qui réclame de la tolérance pour :

« ne pas effaroucher les possesseurs de pigeons »⁴⁸³

En clair, aucune pression ne doit être exercée sur les propriétaires de pigeons voyageurs dans un premier temps. De fait, les déclarations des maires sont un peu fantaisistes et ne semblent pas attirer le courroux militaire ou celui des autorités préfectorales. Ainsi, le recensement ne décompte-t-il que trois pigeonniers, deux à Vienne et un à Vézeronce, contre l'envoi par les autorités de quarante feuilles de recensement. Mais la 14e région militaire compte bien plus de trois pigeonniers en 1885 !

Malgré le début de l'affichage du recensement obligatoire, ce dernier est chaotique et la plupart des éleveurs, une fois la date de janvier passée, attendent le prochain recensement pour se déclarer...s'ils y pensent. Le 31 octobre 1890, une circulaire⁴⁸⁴ remise aux préfets rappelle qu'il est possible de se déclarer à n'importe quel moment de l'année et que les maires sont eux aussi tenus à la déclaration immédiate.

Mais l'ensemble de la chaîne de déclaration semble parfois souffrir d'inertie. Le 5 janvier 1891, une note de service de l'état-major du corps d'armée de la 27e division d'infanterie⁴⁸⁵ nous apprend que le général Lespiau « laisse du temps » au général de la place forte de Grenoble pour lui faire parvenir les demandes de recensement qui auraient dû lui parvenir en janvier. La date limite d'envoi déjà repoussée au 1er mars sera le 1er mai, soit un délai global accordé de cinq mois environ. Ne saurait-on être plus tolérant ?

Pourtant, le 21 mai 1910, le ministre de l'Intérieur écrit encore au préfet de l'Isère :

« Je n'ai toujours pas reçu l'état de recensement des pigeons voyageurs existant dans votre département à la date du 1er janvier. »

Record battu ! Mais le climat de revanchisme et de suspicion ne se prête guère à la tolérance ou à la mansuétude.

⁴⁸² ADI-8R1- Décret d'application 15/09/1885

⁴⁸³ ADI 8R1 doc1

⁴⁸⁴ *Ibid.*, doc.13 circulaire 59

⁴⁸⁵ *Ibid.*, doc.14- note de service

2) Durcissement des exigences

Dès 1887 en effet, un courrier du 16 décembre semble marquer un coup d'arrêt à l'entreprise des recensements et à ses résultats en dents de scie : le ministre de la guerre François Baptiste Logerot souhaite :

« qu'après deux années d'exécution du décret, il n'y ait plus lieu d'user de tolérance »

Cette rigidité affichée et soudaine n'est pas éloignée de l'état d'esprit patriotique de plus en plus prononcé dans ces années où la IIIe république renforce son concept de nation. Les notes de service de la 14e Région Militaire ainsi que celles de la préfecture ou des mairies de l'Isère sont émaillées de références aux frontières, au patriotisme, aux étrangers, aux hommes de confiance, à la surveillance du territoire ainsi qu'aux risques et aux périls d'espionnage.

Non seulement la tolérance n'a plus droit de cité, mais le contrôle se resserre autour de chaque acte colombophile. Suivant l'article de l'instruction ministérielle en date du 1er novembre 1886 sous le ministère Boulanger, le chef du 14e corps d'armée, général commandant le 55e corps d'armée de Vienne et d'Annecy, rappelle au préfet de l'Isère que des « hommes de confiance » doivent être envoyés pour contrôler les concours organisés pour toutes étapes préparatoires de trois cents kilomètres⁴⁸⁶.

La mission de ces hommes est d'accompagner les pigeons et d'assister à leurs lâchers,

« d'en prendre soin pendant la route aux risques et périls des propriétaires des animaux »⁴⁸⁷

Ces contrôleurs militaires sont salariés et dédommagés par les sociétés colombophiles, leur voyage est gratuit. Le paiement de ces salaires doit être versé d'avance à la caisse du corps militaire à laquelle appartiennent ces soldats. Avec cette dernière notification, les éleveurs de pigeons passent complètement sous le contrôle de la hiérarchie militaire.

Le métier d'éleveur et de dresseur de pigeons voyageurs n'est pas simple : toute modification dans la vie de celui-ci ou de ses pigeons entraîne une nouvelle déclaration auprès des autorités et la reconstitution d'une demande comportant pas moins de dix

⁴⁸⁶ ADI-8R1-doc 6- 25 novembre 1887

⁴⁸⁷ *Ibid*

documents. La première décennie du XXe siècle est la plus fournie en notes de services concernant l'application de nouveaux décrets : les pigeonniers vides sont déclarés « en déchéance » dès 1909 et ce défaut de volatiles implique une nouvelle enquête de mœurs. Un simple déménagement aussi⁴⁸⁸. L'armée focalise dès 1902 sur les pigeons « disparus » d'une année sur l'autre sur les registres du recensement et mène des recherches afin de savoir s'ils ne se sont pas envolés pour l'étranger⁴⁸⁹. L'élevage devient donc contraignant et le propriétaire doit être omniprésent s'il ne veut pas perdre sa qualité d'éleveur autorisé.

De la naissance du pigeon à sa mort en service en passant par son entraînement au cours de son existence, le pigeon est un être policé, surveillé, contrôlé. Il n'est plus l'objet de raillerie ou un symbole de paix ; son image évoque plutôt une figure guerrière. Mais, malgré ce glissement dans les représentations, la collaboration des civils au grand œuvre militaire de la construction de la nation, avec la récupération de l'Alsace-Lorraine en point de mire, rencontre un certain nombre de difficultés. Si les militaires arrivent parfaitement à suivre une chaîne de commandement, il n'en est pas de même pour l'ensemble des civils isérois, qui malgré leur patriotisme affiché, voient toujours dans la colombophilie un sport, et surtout une compétition rigoureuse avant toute autre considération.

3) Médiation et gestion de conflit civil

Dans la région Grenobloise, la 14e Région Militaire, le préfet, les maires ainsi que les ministres vont rencontrer des difficultés à réunir les sociétés colombophiles pour les conduire, comme la loi le stipule, à constituer une même et unique fédération.

Depuis l'édition du texte de loi de 1885, et bien qu'un document octroie le titre de fédération à la société « Le Ramier des Alpes »⁴⁹⁰, il n'y a pas de fédération en Isère. De nouvelles sociétés se créent, dont celle du « Messenger des Alpes » qui semble être une émanation de la première puisque plus des trois quarts de ses membres en faisaient partie. Quelles sont les raisons de cette division ? Nous l'ignorons, en revanche une série de courriers administratifs révèlent la présence d'un conflit majeur entre les deux sociétés qui va durer plus de trois ans⁴⁹¹.

⁴⁸⁸ ADI-8R2-Recensement 1909

⁴⁸⁹ *Ibid.*, recensement 1901

⁴⁹⁰ ADI-8R1-doc 15

⁴⁹¹ ADI-8R2-Recensement 1911

Pour des raisons de sécurité, l'armée préfère avoir un seul interlocuteur quant aux sociétés de pigeons et souhaite donc qu'elles se regroupent en une seule et unique fédération. C'est cette dernière qui sera autorisée à remplir les fascicules de participation aux concours d'État. Le but étant d'empêcher des individus d'agir seuls et d'éviter toute fuite et espionnage. Mais un courrier du 31 août 1906 rédigé par le commissaire de police Renaudin rappelle l'impossibilité pour les deux sociétés Grenobloises de se réunir. La raison en est connue : en août 1905, les pigeons « les mieux entraînés » du « Ramier des Alpes » auraient été placés dans des cages non plombées et auraient disparu au cours du voyage entraînant la défaite en compétition du « Ramier des Alpes » au profit du « Messenger des Alpes ».

Le préfet, qui insiste auprès du maire pour qu'il mette un terme à cette situation problématique se voit répondre par ce dernier qu'il n'a pas à s'en mêler car :

« l'objectif des sociétés colombophiles est militaire »⁴⁹²

Le 31 janvier 1907, après avoir rappelé plusieurs fois les dispositions des décrets de regroupement de 1906, le ministre de la guerre, le général Georges Picquart se voit contraint d'interdire aux deux sociétés la participation au concours d'État de 1907.

En 1908, ce même ministre réclame aux services de la préfecture de l'Isère une enquête :

« sur les tendances du point de vue politique de ce groupement et de ses membres dirigeants »⁴⁹³

La réponse laconique du préfet sur une note manuscrite précise que ces propriétaires « ne font pas de politique », et que s'il n'existe « ni bureaux ni président de fédération » à ce jour, c'est que « les sociétés ne peuvent pas s'entendre entre elles ».

Le ministre, excédé, décide dans un courrier du 1er mai 1908 au préfet de constituer de force un regroupement obligatoire, « sous peine d'aller demander ailleurs des pigeons pour le concours 1908 ». Il n'est pas sûr en effet que ce chantage à lui seul ait fait plier les fortes têtes dauphinoises. Le 2 mai 1908, un courrier émanant du préfet à la sûreté nationale précise le cadre du regroupement Grenoblois et son nom : « la fédération de Grenoble »⁴⁹⁴. Dès 1912, une nouvelle société colombophile se crée et l'intègre : « le Pigeon Voyageur Grenoblois ». Ce conflit a-t-il freiné l'adhésion des Isérois aux sociétés

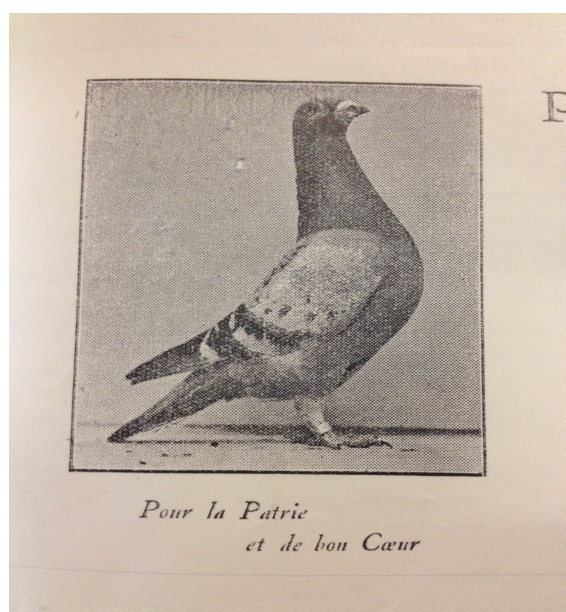
⁴⁹² *Ibid*

⁴⁹³ *Ibid*

⁴⁹⁴ *Ibid*

colombophiles ? Sans doute : en position de force avec plus d'un millier de pigeons, les sociétés grenobloises ont dû décourager leurs propres membres en tout premier lieu par le non-déroulement du concours de 1907 dans un contexte déjà difficile avec l'administration puis bloquer l'arrivée de nouveaux venus en proie au doute quant à l'exclusivité voire au monopole de ces associations dans le sport colombofile isérois.

Pour « faire du pigeon » suivant l'expression consacrée à ce sport⁴⁹⁵ il fallait être inscrit à l'une ou l'autre d'entre elles. Mais jusqu'en 1917 en Isère le nombre d'éleveurs de pigeons voyageurs n'a cessé d'être considérable.



Ill.34 – Logo et légende de la société Pigeon=Sport grenoblois⁴⁹⁶.

⁴⁹⁵ REINFRAY Alexandra , *op.cit.*

⁴⁹⁶ Sous les logos et les photos représentant les sociétés colombofiles, il n'est pas rare de trouver un message patriotique. Celle de la société *Pigeon=Sport Grenoblois* a le mérite d'être claire

III / Fragile pratique iséroise

1) L'activité fluctuante

Dopée par la fierté de servir le pays et grâce au travail d'accompagnement par l'armée à la fin du XIXe siècle, la pratique colombophile subit en Isère une croissance constante jusqu'en 1900. Le nombre de propriétaires se fixe dès lors dans les grandes villes pour atteindre à Grenoble entre trente et quarante individus, et vingt-cinq dans une ville comme Rives. Les divers recensements témoignent cette croissance par le nombre de colombiers, de pigeons, de villes et de villages venant s'ajouter à ceux qui préexistaient.

Nombre de pigeonniers de petite taille se créent, mais à Grenoble où la moyenne par colombier est de 30 pigeons par personne, il existe des propriétaires de gros regroupements. La place aux Herbes, en centre-ville, comporte ainsi le colombier d'Auguste Chomat, « marchand de nouveautés » qui démarre son activité en 1896 avec près de 90 volatiles. Le fabricant de ciment Louis Carrière, habitant la carrière de la Porte de France, en possède quant à lui 82. Le gantier Hyppolite demeurant rue Voltaire où il a son pigeonnier en fait voler régulièrement 73. Et le teinturier Louis Sestier, « libéré de ses obligations militaires » habitant le chemin Perrin à la Bajatière en a encore 67 en 1899.

Mais ce nombre fluctue sans que les raisons exactes ne soient évoquées pour tous les propriétaires. La grande majorité des colombophiles n'a le temps de s'occuper que d'une dizaine de pigeons qu'elle peut choyer au mieux, mais les chiffres des recensements montrent des variables dans la possession de pigeons régulièrement de l'ordre d'une vingtaine de pigeons en moins, parfois plus chez les grands propriétaires. Des disparitions, sûrement dues à de gros orages entraînent des coupes franches dans les tableaux de déclarations ou d'autorisations de colombiers. En 1902, Grenoble passe ainsi de 40 à 33 propriétaires, de 1170 à 886 pigeons. À Mottier, il ne reste que 4 pigeons sur 24 : Eustache Buttin, qui possède le colombier du village

« demande à recevoir quelques paires de l'administration supérieure, un grand nombre de ses pigeons ayant été détruit par des oiseaux de proie ».⁴⁹⁷

⁴⁹⁷ ADI-8R2-Vienne recensement de *l'Hirondelle de Vienne*

À Vif et à Vienne les chiffres s'effondrent aussi comme le montre le recensement de 1902 qui les divise impitoyablement par deux. En contrepartie et sans explication aucune, la ville de Rives fait un bond dans la possession de volatiles passant de 350 à 530 pigeons avec sensiblement le même nombre de propriétaires. Il ne s'agit pas ici d'un regroupement de propriétaires ou des propriétaires de Saint-Marcellin ou de Salaize qui placent leurs pigeons à Rives : les fiches de recensement sont formelles quant à l'origine et à l'adresse des colombers. Les déclarations sont strictes et un propriétaire de pigeons doit spécifier dans des fiches prévues à cet effet toute vente ou changement de colombier. Toute fermeture de pigeonnier, rappelons-le, nécessite la mise en place d'une enquête pour connaître la destination des pigeons.

En 1909, jugeant que les chiffres pourtant en hausse de déclarations de pigeonniers ne correspondent pas aux déclarations de l'année précédente, le ministère écrit au préfet pour lui demander des éclaircissements afin de savoir si les pigeonniers ont été abandonnés ou si des déclarations sont manquantes. Suivent alors plus d'une dizaine d'autorisations de colombers acceptées pour tout le département de l'Isère, portant le chiffre de 1221 pigeons déclarés en 1908 (contre plus de 2000 en 1900) à 1348 en 1909 pour 47 propriétaires. Une nette progression porte encore en 1910 ce chiffre à 1388 oiseaux avant de se stabiliser en deçà de 1400 à la veille de la guerre.

Un constat doit être fait sur l'action des gros propriétaires qui réduisent leur prétention à une soixantaine de pigeons quand les petits, dans leur grande majorité, portent leurs effectifs à 25 ou 50 pigeons chacun (à l'exception de 7 propriétaires sur 40 en possédant encore moins de vingt⁴⁹⁸). Au sein de la société colombophile il ne peut y avoir d'échelle de responsabilité pour le convoyeur qu'il lâche 80 ou 10 pigeons. Mais une iniquité évidente existe lorsqu'un compétiteur engage 80 pigeons contre 10. La régulation est donc une oeuvre de raison : les propriétaires envoient plus souvent un ou deux paniers seulement, la cage en osier de 25 pigeons devenant ainsi une échelle de mesure.

2) Le seuil de sensibilité

La concentration de plusieurs centaines voir d'un millier d'oiseaux dans une ville au site aussi réduit que celui de Grenoble au début du XXe siècle ne peut laisser indifférent. Les volatiles, quand ils disparaissent ne sont pas toujours dévorés par les éperviers ou par

⁴⁹⁸ ADI-8R2- Rappel des recensements 1906 à 1910-feuille manuscrite

les rats comme le signale le maire de Fontaine dans son courrier au préfet du 7 mai 1909, pas plus qu'ils ne sont systématiquement foudroyés. Il est possible, en effet, que les pigeons se perdent ou prennent la décision de « fuir » les activités sportives pour se sédentariser sur une corniche d'église ou d'un immeuble bourgeois, parfois non loin de leur colombier d'origine afin de profiter de leurs mangeoires.

Ces pigeons « marrons » se déplaçant en bandes de plus en plus nombreuses retrouvent leurs instincts nicheurs et sont responsables de dégâts qui agacent les édiles. Un échange de courriers en date des mois d'avril et mai 1906 entre la préfecture de l'Isère et le maire de Grenoble montre une certaine connivence entre le haut fonctionnaire et l' élu de la ville. Lors du déménagement de Léon Laurent, gantier de profession, tous deux vont faire jouer tous les délais que peut offrir la bureaucratie iséroise pendant plus d'un mois afin d'empêcher l'artisan de conserver son pigeonnier qu'il a installé chez lui, rue Chenoise.

La préfecture accorde tout d'abord une autorisation puisque le dénommé Laurent a toujours déclaré ses pigeons au sein de la société colombophile « le Ramier des Alpes » comme il le fait savoir dans un courrier du 13 avril ; mais le 18 avril, la préfecture réclame au maire de Grenoble une demande séparée pour son colombier de la rue Chenoise. Le 26 avril, sans plus tarder et dans un temps record, Léon Laurent retourne à la mairie une déclaration sur papier libre et un dossier complet que le maire paraphe d'un commentaire défavorable concernant :

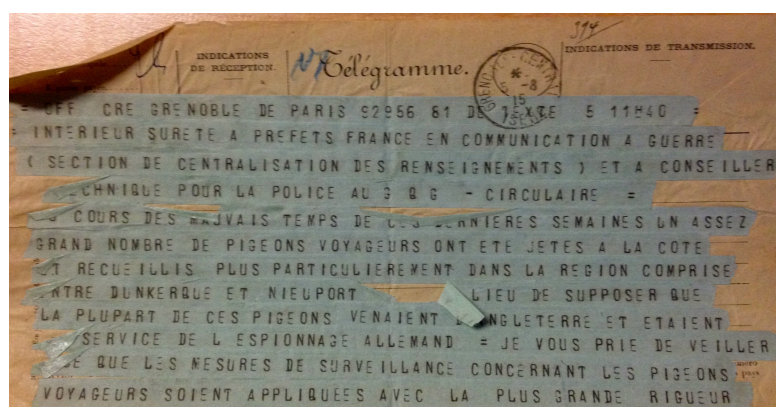
« l'hygiène du quartier le moins aéré de la ville où vit une multitude d'individus »⁴⁹⁹

Il envoie alors ce courrier le 3 mai au préfet, soit une petite semaine après , celui-ci par retour de courrier refuse finalement l'autorisation le 14 mai. En comparaison, la plupart des autorisations réclamaient jusque-là une semaine à dix jours de délai, malgré le processus d'enquête qui en découlait. Léon Laurent, membre de la société colombophile, propriétaire de pigeons voyageurs n'avait plus qu'à vendre ses pigeons ou à déménager dans un lieu où la salubrité ne serait pas mise en avant.

Mais après les rapaces, les tempêtes et la bureaucratie française, un troisième facteur allait réduire drastiquement la quantité d'éleveurs et de pigeons voyageurs en Isère : la guerre de 1914/18.

⁴⁹⁹ ADI-8R2-1906

3) L'Isère en guerre



III.35 – Télégramme envoyé au général de corps d'armée de Grenoble le 5 août 1915⁵⁰⁰

Le 12 mars 1915, un courrier émanant du ministère de l'Intérieur au général de corps d'armée de Grenoble s'interroge sur les lâchers en temps de guerre : faut-il autoriser les sociétés colombophiles à les pratiquer ? Certes, les pigeons en vol sont difficiles à contrôler et ils pourraient du point de vue de la défense nationale représenter un danger en portant des missives-espionnes comme l'indique un télégramme du 5 août 1915 qui précise :

« je vous prie de veiller à ce que les mesures de surveillance concernant les pigeons voyageurs soient appliquées avec la plus grande rigueur »⁵⁰¹

Mais la décision qui a été prise au front et les distinctions du pigeon pendant les combats a rendu plus que jamais nécessaire la pérennisation de l'élevage des volatiles.

Il se perd au front beaucoup de pigeons et leur utilité est avérée. Il est donc décidé de continuer à procéder comme par le passé à des recensements annuels. Ceux-ci, qui débutent à nouveau dès 1916 sont des témoins du cataclysme guerrier : le nombre de mentions « décédé » accolées aux noms des propriétaires est déjà considérable, le reste des mentions fait référence à des cessations d'activité ou à des départs en grand nombre de la commune. Le 1er janvier 1917, la liste des propriétaires colombophiles se compose de 27 personnes contre 41 au recensement de l'année précédente. Il ne reste à Grenoble que 430 pigeons intra-muros.

⁵⁰⁰ ADI-8R-Photographie de l'auteur

⁵⁰¹ Cfere illustration 35

Malgré le besoin en colombophiles avertis, les contrôles sont toujours drastiques et la paperasserie pour obtenir un colombier toujours aussi volumineuse. Le bordereau d'ouverture de colombier de J.B Brunat comprend : des lettres, des notes manuscrites sur des bouts de papier, le document d'autorisation, une fiche de renseignements, un courrier à la préfecture, un autre aux services de la préfecture, un courrier à la mairie de Grenoble, un courrier du commissariat central, la fiche de recensement comportant les renseignements afférents à son patriotisme, sa situation militaire, sa moralité et le montant annuel des salaires et traitement qui indique ici 1800 francs.

Cette démesure touche aussi à la protection des volatiles : le 15 octobre 1917, 700 affiches placardées dans toutes les mairies iséroises rappellent l'interdiction formelle de chasser le pigeon⁵⁰². Les seuls à pouvoir utiliser leur fusil sont les convoyeurs indique un courrier de la chefferie de Langres du 25 juillet 1917 : ceux-ci doivent s'en munir pour tirer sur les oiseaux de proie « pouvant s'approcher des lâchers »⁵⁰³.

⁵⁰² ADI-8R2-15/101917

⁵⁰³ *Ibid*

Épilogue livre 3

Dans l'Europe rurale de la moitié du XIXe siècle subsiste encore une passion pour la colombiculture qui va déboucher sur la création de races spécifiques aux courses colombophiles. Les premières sociétés colombophiles se créent en Belgique où l'engouement pour ce sport se saisit de mineurs de fond qui vont bientôt venir travailler en France où la main-d'oeuvre est manquante. Ils emportent avec eux leurs pigeons et leurs réglementations sportives jusqu'à la création des sociétés colombophiles. La pratique se développe doucement jusqu'à 1870 où elle acquiert ses lettres de noblesse en permettant à la capitale assiégée de communiquer avec le reste du monde.

Certains individus prennent alors conscience des qualités des pigeons voyageurs et créent de véritables services postaux : las ! Cela ne se passe pas en France, mais en Allemagne, qui en copiant la Belgique, installe dans ses principaux forts des pigeons qu'elle ne tarde pas à entraîner à porter des missives dès 1872. Il faudra attendre 1885 en France et une meilleure stabilité du régime pour que l'armée et l'État prennent conscience de leur retard.

S'il existe des forts militaires comme celui de la tour de la citadelle à Grenoble desquels partent régulièrement des pigeons voyageurs, l'organisation française repose sur une coopération avec des civils propriétaires de pigeonniers installés sur l'ensemble du territoire au sein de régions militaires nouvellement créées.

L'histoire de la 14e Région Militaire, englobant un territoire aussi vaste que le Dauphiné d'Ancien Régime, se dessine au travers de cette histoire d'hommes et de pigeons. Elle révèle une Troisième République suspicieuse et un climat de revanchisme sous-jacent, « fixé sur la ligne bleue des Vosges ». Un effort national est fait pour récupérer l'Alsace et la Lorraine et il passe par une société contrôlée où le moindre écart, la moindre relation avec l'étranger peut porter préjudice à l'individu. Il faut partout crier son patriotisme, montrer « patte blanche » et être au-dessus de tout soupçon car le pigeon est l'attribut de l'espion.

Des enquêtes de mœurs sont donc réalisées mais les refus se font rares. Le besoin de pigeons est grandissant car la menace se précise : la guerre qui se déclenche en 1914 rejette d'abord nos volatiles dont l'aspect de modernité s'efface devant la TSF pour la radio-communication et les téléphones qui font leur première apparition dans un conflit. Mais comme pour le siège de Paris en 1870, l'ennemi coupe les câbles, cette fois à coups d'obus

et rend ces communications modernes obsolètes. Comment affronter les tirs, le gaz ou la poussière et la boue pour sans cesse rétablir les communications ? Seuls les pigeons peuvent accomplir ces exploits et survoler pluies d'obus et champs de mines sans sourciller. Pour leurs services, beaucoup seront décorés et des monuments leur seront à nouveau érigés comme ce fut déjà le cas en 1871.

En Isère, les archives de l'armée proposent une lecture plus détaillée des rapports entre les pigeons et les hommes, entre les soldats et les civils qui fabriquent tous ensemble cette entité destinée à servir sous les drapeaux. Elles révèlent une croissance des éleveurs sur tout le territoire, mais une forte concentration sur quelques villes : Vienne, Rives et Grenoble. Elles montrent aussi l'assommoir bureaucratique qui touche chaque propriétaire isérois. Comment pérenniser ce sport qui réclame un entretien constant des champions ailés avec de tels plombs accrochés aux pattes ? La fatigue et les turpitudes, les conflits entre sociétés colombophiles et peut-être aussi l'arrivée du téléphone et des télégrammes auront raison de la croissance de l'élevage qui se stabilisera jusqu'au conflit avec un nombre de propriétaires s'élevant presque à cinquante pour la seule ville de Grenoble. Mais la guerre de 14/18 fera chuter le nombre de pigeons voyageurs, rendus indispensables dès 1915, en même temps que le nombre de propriétaires.

Conclusion générale

En semi-domesticité, marron ou « libre comme l'air », le pigeon se nourrit de sa relation à l'homme qui, à son tour, en retire d'importants profits au fil des siècles. Qu'il soit seigneur Haut-Justicier de l'Ancien Régime, propriétaire chasseur et villageois de la Révolution puis des révolutions du XIXe siècle, qu'il soit paysan, mineur, artisan et finalement militaire, la relation que l'homme entretient avec le pigeon est très longtemps éloignée de celle à sens unique ressentie dans les villes contemporaines face aux aîlés commensaux.

Entre la protection et l'élimination, la relation se fraie un chemin dans des pratiques qui ne cessent de se chevaucher. Depuis l'Antiquité le pigeon est un voyageur, élevé pour ses œufs ou ses pigeonneaux, voire sa colombine. Depuis l'Antiquité les hommes mettent au point des stratagèmes cynégétiques pour atteindre les hauts vols des milliers de ramiers.

L'homme a fait progresser un ensemble d'évolutions techniques autour des différentes pratiques liées à ces volatiles. Il s'est penché sur la construction d'un bâtiment agricole technique et spécialisé dès la fin du Moyen-Âge. À l'Époque Moderne, il l'a multiplié et agrandi pour atteindre des rendements supérieurs, dignes d'une proto-industrie. Nous pouvons même nous demander si le pigeon ne fut pas l'animal de boucherie le plus répandu, bien avant les autres volailles et les autres animaux de ferme. Il est vendu le plus souvent vivant, peut être transporté en grand nombre et peut ainsi se consommer plus tard ce qui le rend de surcroît idéal pour lutter contre la faim lors des voyages au long cours en bateau⁵⁰⁴. Mais sa trace, si elle se retrouve sur les tables est plus difficile à retrouver sur les marchés.

Pourtant, nul doute sur la quantité phénoménale de ces volatiles, peut-être sont-ils quelquefois échangés dans un circuit échappant aux marchés de bouche ? L'élevage du

⁵⁰⁴ SIBILLOT Ch., *op.cit*

biset est décrit très tôt par les grands Anciens puis il est bonifié dès le XVIIe siècle par une série de manuels agricoles qui insistent sur les bénéfices que ce pigeon rapporte. On y découvre le caractère prolifique d'un volatile qui peut se reproduire de manière exponentielle et qui de surcroît s'élève généralement en deux ou trois colombiers de 500 couples chacun. Une multitude qui a tôt fait de dévorer le champ du voisin ou le sien-propre avec une consommation par couple de l'ordre de 50 kilogrammes annuels.

C'est donc que le pigeon apporte un bénéfice supérieur et qu'il faut très vite se retourner vers la colombine, cet « or blanc » qui décuple la productivité des champs en améliorant des amendements peu riches du XVII et XVIIIe siècles. Le développement de cette production va d'ailleurs de pair avec celle du chanvre, qui, s'il a des facilités à pousser sur tout type de terrain, épuise la terre chaque saison. La reconnaissance de la qualité du chanvre isérois permet à cet amendement puissant une longue existence jusqu'à l'apparition d'une concurrence italienne qui cassera les prix du marché.

Le coup de grâce est porté par la Révolution qui certes offrira à tous la possibilité de disposer d'un pigeonnier, ce qui les décuplera momentanément, mais va d'autre part interdire le nourrissage des volatiles dans les champs pendant les périodes de moisson. La charge de la nourriture revient donc aux individus qui ne peuvent la supporter qu'à condition d'être de grands propriétaires terriens. Si quelques éleveurs pensent pouvoir échapper à la loi, mal leur en prend car l'abolition des privilèges libère aussi le droit de chasse qui autorise à tuer les pigeons trouvés dans son champ.

Le fusil de chasse est sans doute aussi une amélioration due à cette « démocratisation » de la cynégétique, mais les bisets, ceux qui restent et qui n'ont pas été abandonnés aux abords des villes où ils ont commencé à s'installer comme « marrons », ne sont plus les seules cibles des tirs depuis bien longtemps déjà.

La convoitise se porte plutôt sur la *columba palumbus*, la fameuse palombe, presque deux fois plus grosse que le biset et si nombreuse ! Défiant les autorités d'Ancien Régime pour profiter de cette manne céleste, paysans et artisans mettent au point des chasses collectives impliquant un grand nombre d'individus. Elles peuvent être des chasses de nuit comme celles au tintamarre ou au gluau et impliquent parfois des coups de feu, comme ces chasses sur plusieurs jours où les hommes et les jeunes hommes disparaissent du village.

Les gardes-chasse puis les gardes champêtres ont fort à faire en plus des coupes de bois clandestines et des chèvres errantes qui « n'appartiennent à personne ». Les bois sont remplis d'individus qui y vivent parfois de longs mois comme les charbonniers et qui braconnent sans scrupules. Les braconniers les plus rudes sont souvent les propriétaires ou leurs hommes de main fournisseurs de la propriété, qui trouvent injuste de ne pouvoir chasser sur leurs propres terres. La Révolution va remédier à ce problème en octroyant surtout le droit de chasser à ces propriétaires-là.

Regroupés, les hommes apprennent les techniques de chasse pour orienter le vol des dizaines de milliers de palombes qui survolent le Dauphiné puis l'Isère. Ils se postent principalement aux cols et tendent des filets gigantesques malgré les interdictions successives des lois. La confrontation avec les autorités atteint son paroxysme au milieu du siècle dans un conflit entre les gendarmes et la population de Villeurbanne. Des coups de feu sont échangés et deux personnes sont gravement blessées. Les Archives de l'Isère fourmillent d'arrestations et de procès-verbaux reflétant des tensions liées, non pas au retrait d'une activité en rapport avec la nécessité première de se nourrir, mais plutôt à la confiscation d'un loisir naissant. Certes, cette chasse de milliers de volatiles peut rapporter gros, mais rien ne peut remplacer l'excitation qu'éprouvent les hommes durant leur séjour de trois semaines et qui consiste à guetter dans les bois et sur les cols l'arrivée des oiseaux chaque automne. Une fois le blé rentré et le vin pressé, le bois coupé pour l'hiver, que pouvait-il donc rester comme distraction pour ces hommes entre la mi-octobre et le début du mois de novembre ?

Sujette à nouveau à des réglementations drastiques et coûteuses en matière de permis, les amoureux des pigeons qui n'avaient pas les moyens pouvaient encore se distraire en pratiquant une colombiculture bien différente de l'élevage de rapport. L'intérêt très physiocrate de l'évolution des races allait porter un nouveau développement dans le rapport homme/pigeon. Plus de cent cinquante races sont créées partout dans le monde faisant du pigeon domestique un être universel. Il en existe de formes étranges qui viennent parfois se mélanger dans la nature aux pigeons bisets occupant les villes.

Mais les croisements les plus intéressants demeurent ceux réalisés par les éleveurs pour que leurs oiseaux volent de plus en plus vite. Le bec plus court, l'envergure plus grande, le cou effilé permettent au pigeon voyageur des pointes de vitesse à plus de 150 kilomètres-heure, ce que la technologie humaine n'arrive pour l'instant pas à atteindre en cette fin de XIXe siècle et début du XXe siècle. Le « voyageur » est indéniablement un

messenger qui peut rendre de grands services en matière de communications, mais la découverte du télégraphe le fait passer au second rang. Ce n'est qu'à l'occasion de la guerre de 1870/71 dans un Paris assiégé dont les communications sont coupées par les Prussiens que des sociétés colombophiles proposent ce service de poste. Il sera lié au développement de l'aérostat et développera la technologie de la micro-photographie ainsi que celle de la projection pour agrandir cette dernière.

Malgré cette histoire héroïque, la France attend quinze ans pour développer son système de réseau de pigeon voyageur. Cette organisation repose sur une coordination entre militaires et civils, ces derniers étant chargés de nourrir et d'entraîner les volatiles. Le but des responsables de la Troisième république est clair : les pigeons doivent servir en cas de conflit. La surveillance du territoire qui s'accroît et la volonté affichée de prendre sa revanche sur l'Allemagne et de récupérer les territoires perdus lors du conflit de 1870/71 transparait sans être voilée dans les correspondances entre les responsables de ces réseaux. Les éleveurs doivent être patriotes pour obtenir le droit de choyer leurs pigeons et des enquêtes sont lancées par les mairies à la demande des préfetures et celles des ministères de la Guerre et de l'Intérieur.

Les civils s'y prêtent généralement de bonne grâce, mais les Archives de l'Isère montrent tout de même quelques frictions dues à une bureaucratie aussi naissante qu'envahissante. Être éleveur est un poids. Non seulement celui-ci doit entraîner régulièrement des pigeons qui ne doivent présenter aucune anomalie et doivent être sains, mais il lui faut aussi chaque année répondre par écrit aux recensements envoyés par les militaires. Il faut aussi signaler tout changement survenu concernant les pigeons. Les disparus ont-ils été tués par la foudre ? Ont-ils été éventrés par les faucons crécerelles ou autres rapaces ? Sont-ils tombés malades ou le propriétaire est-il un espion à la solde de l'Allemagne ? Un climat des plus suspicieux flotte autour des étrangers. Les militaires demandent des enquêtes sur les sujets belges, allemands, américains, espagnols, même si ceux-ci, au-dessus de tout soupçon, font partie de sociétés colombophiles depuis des années et pour certains sont les fournisseurs de pigeons belges de compétition.⁵⁰⁵

Alors que ce climat est sans cesse expliqué comme étant nécessaire à l'élevage de pigeons à des fins guerrières, la hiérarchie militaire n'enrôle pas de pigeons en 1914. Un an plus tard, seulement trois pigeonniers sont utilisés par l'armée. En 1917 des rapports convergent pour exposer les comportements héroïques des pigeons sur un front où les

⁵⁰⁵ ADI-8R1-18/05/1892

communications ont du mal à se rétablir et prouvent ainsi l'utilité des pigeons voyageurs et des colombiers mobiles. Il en mourra une dizaine de milliers en un peu moins de deux ans rendant des services incommensurables à la stratégie militaire pour indiquer les mouvements de troupes ou celles se retrouvant encerclées ou en difficulté.

Une fois leur mission accomplie, les 20000 survivants purent retrouver leurs pigeonniers, souvent à défaut de leurs propriétaires, restés sur le champ de bataille.

Combien de pigeons, voyageurs revenant par erreur dans leur ancien pigeonnier, vinrent-ils rejoindre les pigeons marrons installés place Saint-André, place aux Herbes ou place Notre-Dame à Grenoble? Nul ne peut le déterminer exactement, mais il semble pourtant fort probable que ces pigeons-là furent les ancêtres héroïques de ceux qui agacent tant l'homme contemporain et qu'il a lui-même contribué à multiplier dans les centres urbains. Peut-être ce dernier doit-il prendre en compte aujourd'hui cette responsabilité et rétablir une harmonie dans cette relation d'échange de services plurimillénaire ?

Sources

Sources manuscrites

Cette recherche s'est principalement basée sur les fonds des Archives de l'Isère (ADI). Une première partie, intitulée « Livre II », a été consacrée aux procès-verbaux de la Maîtrise des Eaux et Forêts du XVIe au XVIIe siècle, puis au delà de 1790 dans le fonds des tribunaux de première instance de Vienne .

La deuxième partie de la recherche aux Archives de l'Isère (« Livre III ») concerne principalement l'organisation générale de l'armée. Je cite soit l'intérêt de l'archive, soit une classification en documents numérotés par mes soins (dates ou descriptifs absents ou classifications en folio inexistantes).

Maîtrise des Eaux et Forêts, sous-série 17B, 1597-1790

- 17B1 – 16/04/1695 - Affaire de Châteaudouble
- 17B12 – 1733/1751 - Procès-verbal de charpentiers
- 17B13 – 21/09/1743 - Chasse au gluaud et à la chouette
- 17B14 – 1756/1774 - Chasse à l'arbre et à la chouette
- 17B1 - Attaque du garde champêtre à la hache
- 17B14 – 1/11/1770 - Procès verbal sur « porteur de ceinture »
- 17B14 - Saisie d'un âne par un garde et des grenadiers
- 17B14 – 1756/1774 - 52 essarts illégaux sur les communaux de Revel
- 17B14 – 1756/1774 - Chasse au chien
- 17B15 - Assignation de François Baffert qui chasse à Saint-Ismier dans le propre bois dont il a la garde
- 17B15 - 3/09/1737, p 67(115) - Chasse à la chouette et aux petits oiseaux
- 17B47 - 7 et 13 janvier 1735 – Procès verbaux établis par la maréchaussée de Saint Marcellin (chasse au filet)
- 17B48 - PV du 27/10/1774
- 17B48 – 1732/1793 - Chasse au filet à Vienne
- 17B50 – 1738/1754 - Amendes pour les essarts clandestins
- 17B54 – 1742/1774 - Amendes pour braconnage
- 17B70 - Procédures 1733 - Sédition de Montmiral

17B73 - (1735) - Procès verbal adressé à Vivier Hautain la Calamandière

Minute notariale 3E

3E-33771 - n°98-99-Bail à prix fait de Lalbenc

Administration générale et économie, série M

43M/1-3 - Médaille d'honneur agricole, proposition, nomination : dossiers individuels, circulaires

23M/10-24 - Nomination dans l'ordre de la légion d'honneur

Tribunaux de première instance, sous série U. Tribunal civil de Vienne-3U4

3U4/1976 - PV, du 28/09, 1/10, 2/10, 4/10, 6/10/1847 - Chasse au filet

3U4/1976 - PV du 27/08/1847, du 4/11/1847, du 26/09/1848, du 9/11/1848, du 13/11/1848 - Chasse et rébellion

3U4/1976 - PV du 4/12/1848 - Chasse au filet et rébellion

Affaire militaire, sous-série R, organisation générale de l'armée, 8R1-12, pigeons voyageurs

8R1 – 1885 - Doc 1 - Courrier du général Cools concernant le décret du 15/09/1885

8R1 – 1885 - Doc.3 - Courrier du général Cools au préfet de l'Isère

8R1 – 1887 - Doc 6- 25 novembre 1887 - Courrier du chef de la 14e région militaire au préfet de l'Isère

8R1 – 1888 - Doc.7- 8/08/1888 - Perte de cinquante pigeons militaires

8R1 - 1888 - Doc 8-Recensement

8R1 - 1889 - Courrier du général Faugeron

8R1 - 1890 - Doc 12 : circulaire de la sureté générale

8R1 – 1890 - Doc.13 circulaire 59 du 31/09/1890

8R1 - 1892 - Doc 15-Consigne pour les lâchers du concours militaire de 1892

8R1 - 1892 - Doc 16 - Document de la préfecture de l'Isère

- 8R1-18/05/1892-Courrier de la préfecture de l'Isère
- 8R1 – 1895 - Recensement
- 8R1 - 1896 - Doc 18-loi et décret du 22 juillet 1896
- 8R1 - 1898 - Télégramme passage de pigeons belges
- 8R1 – 1900 - Recensement 1900
- 8R1 - Note de service de l'état-major concernant les déclarations en cours d'année
- 8R2 – 1890 - Doc.10-Fiche de recensement de 1890
- 8R2 - 1892 - 22mai - Note confidentielle du sous-préfet de Vienne
- 8R2 - Recensement 1895
- 8R2 – 1898 - Recensement de Rives
- 8R2 – 1901/1902 - Recensement des pigeons voyageurs 1901 et 1902
- 8R2 – 1902 - Courrier d'un adjoint au maire de Grenoble au préfet de l'Isère qui révèle qu'une enquête est menée
- 8R2 - 1902-Vienne recensement de *l'Hirondelle de Vienne*
- 8R2 - Recensement 1902
- 8R2 - Décret de 1906
- 8R2 - Affaire Léon Laurent 13/04/1906
- 8R2 - Recensement 1909
- 8R2 - 21 mai 1910 - Courrier du ministère de l'intérieur
- 8R2 – 1911 - Recensement 1911
- 8R2 – 1917 - Recensement 1916/1917
- 8R2-1917 – 15/10/1917 – Courrier de la 14e région militaire
- 8R9 - Courrier du sous-préfet au préfet de l'Isère
- 8R10 – 1897 - Document de préfecture : refus de colombier à un étranger, le 12 mars 1897
- 8R12 - Autorisation de colombier
- 8R12 - Courrier du 12 novembre 1919

Sources imprimées

Anciennes

COLUMELLE, *De l'économie rurale*, Éd. Bibliothèque latine-française, Paris, 1846

PLINE l'Ancien, *Histoire naturelle*, livre X « Des animaux ailés » Paris, Editions Les Belles Lettres, 1961

XVIe siècle

DE SERRES Olivier, *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, Jamet-Métayer, Paris, 1600

ESTIENNE Charles , LIÉBAULT J., *L'Agriculture et la Maison Rustique*, Livre I, Romain Beauvais, Paris, 1625(1564)

LE TASSE, *la Jérusalem délivrée*, Bossange et Masson, traduite de l'Italien par Lebrun, 1818

LIGER L, BASTIEN JF, *La nouvelle maison rustique, ou économie rurale, pratique et générale de tous biens de campagne*, nouvelle édition, tome troisième, Deterville, paris 1804

MONTAIGNE Michel de, *Essais*, livre II, chap.XXII

XVIIe siècle

FONTAINE Jean de la, *Fables*, Livres VII, VIII, IX, Hatier, Paris, 1678

FORTIN François, *Les ruses innocentes, dans lesquelles se voit comment on prend les oiseaux passagers, & les non passagers : & de plusieurs sortes de bêtes à quatre pieds. Avec les plus beaux secrets de la pêche dans les rivières & dans les étangs*, Chez Charles de Sercy, Paris, 1700

SALVAING Denys de, *De l'usage des fiefs et d'autres droits seigneuriaux*, Grenoble, 1731(1664-1668)

RICHELET , *Dictionnaire François*, Dictionnaires des 16è et 17è Siècles. Huguet, Paris, 1680

XVIIIe siècle

BUFFON, *Histoire naturelle des oiseaux. Tome second*, Imprimerie Royale, Paris, 1770-1783

BUFFON, *Oeuvres complètes de Buffon, suivies de ses continuateurs Daubenton, Lacépède, Cuvier, Duméril, Poiret, Lesson et Geoffroy-St-Hilaire: Théorie de la terre / Buffon et Daubenton*. Tome I, chez Th.Lejeune, Paris, 1828

DIDEROT D, D'ALEMBERT J-R - *Encyclopédie ou Dictionnaire Raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers*, tome troisième, Le Breton Editeur, Paris, 1751

GALLON Le Gras de, *Conférence de l'ordonnance de Louis XIV du mois d'août 1669, sur le fait des eaux et forêts*, 1725

HALE Thomas, *Le Gentilhomme cultivateur, ou corps complet d'agriculture*, traduit de l'anglais par DUPUY-DEMPORTES, chez P.G Simon, Paris, 1763

KALM Pehr, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, Ottawa, Cercle du livre de France, 1977

LA CHAPELLE Vincent, *Le cuisinier moderne, qui apprend à donner toutes sortes de repas, en gras & en maigre, d'une manière plus délicate que ce qui en a été écrit jusqu'à présent*, Paris, 1742

MAGNÉ DE MAROLLES Gervais-François , *la chasse au fusil*, Théophile Barrois, Paris, 1788

MENON, *La Science du Maître d'Hôtel Cuisinier, avec des Observations sur la Connaissance et Propriétés des Alimens*. Paulus du Mesnil, Paris, 1749

QUESNAY François, « Analyse de la formule arithmétique du tableau économique de la distribution des dépenses annuelles d'une nation agricole », *journal d'agriculture, du commerce et des finances*, Tome V, troisième partie, juin 1766

ROZIER François, *Cours complet d'agriculture Théorique, Pratique, Économique, et de Médecine Rurale et Vétérinaire ; Suivi d'une Méthode pour étudier l'Agriculture par Principes*, Tome troisième, rue et Hôtel Serpente, Paris, 1797

ROZIER François, *Cours complet d'agriculture Théorique, Pratique, Économique, et de Médecine Rurale et Vétérinaire ; Suivi d'une Méthode pour étudier l'Agriculture par Principes Par une Société d'Agriculteurs, & rédigé par M. l'Abbé Rozier...*, Tome sixième rue et Hôtel Serpente, Paris, 1805, p.423

XIXe siècle

AUDUBON, John James, *Birds of America*, Welcome Rain Publishers, New York, 2000(1827-1838)

- BAUDRILLART, DE QUINGERY, *Dictionnaire des chasses, Traité général des eaux et forêts, chasses et pêches, 3e partie*, Bertrand, Paris, 1834
- BLANCHONNET E., *Manuel militaire à l'usage des autorités civiles et militaires*, Berger-Levrault, Paris, 1899
- BOITARD et CORBIÉ, *les pigeons de volière et de colombier, ou histoire naturelle et monographie des pigeons domestiques, seconde partie*, Audot, Paris, 1824
- DAGRON Prudent René-Patrice, *La poste par pigeons voyageurs, souvenir du siège de Paris*, Tour-Bordeaux, 1870
- DARWIN Charles, *The variation of animals and plants under domestication*, vol 1, chap V et VI, 1875(1868).
- DARWIN Charles, *De la variation des animaux et des plantes à l'état domestique*, Editions Reinwald, tome 1, 1868
- DUVERGIER JB, *Code de la chasse, ou Commentaire de la loi du 3 mai 1844 sur la police de la chasse*, Extrait de la Collection complète des lois, année 1844
- FIGUIER Louis, *Les Merveilles de la science ou description populaire des inventions modernes*, Furne, Jouvet (tome 1 des suppléments), 1891
- LA PERRE DE ROO, *Le pigeon messenger ou Guide pour l'élève du pigeon voyageur et son application a l'art militaire*, Paris, 1877
- LE CENSEUR, n°4389, chronique du 11/12/1848, p 3
- LE CENSEUR, n°4328, chronique du 10/10/1848, p 4
- MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, *Loi et décret du 22 juillet 1896. Instruction générale du 13 décembre 1896 commentant les dispositions de la loi du 22 juillet 1896*, Direction de la sureté générale, Paris
- SABATIER Paul, *Leçons élémentaires de chimie agricole*-,G. Masson, 1890,
- SAINT-HILAIRE G, *Acclimatation et Domestication des Animaux Utiles*, La Maison Rustique, Paris, 1836
- SIBILLOT Charles, *le pigeon messenger et ses applications*, H.Gauthier, Paris, 1896
- VAN ECKE, *Les ballons et les pigeons ont été funestes pour la France ! : détails inconnus du siège de Paris*, Éd Dupont, Paris, 1883
- VIOLLET LE DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, Paris, 1854,

XXe siècle

« Chez Prosper Derouard ». Article paru dans LE MATIN, 4/05/1903

Grand Quartier Général(G.Q.G)3ème et 2ème bureaux, service colombophile, *Exploitation des pigeons voyageurs, résultats obtenus par ce mode de liaison pendant les batailles de Verdun et de la Somme, enseignements à en tirer*, 1er octobre 1916, doc.BNF, fol.Lh4-3158

- LAVAUDEN Louis, « Catalogue des oiseaux du Dauphiné : contenant les espèces observées dans les départements de l'Isère, de la Drôme, des Hautes-Alpes et dans les environs immédiats de Lyon, » p. 1-53 Extr. de : *Bulletin de la Société Dauphinoise d'Etudes biologiques*, Grenoble, H. de Vallée, 1911
- SHUFELDT Robert Wilson, « Anatomical and other notes on the passenger pigeon (*Ectopistes migratorius*) Lately living in the Cincinnati Zoological Gardens », *The Auk*, n° 32, 1915

Bibliographie

La bibliographie présentée ici se divise en trois livres ainsi qu'une partie les introduisant concernant les outils utilisés pour cette recherche. Ce choix de division est rendu possible par la place que prennent les archives et les sources dans cet ouvrage, notamment dans le deuxième livre pour les sources imprimées et dans le troisième pour les sources écrites. Chacun des trois livres possède en commun les ouvrages concernant le rapport homme/animal, mais la grande majorité des auteurs de ce sujet sont cités dans la partie « livre I » de la bibliographie.

Dictionnaires, manuels, outils de travail, méthodologie

- AUDISIO Gabriel, RAMBAUD Isabelle, *Lire le français d'hier : manuel de paléographie moderne, XVe-XVIIIe siècle (4ed.)* A. Colin, Paris, 2014 (2008)
- BAUTIER Robert-Henri, SORNAY Janine, *les sources de l'histoire économique et sociale du Moyen-Âge, tome 1, Archives des principautés territoriales et archives seigneuriales(Provence, Comtat Venaissin, Dauphiné, États de la Maison de Savoie)*, 1968.
- BÉLY LUCIEN, *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Presses Universitaires de France, Paris, 2010
- BURNOUF Joelle (dir) ; *Manuel d'archéologie médiévale et moderne*, 2e édition, A. Colin, Paris, 2012
- CAYROU Gaston., *Dictionnaire du français classique : la langue du XVIIe siècle*, Brodard et Taupin, Paris, 2000.
- GAUVARD Claude, *La France au Moyen-Âge*, PUF, quadrige, Paris, 2014
- GRENIER J.Yves, *dictionnaire de la France Moderne*, carré Histoire, Hachette supérieur, Paris, 2003
- MORICEAU Jean-Marc, *la terre et les paysans au XVII et XVIII ème siècle, guide d'histoire agraire*, Rennes, Association des Sociétés rurales, 1999
- ROBERT (Le nouveau petit Robert)[en ligne] catalogue Odysée
- SOULINGEAS Yves, *les institutions administratives, financières et judiciaires du Dauphiné sous l'Ancien Régime, guide des fonds d'archives*, Grenoble, 2002

LIVRE I

Relation homme/animal, société rurale, Dauphiné

- ALAMICHE Marie-Françoise et BIDARD Josseline (dir.), *Des animaux et des hommes*, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, coll. « Cultures et civilisations médiévales », Paris, 1998.
- AUDISIO Gabriel, *Les Français d'hier. Tome 1, Des paysans, XVe-XIXe siècles*, Armand Colin, Collection :U. Histoire , Paris, 1995
- BARATAY E., *Le point de vue animal. Une autre vision de l'histoire*, Seuil, Paris, 2012.
- BELMONT Alain, *Des ateliers au village. Tome 1, Les artisans ruraux en Dauphiné sous l'Ancien Régime*, PUG, Grenoble, 1998
- BÉLY Lucien, *La France moderne 1498-1789*, Presses universitaires de France, Paris, 2003
- BERGER Michelle, *Histoire des communes de l'Isère: Arrondissement de La Tour-du-Pin*, vol.2, Horvath, 1987
- BOVET Dalila, « l'écologie du pigeon biset », *Le pigeon en ville Écologie de la réconciliation et gestion de la nature*, Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France, Paris, 2011
- BRISEBARRE Anne-Marie « Éric Baratay et Jean-Luc Mayaud, eds., *L'animal domestique, XVIe-XXe siècle, Cahiers d'histoire XLII (3-4)*, 1997. », *Études rurales* [En ligne], 155-156 |2000, consulté le 11 mai 2015. URL : <http://etudesrurales.revues.org/60>.
- CALVET Florence et al, « une brève histoire de la colombophilie », *revue historique des armées*, n°248, 2007
- CHESNE Corinne, *Pigeons*, Paris, Artemis, 2008
- CONNOCHIE-BOURGNE Chantal, *Déduits d'oiseaux au Moyen Âge* , Centre universitaire d'études et de recherches médiévales, Aix-en-Provence, Colloque (2007) Ed. Scientifique Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, 2009
- COUPIER Stéphanie, « *les aliments et leur préparation dans les campagnes du valentinois au XVIIIème siècle d'après les inventaires après décès* », Tome5(/6) Maîtrise d'histoire sous la direction de BELMONT Alain UPMF, 1997
- DARDEL Éric, *La Pêche harenguière en France : étude d'histoire économique et sociale*, PUF, Paris, 1941
- DEBORD A et al., *les pigeons de A à Z*, Eugen Ulmer, Paris, 2012
- DELORT Robert, *Le commerce des fourrures en Occident à la fin du Moyen Âge*, thèse d'État, De Boccard, 1980.
- DELORT Robert, *Les animaux ont une histoire*, Seuil, Paris, 1984

- DONCIEUX Emmanuel, « Les colombiers seigneuriaux en Dauphiné ». *Évocations*, nlle série, VIH, n° 4, 1966, pp. 126-129
- ENCYCLOPÉDIE DES SYMBOLES, Le livre de Poche, Paris, 1996
- HICKEY David, *Le Dauphiné devant la monarchie absolue*, La Pierre et l'Écrit, les éditions d'Acadie, PUF, 1993
- JEROLMACK.C, « How pigeons became rats : the cultural-spatial logic of problem animals », *Social Problems*, 2008
- LARDEUX Bernard, BOYER Jean-Luc, *La production de pigeons de chair*, éd.France Agricole, Paris, 2006
- LEBOUCHER Gérard, GASPARINI Julien, «La reproduction du Pigeon biset urbain », *Le pigeon en ville Écologie de la réconciliation et gestion de la nature*, Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France, Paris, 2011
- LEGENDRE Marcel, *Colombes, pigeons et tourterelles: leur histoire, leur élevage*, N.Boubée, Paris, 1971
- LETELLIER Dominique. *Pigeonniers De France : Histoire Économique et Sociale, Technique Architecturale, Conseils De Restauration*, Privat, Toulouse, 1991
- LEVILLAIN-HUBERT Aline Jeanne, *Le colombier, monument d'élevage dans la Normandie de l'Ancien Régime*, Thèse pour obtenir le grade de docteur vétérinaire, Université Paul-Sabatier, Toulouse, 2001
- LISSOT G., *Pigeons domestiques et voyageurs*, Paris, Flammarion, 1965
- LORVELEC.O., VIGNE J.-D. & PASCAL M., « Le Pigeon marron (le Pigeon biset) : Columba Livia J.F. Gmelin, 1789 ». Pages 230-233, in : *Évolution holocène de la faune de Vertébrés de France : invasions et disparitions* Institut National de la Recherche Agronomique, Centre National de la Recherche Scientifique, Muséum National d'Histoire Naturelle. Rapport au Ministère de l'Écologie et du Développement Durable (Direction de la Nature et des Paysages), Paris, France. Version définitive du 10 juillet 2003.
- MONGUILAN Jean-Louis, « Une enquête sur la culture du chanvre en Provence à la fin du XVIIIe siècle », *Provence-Historique*. mmsh.univ-aix.fr, fascicule 155, 1989.
- MORICEAU Jean-Marc « Au rendez-vous de la “ Révolution agricole “ dans la France du XVIIIe siècle. À propos des régions de grande culture. » In: *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 49e année, N. 1, 1994. pp. 27-63.
- MUSSET Jacqueline, « Le droit de colombier en Normandie sous l'Ancien Régime », *Annales de Normandie*, vol.34, 1984
- ROCHE Daniel, *La Culture équestre occidentale, XVIe-XIXe siècle, L'ombre du cheval: Tome 1, Le cheval moteur, Essai sur l'utilité équestre*, Fayard, Paris, 2008
- SKANDRANI Zina et al.: Nuisance species: beyond the ecological perspective. *Ecological Processes* Vol.3, Number.1, 2014
- SKANDRANI Zina et PRÉVOT Anne-Caroline, « Penser la gouvernance de la biodiversité à travers l'analyse des dynamiques socio-écologiques », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [Online], Débats et Perspectives, Online since 30 December 2014, connection on 30 March 2015. URL : <http://vertigo.revues.org/15227> ; DOI : 10.4000/vertigo.15227

TALON Charles, *Histoire de la vie rurale en Bas-Dauphiné*, Lyon, Bellier, 1981

THOUNY Frédéric, *Étude géographique, historique et patrimoniale des pigeonniers de l'ouest du département de l'Ain*, Université Jean Moulin, Lyon III, mémoire de maîtrise, 1997.

LIVRE II

Animal et pratique de la chasse/ Justice en Dauphiné

BARBEDIENNE Philippe, « Les palombes ne passeront plus », journal Sud-Ouest, 23/01/1998

BELMONT Alain, « 1848, au Moulin-à-Vent, la révolution... des palombes » *Expressions, Les nouvelles de Vénissieux*, 28 janvier 2014

CASTAGNET Jean-Baptiste, *Suivi de balise Argos sur le pigeon ramier 2001-2013, réalisation d'une base de données et analyse*, Mémoire de Master A3TA, Aménagement du Territoire et Télédétection Toulouse-Auch, Université Paul Sabatier, Toulouse, 2013

DUC Gilbert, LLORET Francis, *Pigeons. Chasse de printemps. L'Escrinet col vert*, FRAPNA Ardèche, 1988

ESTÈVE Christian, « Les tentatives de limitation et de régulation de la chasse en France dans la première moitié du XIX^e siècle », *Revue Historique*, 1997, pp. 125-164

GAVEAU Fabien, « De la sûreté des campagnes. Police rurale et demandes d'ordre en France dans la première moitié du XIX^e siècle », *Crime Histoire et Société*, vol.4, n°2, pp 53-76, 2000

GÉNY-MOTHE, Muriel, *La Chasse aux oiseaux migrateurs dans le Sud-Ouest. Le droit face aux traditions*, Aspet, Pyrègraph, 2000.

GUIDEZ Jean-Louis, *Bleu Sépia : La Palombe : toute l'histoire*, Atlantica, Anglet, 2012

GUYON Frédéric, « La chasse à la palombe », *Études rurales* [En ligne], 177 | 2006, mis en ligne le 29 janvier 2007, consulté le 28 octobre 2014. URL : <http://etudesrurales.revues.org/3386>

LARDOS Serge, *La palombe et ses chasses*, Artémis, 2007

LEROY LADURIE, *Histoire humaine et comparée du climat*, [T.1 *Canicules et glaciers XIII-XVIIIe* Fayard, 2004/ T.2, *Disettes et révolutions*, Fayard, 2006/ T.3, *Le réchauffement de 1860 à nos jours*, Fayard, Paris, 2009

LUQUET Jacques, *Encyclopédie de la palombe*, Atlantica, Anglet, 2002

LUQUET Jacques, « Évolution de la chasse aux pantières dans les Pyrénées », *Naturzale*, Maison Zédarria Orsanco 2001, pp 141-146

RIO Bernard, *Toutes les chasses du pigeon ramier*, Jean-Paul Gisserot Ed., Paris, 2000

SALVADORI Pierre, *La chasse sous l'Ancien Régime*, Fayard, Paris, 1996

SANTIN-JANIN Hugues "*Chronologie de la migration et hivernage. Suivi du Pigeon ramier et de l'Alouette des champs dans le sud de la France* ", Mémoire de Maîtrise ès Sciences, Université de ROUEN / IMPCF, 2004

SELLINK, *Stradanus (1523-1605), Court Artist of the Medici*, Brepols, Turnhout, 2012

SVENSON Lars et al, *Le guide Ornitho*, Delachaux et Niestlé, Lausanne, 2012

LIVRE III

L'animal et la troisième République, une passion nationale

ALBERTINI Pierre, *La France du XIXe siècle(1815-1914)*, Hachette Supérieur, Paris, 2009

BARJOT Dominique, CHALINE Jean-Pierre, ENCREVÉ André, *La France au XIX ème siècle 1814-1914*, PUF, Paris, 2008

CHARLE Christophe, *Histoire sociale de la France au XIXe siècle*, Seuil, Paris, 1991

CHESNE Corinne, *Pigeons*, Artemis, Chamalières, 2008

DORNEL Laurent, *La France hostile: socio-histoire de la xénophobie (1870-1914)*, préf. de Gérard Noiriel, Hachette Littérature, Paris, 2004

GAGLIARDO et ali, « Homing Pigeons Only Navigate in Air with Intact Environmental Odours: A Test of the Olfactory Activation Hypothesis with GPS Data Loggers », *PloS One*, 2011

LEMPEREUR Françoise, *les convoyeurs attendent...la colombophilie d'hier et d'aujourd'hui*, Duculot, Paris-Louvain -La-Neuve , 1999

MAYAUD Jean-Luc, « La " belle vache " dans la France des concours agricoles du XIXe siècle », *Cahiers d'histoire* [En ligne], 42-3/4 | 1997

MAYAUD Jean-Luc, *150 ans d'excellence agricole en France. Histoire du Concours général agricole* , Belfond, Paris, 1991

MIGNIEN Pierre, *Le pigeon voyageur et la colombophilie : guide thérapeutique pour l'officine*, thèse pour le diplôme d'état en pharmacie, Université de Nantes, faculté de pharmacie, 2010

OLIVESI Antoine, NOUSHI André, *La France de 1848 à 1914*, Nathan, Paris, 1997

REINFRAY Alexandra, *Le pigeon voyageur de l'Antiquité à la colombophilie moderne*, Société d'Aujourd'hui, Ouest France, Rennes, 2007

TEYSSÈDRE Anne, *L'orientation des animaux*, Éd.Nathan, Paris, 1991

THORAL Marie, « L'action publique dans le domaine de l'agriculture au début du 19e siècle : l'État et l'élevage en Isère du Consulat à la monarchie de Juillet », *Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains*, n°16/17, 01/2005

VINCENT Catherine, « le pigeon voyageur, pilote hors-pair dans un pays d'odeurs », *Journal Le Monde*, 7/05/2000

Filmographie

CHAPMAN Gary, Vaillant pigeon de combat !, Vanguard Film Inc. 2005

Sitographie

www.bnf.fr

www.cairn.info

www.gallica.fr

www.persee.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

www.halshs.archives-ouvertes.fr

www.inpn.mnhn.fr

www.ruralia.fr

www.etudesrurales.revues.org

www.lemonde.fr

www.lefigaro.fr

www.natureparif.fr

<https://books.google.fr>

www.Guide-Pigeons-Natureparif-web

En ligne :

BARATAY Éric, « De l'homme héros à l'animal acteur et retour », *Histoire des Alpes*, 15, *L'homme et l'animal sauvage*, 2010, <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00561243/fr>

BARATAY Éric, « Les socio-anthropologues et les animaux. Réflexions d'un historien pour un rapprochement des sciences », *Sociétés*, 2010, 2, <http://www.cairn.info/revue-societes-2010-2.htm>

BARATAY E. MAYAUD J.L « Un champ pour l'histoire : l'animal ». *Cahiers d'histoire* [En ligne], 42-3/4 | 1997, mis en ligne le 16 janvier 2008, consulté le 27 février 2015. URL : <http://ch.revues.org/303>

BRISEBARRE Anne-Marie « Éric Baratay et Jean-Luc Mayaud, eds., *L'animal domestique, XVIe-XXe siècle*, *Cahiers d'histoire* XLII (3-4), 1997. », *Études rurales* [En ligne], 155-156 | 2000, consulté le 11 mai 2015. URL : <http://etudesrurales.revues.org/60>

DIGARD Jean-Pierre, « Roland Jussiau, Louis Montméas et Jean-Claude Parot (avec la participation de Michel Méaille), *L'élevage en France. 10 000 ans d'histoire*. Dijon,

- Educagri Éditions, 1999. », *Études rurales* [En ligne], 157-158 | 2001, mis en ligne le , consulté le 27 mars 2015. URL : <http://etudesrurales.revues.org/41>
- GUYON Frédéric, « La chasse à la palombe », *Études rurales* [En ligne], 177 | 2006, mis en ligne le 29 janvier 2007, consulté le 28 octobre 2014. URL : <http://etudesrurales.revues.org/3386>
- LORVELEC.O., VIGNE J.-D. & PASCAL M., « Le Pigeon marron (le Pigeon biset) : Columba Livia J.F. Gmelin, 1789 ». Pages 230-233, in : *Évolution holocène de la faune de Vertébrés de France : invasions et disparitions*. Institut National de la Recherche Agronomique, Centre National de la Recherche Scientifique, Muséum National d'Histoire Naturelle . Rapport au Ministère de l'Écologie et du Développement Durable (Direction de la Nature et des Paysages), Paris, France. Version définitive du 10 juillet 2003.
- MAYAUD Jean-Luc, « La " belle vache " dans la France des concours agricoles du XIXe siècle », *Cahiers d'histoire* [En ligne], 42-3/4 | 1997
- MONGUILAN Jean-Louis, « Une enquête sur la culture du chanvre en Provence à la fin du XVIIIe siècle », *Provence-Historique*. mmsh.univ-aix.fr, fascicule 155, 1989.
- THORAL Marie, « L'action publique dans le domaine de l'agriculture au début du 19e siècle : l'État et l'élevage en Isère du Consulat à la monarchie de Juillet », *Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains*, n°16/17, 01/2005
- SKANDRANI Zina et PRÉVOT Anne-Caroline, « Penser la gouvernance de la biodiversité à travers l'analyse des dynamiques socio-écologiques », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [Online], Débats et Perspectives, Online since 30 December 2014, connection on 30 March 2015. URL : <http://vertigo.revues.org/15227> ; DOI : 10.4000/vertigo.15227

Table des illustrations

* Les photographies prises aux Archives de l'Isère et à Bouvesse Quirieu sont de l'auteur, les autres sont soit au crédit du domaine public, soit autorisées par les auteurs.

Ill.1 - Columbia livia .G. Melin 1789.....	21
Ill.2 - Détail de gravure dédiée à la conduite du poulailler, 1600.....	31
Ill.3 - Coupe d'un colombier à échelle et à échelle double, dessin de 1854.....	39
Ill.4 - Colombier du château de Bouvesse.....	41
Ill.5 - Le colombier de Bouvesse.....	44
Ill.6 - Colombier de Grange-Neuve (Quirieu)	44
Ill.7 - Colombier du Bayard (Quirieu).....	44
Ill.8 - Boulins et embase d'échelle du pigeonnier du Bayard (Quirieu).....	46
Ill.9 - Mécanisme de l'échelle tournante du colombier de Bouvesse sous son toit de lauzes.....	47
Ill.10 - Boulins du pigeonnier de Bouvesse Quirieu.....	50
Ill.11 - Cadres pour fermer les entrants du pigeonnier.....	56
Ill.12 - Aquarelle de John James Audubon « passer pigeon »1824.....	68
Ill.13 - « Columba Palumbus » dessin de Christian Sepp1770.....	69
Ill.14- « Vol de pigeons ramiers » photographie Gilbert Cabanieu	72
Ill.15 - Carte1 des populations de ramiers-Philippe Barbedienne.....	74
Ill.16 - Carte 2 des couloirs de passages des migrations d'automne.....	80
Ill.17 - Couverture des Ruses innocentes de François Fortin.....	84
Ill.18 - Johannes Stradanus-la chasse à a Palombe 1580.....	90
Ill.19 – Le porteur d'appeaux. Jean-Baptiste Mondineu, huile sur toile, 1912.....	93
Ill.20 - Gravure du XVIIIe s., Encyclopédie de Diderot et d'Alembert.....	94
Ill.21 – Évolution des effectifs et de la composition des forces de l'ordre à la campagne de 1845 à 1851.....	101
Ill.22 - Planches dessinées des pigeons de Charles Darwin.....	109
Ill.23 – Foire de Beaucroissant au XIXe siècleThéodore Ravanat, huile sur toile.....	113
Ill.24 – Tableau de Friedrich von Amerling (fin XIXème).....	115
Ill.25 – Coupe extraite de l'Annuaire du Sport Colombophile Français 1927.....	119
Ill.26 – Constateur mécanique fin XIXe siècle.....	121
Ill.27 – Allégorie de la défense de Paris, Pierre Puvis de Chavanne, Le ballon 1870, le pigeon 1871.....	123
Ill.28 - Ouvrage de Dagron faisant apparaître la taille réelle des pigeogrammes sur collodion	125
Ill.29 – Couverture du fascicule contenant les lois et les décrets relatifs aux pigeons voyageurs de 1896.....	129
Ill.30 – Pigeons équipés de caméras photographiques lors du conflit de 1914/1918.....	136
Ill.31 – Carte postale de pigeonniers militaires(arabas) en 1915.....	138
Ill.32 - Courrier du Président de la société « le Cercle Colombophile Grenoblois » au Maire de Grenoble..	141
Ill.33 - Carte postale du colombier militaire de Grenoble à la fin du XIXe siècle.....	147
Ill.34 – Logo et légende de la société Pigeon=Sport grenoblois.....	152

[III.35 – Télégramme envoyé au général de corps d'armée de Grenoble le 5 août 1915156](#)

Glossaire

- Adduction: processus d'accoutumance des pigeons à un nouveau colombier.
- Appelant : oiseau captif vivant ou oiseau artificiel servant à attirer ses congénères libres par son chant ou ses battements d'ailes.
- Araba : pigeonnier mobile pouvant être tiré par des chevaux ou des bœufs utilisé lors du conflit de 1914/1918.
- Boulin : alvéole creusée dans le mur du colombier pour y entreposer le nid du pigeon.
- Caronculés : pigeons voyageurs présentant à la base du bec une excroissance nasale appelée caroncule
- Chasseur de profession : terme utilisé au XVIIIe siècle pour nommer les braconniers
- Chatar : chiffon blanc agité au bout d'un manche en bois pour diriger les palombes vers un filet
- Choitte (chasse à la): terme d'ancien Français pour désigner la chasse à la chouette qui consiste à attirer les oiseaux venus se défendre du rapace.
- Collodion : solution de nitrocellulose dans un mélange d'éther et d'alcool utilisée comme film photographique
- Colombiculture : art d'élever les pigeons
- Colombine : fiente de pigeon utilisée comme puissant amendement jusqu'au XIXe siècle
- Colombophilie : science de l'élevage des pigeons voyageurs
- Columbarium : pigeonnier romain
- Columbidé : nom de famille des pigeons et tourterelles
- Comice agricole : assemblée de propriétaires et de paysans pour échanger et améliorer les procédés agricoles.
- Commensal : animal compagnon de table se nourrissant des restes de son hôte.
- Constateur : appareil de mesure du temps utilisé dans les courses de pigeons voyageurs
- Convoyeurs : personnel civil chargé d'accompagner les paniers de pigeons et de pratiquer leur lâcher en gare.
- Corniche : promontoire permettant l'atterrissage et l'envol des pigeons du colombier
- Culbutant : pigeon voyageur spécialisé dans les figures aériennes
- Espionnite : attitude de ceux qui se croient sans cesse espionnés, fréquente dans les archives militaires de la fin du XIXe siècle
- Faines : fruits comestibles du hêtre
- Fâitage : pièce supérieure de la charpente du toit assurant l'appui des chevrons.
- Fuie : petit colombier
- Garde-bois : personnel d'Ancien Régime dont l'office est dépendant de la Maîtrise des Eaux et Forêts et qui assure des missions de police. Les gardes seigneuriaux

peuvent être armés s'ils portent la casaque de leur seigneur mais à l'instar des gardes royaux n'ont aucun droit de désarmer les chasseurs

- Gluau(chasse au) : petite branche enduite de glu que l'on place sur le sol en l'entourant de graines, pour prendre les oiseaux.
- Haut-volant : pigeon voyageur spécialisé dans le vol à très haute altitude
- Hièble : petit sureau à baie noire utilisé pour la teinte des filets de chasse
- Jabot : dilatation de l'oesophage des oiseaux sans fonction digestive où la nourriture est entreposée pour être régurgitée.
- Lanterne magique : appareil à partir duquel on projette des images(XIXe siècle)
- Lauze : pierre plate épaisse utilisée en couverture de bâtiments
- Mue : la chute et le renouvellement annuel des plumes. Chez le pigeon, la mue des plumes varie en fonction des races. Elle peut être partielle ou totale.
- Nidification : époque de la construction du nid chez l'oiseau
- Nitre : Bloc de sel à base de nitrate de potassium
- Noircir(un colombier) : un droit de colombier usurpé peut aboutir au comblement des alvéoles afin de rendre le colombier impraticable.
- Nourrissage : action de se nourrir ou d'être nourri chez les volatiles
- Palombière : cabanes de bois utilisées pour la chasse aux pigeons ramiers
- Paloumayre : chasseur de palombe en palombière
- Pantaires ou pantières : Grands filets verticaux utilisés pour les pigeons ramiers
- Pantes : doubles filets horizontaux pour prendre les oiseaux lorsqu'on les a fait se poser à l'aide d'appelants
- Passenger pigeon : pigeon migrateur nord-américain exterminé par l'homme dont la population a été estimée entre 6 et 10 milliards
- Piège à pierre : piège basique pour petit oiseau composé d'une pierre plate et d'une fine branche pour la maintenir au dessus du sol.
- Pigeon biset : columba livia. devenue pigeon d'élevage
- Pigeon de réforme : pigeon de quatre ans réformé pour la reproduction et généralement consommé rôti ou en tourte.
- Pigeongramme : message porté par les pigeons dans un petit étui au moment du siège de Paris en 1870
- Pigeon ramier : espèce migratrice de pigeons
- Rectrices : plumes de la queue tenant lieu de gouvernail
- Rémiges : grandes plumes rigides de l'aile de l'oiseau. Une dizaine de rémiges primaires en bout d'ailes puis des rémiges secondaires le long de celle-ci.
- Synanthropie : forme de relation des animaux non-domestiques à l'homme mais en grande partie dépendante de celui-ci.
- Tectrices : plumes de contour qui couvrent les ailes de l'oiseau

Tintamarre(chasse au) : chasse pratiquée de nuit en faisant le plus de bruit possible pour habituer les oiseaux à l'approche.

Table des matières

AVANT-PROPOS.....	5
REMERCIEMENTS.....	6
SOMMAIRE.....	7
INTRODUCTION.....	8
LIVRE I	
L'ÉLEVAGE DU BISET, LA PRATIQUE DU COLOMBIER DU XVI^E AU XVII^E SIÈCLE.....	18
INTRODUCTION LIVRE I.....	19
CHAPITRE I – COLUMBA LIVIA, L'ESPÈCE DOMESTIQUE.....	21
I / Des origines sauvages.....	21
1) Le pigeon domestique.....	21
2) Des ancêtres mobiles.....	22
3) Une espèce volatile.....	23
II / Un objet de fascination.....	24
1) Une apparence remarquable.....	24
2) Une constitution particulière.....	25
3) Envoûtante vitesse.....	26
III / Des comportements d'exception.....	27
1) Une nature phénoménale.....	27
2) Une sociabilité d'envergure.....	28
3) Aspects de la semi-domesticité.....	29
CHAPITRE II – LE COLOMBIER.....	31
I / Un édifice de puissance.....	31
1) La puissance économique.....	31
2) Un pouvoir régalien.....	32
3) Pouvoir cynique et pouvoir symbolique.....	34
II / Une architecture onéreuse.....	37
1) Particularités de la construction.....	37
2) Les grands colombiers seigneuriaux.....	38
3) Les éléments d'architecture.....	40
III / Les colombiers du Dauphiné.....	41
1) Des paysages dauphinois.....	41
2) Trois Bas-Dauphinois.....	43
3) Proximité et chronologie.....	47
CHAPITRE III – LE GOUVERNEMENT DU PIGEON.....	50
I / Reproduction et production.....	50
1) L'insatiable reproducteur.....	50
2) Production à profusion.....	52
3) Riche colombine.....	53
II / Entretien et équipements.....	55
1) Un entretien considérable.....	55
2) Meubler le colombier.....	56
3) Nettoyer le colombier.....	57
III / Gouvernement du colombier.....	60

1) Choix et sélection des pigeons.....	60
2) Loger les pigeons.....	61
3) La nourriture d'un Prince.....	62
ÉPILOGUE LIVRE 1.....	64
LIVRE 2	
LA CHASSE AU RAMIER, LA PRATIQUE CYNÉGÉTIQUE DU XVIII^E AU XIX^E SIÈCLE.....	66
INTRODUCTION LIVRE 2.....	67
CHAPITRE IV – COLUMBA PALUMBUS, L'ESPÈCE SAUVAGE.....	69
I / L'espèce et son milieu.....	69
1) Le bel oiseau.....	69
2) Le volatile forestier.....	71
3) Un ogre pour son milieu.....	72
II / Le Grand Chemin.....	74
1) La migration.....	74
2) La reproduction.....	76
3) La nidification.....	77
III / Un comportement très orienté.....	80
1) L'instinct grégaire.....	80
2) Le sens de l'orientation.....	82
3) Mobile et sédentaire.....	83
CHAPITRE V - LE BRACONNAGE OU L'ORIGINE DES CHASSES CONTEMPORAINES.....	84
I / Braconner, un acte de résistance.....	84
1) La chasse moderne.....	84
2) Désobéissance civile.....	86
3) Profil d'un braconnier.....	87
II / Les « chasses aux oiseaux ».....	90
1) Tintamarre, gluaux et « choitte ».....	90
2) Le tir au fusil.....	92
3) Un fameux coup de filet.....	94
Technique de la chasse à la pantière.....	96
III / Les règles et la répression.....	98
1) Privilège et tolérance d'Ancien Régime.....	98
2) Législation et répression au XIX ^e siècle.....	100
3) Tension en Dauphiné.....	102
ÉPILOGUE LIVRE 2.....	104
LIVRE 3	
LE DRESSAGE DU PIGEON VOYAGEUR, LA COLOMBOPHILIE FIN XIX^E, DÉBUT XX^E SIÈCLE.....	106
INTRODUCTION LIVRE 3.....	107
CHAPITRE VI – LE « VOYAGEUR », L'ESPÈCE CIVILISÉE.....	109
I / Les nouveaux pigeons.....	109
1) La pratique de la sélection.....	109
2) Les types de pigeons.....	110
3) Foires et concours agricoles.....	113
II / Le pigeon voyageur.....	115

1) Sur les traces d'un « voyageur ».....	115
2) Un biset affûté.....	117
3) Naissance d'une passion.....	118
III / La pratique culturelle et sportive.....	119
1) Le lâcher en gare.....	119
2) L'attente au pigeonnier.....	120
3) Le dépouillement à la société colombophile.....	121
CHAPITRE VII – L'AUXILIAIRE DE LA RÉPUBLIQUE.....	123
I / Le sauveur de la France.....	123
1) « Air liberté »	123
2) Les pigeogrammes	125
3) Un nouveau service postal.....	127
II / Revanchisme et suspicion.....	129
1) La méfiance envers l'étranger.....	129
2) Les enquêtes de mœurs patriotiques.....	131
3) La colombophilie sous contrôle drastique.....	133
III / Pigeon de guerre.....	136
1) Prospectives militaires.....	136
2) L'engagement militaire.....	137
3) Le héros de 1914-18.....	139
CHAPITRE VIII – LES VOYAGEURS ISÉROIS.....	141
I / L'engouement départemental.....	141
1) Les sociétés colombophiles iséroises.....	141
2) Les villes engagées dans le développement.....	143
3) Les lieux de lâchers.....	144
II / La 14e région militaire.....	147
1) Des débuts en douceur.....	147
2) Durcissement des exigences.....	149
3) Médiation et gestion de conflit civil.....	150
III / Fragile pratique iséroise.....	153
1) L'activité fluctuante	153
2) Le seuil de sensibilité	154
3) L'Isère en guerre.....	156
ÉPILOGUE LIVRE 3.....	158
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	160
Sources.....	165
Sources manuscrites.....	165
Sources imprimées.....	168
Bibliographie.....	172
Table des illustrations.....	179
Glossaire.....	181
Table des matières.....	184

RÉSUMÉ

L'anthropozoologie autorise un traitement diachronique de l'Histoire. Celle relative à la relation de l'homme à l'espèce colombine en Dauphiné puis en Isère, de la fin du XVIe siècle au début du XXe siècle, loin de la survoler, s'étire entre une histoire naturelle, une histoire rurale et industrielle, une histoire politique et militaire, sans négliger une histoire sociale et culturelle, voire sensible.

La possession de pigeons a longtemps été un objet de fierté, un symbole de pouvoir. L'homme y a consacré un bâti exceptionnel qui a préfiguré les édifices agro-industriels contemporains et les a parés des plus beaux atours, ne reculant pas devant un certain luxe comme le montrent les colombiers du XVIe siècle qui se dressent encore de nos jours en nord-Isère. Les manuels agricoles qui les décrivent alors sont les témoins de cette trajectoire dynamique. La Révolution Française en donnant à tous à la fois le droit de colombier et le droit de chasse va accélérer la disparition des gros élevages.

La manne de nourriture qu'ils peuvent fournir est en partie remplacée en automne par la migration des pigeons ramiers par centaine de milliers le long du Rhône que l'homme saisit dans d'immenses filets qu'il dispose dans les cols. Mais cette pratique cynégétique ne tarde pas à être interdite par les différentes lois qui se succèdent et qui marquent le retour d'une ligne politique réactionnaire : Napoléon, puis Louis Philippe oeuvrent malgré eux pour la sauvegarde de *Columba Palumbus*, le pigeon ramier, la fameuse palombe.

Les passionnés de pigeons se reportent sur la colombiculture à travers la création de plus de cent cinquante races nouvelles aux capacités inédites comme celles du pigeon voyageur . Lors du siège de Paris de 1870, ce dernier remplace une technologie plus récente, le télégraphe, rendu inopérant par l'ennemi. Dès lors, la colombophilie va être la victime consentante d'une Troisième République obnubilée par le revanchisme avec la conséquence que l'on connaît en 1914. Bien que véritablement enrôlés en masse dès 1916 et malgré un tableau de chasse héroïque et récompensés par les plus hautes distinctions militaires, les « voyageurs » se feront plus rares dans l'immédiate après-guerre, les colombiers étant souvent désertés par leurs propriétaires disparus en grand nombre à la guerre.

SUMMARY

Anthropozoology can be dealt with diachronically. As a matter of fact, the part of History concerning man in his relation to the pigeons species in Dauphiné and later on in Isère, from the end of the XVI.th century to the beginning of the XX.th, encompasses natural history, rural and industrial history, political and military history, late alone social and cultural history and even a history of emotions.

The owning of pigeons was for a long time a source of pride, a symbol of power. Exceptional care was taken in the building of dovecotes, which provided a firm basis for a contemporary agro-industrial structures. They were adorned in the most delicate ways, even displaying a certain amount of luxury which we cannot but admire in the remaining dovecotes of North Isère. Textbooks on agriculture that describe those buildings bear witness to a dynamic development. The French Revolution, while giving any man access to both dove rights and hunting rights, hastened the elimination of huge breedings of rock doves

The manna they provided was going to be partly replaced, when autumn came by the hundreds of thousands of wood pigeons migrating along the Rhône. They were collected in huge nets set in passes. Such cynegetic practice was soon to be forbidden thanks to various laws along the years eventually leading to the return of a reactionary line of action. Napoleon and later one Louis Philippe helped, against their better judgement, in the protection of « *columba palumbus* », the famous wood pigeon.

Pigeon lovers turned then to colombiculture and created more than a hundred new races, endowed with new capacities like those of the carrier pigeon. During the siege of Paris in 1870, the carrier pigeon was able to replace the telegraph, a recent technological device which the enemy had managed to make ineffective. Henceforth colombiculture was going to serve the obsession of the French Third Republic in advocating revenge, leading to the consequence we all know about during the first World War. Though they were massively used as soon as 1916 and despite their heroic feats, duly rewarded by military distinctions, carrier pigeons would become scarce just after the war which had taken a heavy toll among their owners, thus leaving many dovecotes unattended to.

MOTS CLÉS : Anthropozoologie, colombier, colombiculture, colombophilie, cynégétique, Dauphiné, domestication, dressage, élevage, éthologie, guerre de 1870/71, guerre de 1914/18, histoire naturelle, histoire rurale, histoire militaire, Isère, manuel agricole, manuel de chasse, ornithologie, patrimoine, pigeon biset, pigeon ramier, pigeon voyageur.

KEYWORDS : Anthropozoology, dovecote, colombiculture, pigeon racing, cynegetics, Dauphiné, taming, training, breeding, ethology, war of 1870/71, war of 1914/18, natural history, rural history, military history , Isère, agricultural textbook, textbook of hunting, ornithology, wood pigeon, historical heritage, rock-dove, wood pigeon, carrier pigeon.

Couverture : *Envoi d'une patte d'un pigeon voyageur détruit par les oiseaux de proie*, courrier du cabinet du sous-préfet de Saint Marcellin(Isère) au préfet de l'Isère en date du 22 mai 1902, Archives Départementales de l'Isère série 8R9